LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 29 MAI 1964 — PRIX 10c



Le député de Gravelbourg fait partie du cabinet de la Saskatchewan

REGINA—M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, a fait connaître la formation de son cabinet dans lequel il cumule les fonctions de premier ministre et trésorier provincial.

M. A. H. McDonald, député de Moosomin, est vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture.

Deux portefeuilles qui existaient dans l'ancien cabinet CCF ont disparu et trois nouveaux ministères ont été créés.

Le ministère de la Santé devient le ministère de la Santé et de la Jeunesse; le ministère de l'Industrie et de l'Information devient le ministère de l'Industrie et du Développement économique, et le ministère des Ressources naturelles devient le ministère des Ressources naturelles et des Affaires indiennes.

Le cabinet se compose comme suit:

M. D. G. Steuart, député de Prince-Albert, ministre de la Santé et de la Jeunesse.

M. D. V. Heald, député de Lumsden, procureur général et secrétaire provincial.

M. Herb C. Pinder, député de Hanley, ministre de l'Industrie et du Développement économique.

M. George J. Trapp, député de Touchwood, ministre de l'Education.

M. Gordon B. Grant, député de Regina South, ministre de la Voirie.

M. Dave Bolt, député de Rosthern, ministre du Bien-Etre.

M. Doug McFarlane, député de Qu'Appelle-Wolseley, ministre des Affaires municipales.

M. Lionel Coderre, député de Gravelbourg, ministre du Travail et des Coopératives. Marchand à Coderre, il fut élu membre de la législature pour la première fois en 1956 et il représente la circonscription de Gravelbourg depuis ce temps, sous la bannière libérale. Pendant la dernière guerre mondiale il servit son pays outre-mer pendant cinq ans.

M. Alex Cameron, député de Maple Creek, ministre des Mines.

M. John Cuelenaere, député de Shellbrook, ministre des Ressources naturelles et des Affaires indiennes. Avocat de Prince-Albert, maire de sa ville pendant 11 ans, ancien membre du sénat de l'Université de la Saskatchewan et du bureau des gouverneurs de cette institution de Saskatoon, il fut élu pour la première fois député libéral de Shellbrook le 22 avril dernier.

M. J. Wilfrid Gardiner, député de Melville, ministre des Travaux publics.

L'hon. Ross Thatcher, premier ministre et trésorier de la Saskatchewan



L'hon. Lionel Coderre, député de Gravelbourg depuis 1956 et marchand général de Coderre, Sask., est le nouveau ministre provincial du Travail et des Coopératives dans le cabinet Thatcher.



L'hon. John Cuelenaere, avocat de Prince-Albert, élu pour la première fois député de Shellbrook le 22 avril dernier, a été nommé ministre des Ressources naturelles.

Au secours des opprimés

M. et Mme Roger St-Onge, de St-Vital au Manitoba, viennent d'être condamnés à $90.00 d'amende ou à quinze jours de prison chacun, pour n'avoir pas envoyé à l'école leurs six enfants d'âge scolaire. Ils ont agi ainsi parce que le gouvernement du Manitoba leur a refusé le transport gratuit de ces enfants en alléguant que, pour avoir droit aux autobus gouvernementaux, ces enfants devraient fréquenter l'école publique. Cinq autres familles canadiennes-françaises sont dans le même cas et attendent la sentence du juge.

La loi scolaire manitobaine est manifestement injuste à l'endroit des catholiques et va contre le droit des parents de procurer à leurs enfants une éducation en rapport avec les exigences de leur foi religieuse et de leurs origines françaises. Par ailleurs la sentence prononcée par le juge a surpris l'opinion manitobaine par sa sévérité. Rappelons que le gouvernement Roblin vient de proposer une mesure remédiatrice qui a été jugée très peu satisfaisante par l'épiscopat catholique de la province du Manitoba.

En face de cette situation, un comité vient de se former pour porter en appel la cause St-Onge et faire établir les droits des catholiques. Aussi pour venir en aide à ces six familles persécutées, le Conseil de la Vie française a décidé, lors de son assemblée mensuelle, d'ouvrir une souscription à travers le Canada afin de saisir l'opinion publique canadienne de cette malheureuse situation et afin d'apporter une contribution substantielle à ce Fonds de Défense St-Onge et à la défense des droits de tous les catholiques manitobains. Les personnes et les associations qui désirent verser leur souscription au Fonds pourront l'adresser au Conseil de la Vie française qui leur enverra des reçus officiels et fera connaître publiquement le résultat de cet appel. Celui-ci prendra fin le 30 juin 1964. Prière de se hâter afin d'assurer au plus tôt à ces compatriotes persécutés l'appui matériel et moral dont ils ont besoin.

COMMUNIQUE DE PRESSE.

Jubilé d'or à Willow-Bunch de l'arrivée des religieuses

WILLOW-BUNCH — A l'occasion du jubilé d'or de l'arrivée, dans la paroisse, des religieuses Filles de la Croix, le dimanche 17 mai, un thé eut lieu au couvent à 2 h. p.m. Un grand nombre de personnes y assistèrent et eurent le plaisir de rencontrer leurs anciennes institutrices, ainsi que de nombreux parents et amis.

A 4 h. p.m., une messe solennelle fut chantée par le R. P. Henri Légaré, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, assisté du R. P. Gérard Clavet, C.S.V., d'Otterburne, Man. et de M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à Ponteix. Le sermon de circonstance fut donné par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, de Gravelbourg, qui, au cours de la messe solennelle, était assisté du R. P. Charles Brûlé, O.M.I., et de M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, tous anciens élèves des religieuses Filles de la Croix.

Quelques Pères du collège et MM. les abbés Lucien Poulin, R. Ducharme, A. Moquin et L. Rodrigue étaient présents au sanctuaire. Après la messe, un banquet, gracieuseté de la paroisse, fut servi à la salle Fontaine à 180 convives comprenant les religieuses, le clergé, les bienfaiteurs et quelques amis des religieuses. Ce banquet était sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Aimé Decosse. Le maître de cérémonies était M. Léopold Sylvestre.

Des hommages de félicitations furent offerts aux religieuses, spécialement à la Rév. Sr Eléonore, qui compte plus de 50 ans de vie religieuse, par M. Léonard Bourdages, au nom de la Municipalité; par M. le Dr André Lizaire, au nom des gens du village; par le Révérend D. Cumming, au nom de l'Eglise Unie; par M. Roger Lalonde, au nom de la paroisse de St-Victor; par M. l'abbé Lionel Mondor, au nom des anciens; par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, au nom de la paroisse de Willow-Bunch. La Rév. Sr Christina, supérieure du couvent, sut remercier, au nom de sa communauté, pour les hommages reçus.

A 8 h. p.m., en l'auditorium de l'école, un concert de chants, déclamations, saynètes, adresses, préparé par Mme Marcel Durand, institutrice, fut présenté.

M. le Dr Robert Sylvestre, de Regina, au nom des paroissiens et des anciens élèves, offrit aux religieuses une sécheuse à linge électrique.

Le lundi 18 mai, à 8 h. 15 a.m., une messe pour les religieuses décédées fut chantée par le R. P. Gérard Clavet, C.S.V., d'Otterburne, Man., ancien élève. M. l'abbé Lucien Rodrigue était présent à cette messe.

Remerciements

Les religieuses remercient toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont aidé à faire de ces fêtes jubilaires un vrai succès.

Plus de 200 jeunes, sous la direction dynamique du R. P. Martial Caron, S.J., ont pris part au Festival de la Bonne Chanson, au théâtre Playhouse, mardi soir. Salle comble, mélodies anciennes et nouvelles, opérette féerique, direction entraînante, jeunesse enthousiaste, ce fut une soirée mémorable. (Voir rapport et programme, pages 4 et 8.)

Fonds de Défense St-Onge

57.	M. J.-B. Lemieux, St-Vital, Man.	$1.00
58.	Mme M.-D. Paradis, Cut Knife, Sask.	1.00
59.	M. L. Lussier, St-Boniface, Man.	1.00
60.	M. J.-A. D'Aoust, Laurier, Man.	5.00
61.	M. Alex Wolensky, Bellegarde, Sask.	1.00
62.	Anonyme, Redvers, Sask.	5.00
63.	Le R. P. J.-B. Méthé, O.M.I., Camperville, Man.	2.00
64.	M. Théodule Marcoux, Aubigny, Man.	2.00
65.	Mlle Albina Campeau, Aubigny, Man.	2.00
66.	Mme Hector St-Onge, Aubigny, Man.	2.00
67.	Anonyme, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.	1.00
68.	M. Zéphirin Desharnais, Otterburne, Man.	1.00
69.	M. Noé Morin, Gravelbourg, Sask.	5.00
70.	M. R. Freynet, Gravelbourg, Sask.	1.00
71.	Couvent St-Joseph, Vassar, Man.	1.00
72.	M. Georges Boisjoli, St-Norbert, Man.	2.00
73.	Mme E. Ritchot, St-Boniface, Man.	1.00
74.	M. et Mme A.-M. St-Onge, St-Vital, Man.	1.00
75.	Armandine Fiola, Ste-Geneviève, Man.	1.00
76.	M. Louis-A. Lepage, Montmartre, Sask.	5.00
77.	M. H.-P. Fortier, Debden, Sask.	1.00
78.	M. J.-E. Bernard, St-Sauveur-des-Monts, Qué.	1.00
79.	Anonyme, Downsview, Ont.	2.00
80.	Anonyme, Montréal, Qué.	2.15
81.	Anonyme, Winnipeg, Man.	5.00
82.	M. J.-A. Ritchot, St-Norbert, Man.	1.00
83.	Prêtres, Hôpital Taché, St-Boniface, Man.	20.00
84.	Anonyme, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
85.	M. Alfred Massicotte, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
86.	Jeanne Massicotte, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
87.	M. Maxime Gauthier, Prince-Albert, Sask.	1.00
88.	M. Maurice Massinon, Haywood, Man.	1.00
89.	M. André-S. Dufault, St-Boniface, Man.	2.00
90.	M. Roger-H. Poiron, Somerset, Man.	1.00
91.	M. Emile Boille, St-Claude, Man.	2.00
92.	M. John Fraser, Bruxelles, Man.	2.00
93.	M. Léon Jamanet, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.	1.00
94.	Mlle E. Pineau, Ste-Rose-du-Lac, Man.	1.00
95.	M. Henri Orieux, St-Boniface, Man.	2.00
96.	Mme Léontine Laberge et famille, Léoville, Sask.	5.00
97.	Anonymes, Elmwood, Man.	1.00
98.	M. et Mme Albert Bouvier, St-Boniface, Man.	5.00
99.	M. Alexandre Taillefer, St-Boniface, Man.	2.00
100.	Mme Yvonne Tétrault, St-Boniface, Man.	1.00
101.	Soeur Marie-Claudia, Montmartre, Sask.	2.00
102.	M. Joseph Chabot, Ferland, Sask.	1.00
103.	Anonyme, Otterburne, Man.	2.00
104.	M. René-J. Mulaire, St-Pierre-Jolys, Man.	5.00
105.	M. J.-A. Lavoie, Dunrea, Man.	2.00
106.	M. Joseph Lacoste, Winnipeg, Man.	1.00
107.	M. D.-D. Dupuis, Balmertown, Ont.	2.00
108.	M. Roger Deneault, Cochenour, Ont.	1.00
109.	M. G. Lévesque, Balmertown, Ont.	1.00
110.	M. F. Dupasquier, Balmertown, Ont.	1.00
111.	M. Ronald Rankin, Balmertown, Ont.	1.00
112.	M. V. Mullin, Balmertown, Ont.	1.00
113.	M. Jack Toner, Red Lake, Ont.	1.00
114.	M. Marcel Dupuis, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
115.	M. Philippe Delorme, St-Joseph, Man.	1.00
116.	M. Jean-Paul Bissonnette, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
117.	M. A. Glêtre, St-Georges, Man.	5.00
118.	M. Emilien Ritchot, Phoenix, Arizona	1.00
119.	M. l'abbé L.-P. Jean, Ste-Geneviève, Man.	5.00
120.	M. l'abbé L. Laurencelle, St-Boniface, Man.	1.00
121.	M. et Mme Georges Laurencelle, St-Boniface, Man.	1.00
122.	Mlle Yvette Laurencelle, St-Boniface, Man.	1.00
123.	Anonyme, Hull, Qué.	5.00
124.	M. Omer Bernatchez, Zenon Park, Sask.	1.00
125.	M. et Mme J.-L. Le Gourriérec, N.-D.-de-Lourdes, Man.	2.00
126.	M. A.-G. Morier, St-Vital, Man.	2.00
127.	M. Robert Ayotte, St-Vital, Man.	1.00
128.	M. Fidèle Charbonneau, Hull, Qué.	2.00
129.	Anonyme, Winnipeg, Man.	1.00
130.	M. et Mme L. Laurencelle, La Broquerie, Man.	2.00
131.	M. E. Laurencelle, La Broquerie, Man.	1.00
132.	M. Ant. Audette, La Broquerie, Man.	1.00
133.	M. Fernand Laurencelle, La Broquerie, Man.	1.00
134.	M. Raymond Denis, Montréal, Qué.	5.00
135.	M. et Mme Maurice Lemoine, Ste-Agathe, Man.	2.00
136.	M. J.-N. Tétreault, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
137.	M. François LeGal, Ste-Rose-du-Lac, Man.	1.00
138.	M. Siméon Desrosiers, Ste-Anne-des-Chênes, Man.	1.00
139.	M. Frédéric Pinette, Ste-Amélie, Man.	1.00
140.	Couvent St-Joseph, Powerview, Man.	1.00
141.	Couvent St-Joseph, St-Georges, Man.	1.00
142.	M. F. Muller, St-Boniface, Man.	1.00
143.	M. Roger Payette, St-Vital, Man.	1.00
144.	Soeurs de N.-D.-des-Missions, St-Joseph, Man.	1.00
145.	Mme A. Cormier, St-Norbert, Man.	2.00
146.	M. Côme Valcourt, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
147.	M. et Mme A. Trudel, Winnipeg, Man.	2.00
148.	M. J.-A. Siroix, Ottawa, Ont.	10.00
149.	Anonyme, Laurier, Man.	2.00
150.	Anonyme, St-Boniface, Man.	1.00
151.	M. Raymond Marcotte, Saskatoon, Sask.	1.00
152.	Un archevêque de l'Est	10.00
153.	M. Lewis J. Lavack, St-Boniface, Man.	.25
154.	Mme Rutledge, Winnipeg, Man.	1.00
155.	M. François Hacault, Bruxelles, Man.	2.00
156.	M. Robert Rouleau, Sudbury, Ont.	1.00
157.	M. et Mme Adélard Lavoie, Flin Flon, Man.	1.00
158.	M. Roland Fillion, St-Jean-Baptiste, Man.	1.00
159.	M. J.-R. Doiron, Winnipeg, Man.	2.00
	TOTAL (le mardi 26 mai):	$335.05

Plus de 150 gestes de solidarité à l'égard de M. et Mme R. St-Onge

Un groupe de dames s'organisent pour aller en prison "à la place de Mme St-Onge", un groupe de vieux prêtres à leur retraite se cotisent pour faire un don global, un visiteur d'Ontario ajoute son obole à celle de ses amis manitobains, la plus puissante organisation canadienne-française du continent fait appel à toute la population, dans un chantier on passe le chapeau, un premier billet arrive des Etats-Unis, portant le visage austère du père de l'indépendance américaine, et les mots sympathiques s'ajoutent aux offrandes.

Pour tout dire, le modeste projet de notre hebdomadaire pour venir en aide à la famille St-Onge et autres, dans la lutte pour la justice scolaire, prend des allures un peu inquiétantes. M. Clément LeClaire, notre comptable, ne fournit plus de contrôler les enveloppes, d'inscrire les noms et montants, de remplir les formalités de la banque,

"A travers le pays"

L'écho le plus inattendu et le plus bouleversant à notre appel vient du lointain Québec. Le Conseil de la Vie française en Amérique (probablement inspiré par son représentant au Manitoba, M. le Dr P.-E. LaFlèche) a décidé, à l'occasion de sa réunion mensuelle, de donner une ampleur nationale à ce "Fonds", en ouvrant une campagne de souscriptions à travers le pays. Ce "Conseil", comme on le sait, veille sur les intérêts de la population française du Canada et des Etats-Unis, depuis 1937. Le Communiqué émis à ce sujet de Québec ne laisse pas de doute sur les motifs de cette affiliation, il s'agit de promouvoir la justice pour les parents catholiques du Manitoba. (On trouvera le texte de ce communiqué ailleurs dans cette page.) En reconnaissance de cet appui prestigieux et afin de maintenir une liaison étroite avec l'organisation supranationale, le dentiste LaFlèche a été invité par la direction du journal à faire partie du comité provisoire à titre de vice-président avec droit de signer les chèques. Son acceptation ne s'est pas fait attendre. La souscription du Conseil de la Vie française se terminera le 30 juin, mais le mois de délai, qui a été accordé à M. et Mme R. St-Onge, se termine le 7 juin. Il faut faire vite.

* * *



M. le Dr P.-E. LaFlèche a bien voulu accepter la vice-présidence du comité de "La Liberté et le Patriote" qui s'occupe du "Fonds de Défense St-Onge". Il assurera ainsi la liaison avec le Conseil de la Vie française en Amérique qui vient d'appuyer ce fonds. Le Dr LaFlèche est le représentant au Manitoba de ce "Conseil".

Geste de sympathie

Ce "Fonds", pour faire face aux frais de cours, aux amendes, si nécessaire, aux frais de documentation en vue des appels, etc., a été lancé surtout pour permettre aux gens du petit peuple de montrer leur sympathie et leur solidarité avec les parents dont la situation légale est maintenant devenue une cause mettant en jeu les droits les plus élémentaires de tous les parents de la province. Il suscite de fait une réponse simple et franche de nos lecteurs et amis. Que les dons soient petits ou grands, leur importance, telle que signalée par les participants, vient surtout du fait qu'ils symbolisent une contribution à une juste cause, dont l'issue peut bien déterminer l'avenir du pays.

Il est tout simplement révoltant que des parents, qui ont essayé de faire transporter leurs enfants par l'autobus public afin de leur donner une éducation conforme à leur foi et reconnue comme légitime dans les documents les plus solennels de la province, soient poursuivis en justice pour avoir "négligé" l'éducation de ces enfants. Il est incroyable que l'esprit de l'Acte d'Union du Manitoba de 1870 soit tellement ignoré que des parents catholiques soient tenus d'envoyer leurs enfants à une école publique, parce que le district scolaire fournit le transport gratuit des élèves, et qu'ils soient en même temps empêchés d'utiliser ce transport pour permettre à leurs enfants de poursuivre leurs études dans une école légalement reconnue et respectueuse de leurs croyances. En effet, selon l'Acte de la Fréquentation scolaire, les enfants qui demeurent à plus de deux milles de l'école ne sont pas obligés à la fréquenter. Mais si l'autorité locale fournit un autobus, cet obstacle tombe, même si l'usage gratuit de l'autobus est limité aux enfants qui fréquentent l'école publique. L'enfant catholique est par conséquent placé dans un état d'infériorité et le droit de choisir entre l'école catholique et l'école protestante, dont jouissaient tous les parents au moment de l'Union, est pratiquement annulé. Par le fait de fournir du transport gratuit pour les élèves de l'école publique seule, le district oblige les enfants catholiques, qui demeurent à plus de deux milles de l'école et qui ne disposent pas d'un service semblable, à marcher, sur la même route où les enfants privilégiés se font transporter gratuitement.

Toute l'histoire de la discrimination contre l'école catholique et contre les parents catholiques du Manitoba se dresse derrière ce fait brutal. Ce n'est pas un gouvernement ou un district scolaire qui entrent en cause, c'est la loi scolaire qui a été imposée en 1890 et en 1916, contrairement à l'esprit qui a présidé à la loi fondamentale de la province.

Sentiments des bienfaiteurs

La parole est à ceux qui ont ajouté, à l'éloquence de leur obole, une expression de leurs sentiments:

Ottawa . . . "franchement, cette manière d'agir va fournir aux séparatistes du Québec un argument formidable en faveur de leur cause, et qui pourrait les blâmer de s'en servir?"

Lourdes . . . "pour aider ces pauvres gens et une bonne cause."

Lourdes . . . "avec mes félicitations à ceux qui ont le coeur de défendre et d'aider ceux qui sont victimes de l'injustice."

Winnipeg . . . "une famille si courageuse. Toute mon admiration. Tenons bon."

Winnipeg . . . "en leur souhaitant bonne chance."

St-Adolphe . . . "pour aider la famille St-Onge à obtenir justice."

St-Boniface . . . "Témoignage d'admiration aux courageux parents et meilleurs souhaits dans leur lutte contre l'injustice."

Radville, Sask. . . . "je regrette que parents et enfants catholiques sont traités avec tant d'injustice dans le Manitoba."

St-Denis, Sask. . . . "Nous autres aussi nous avons nos problèmes de Survivance en Saskatchewan. C'est pour cela que nous disons courage et persévérance."

. . . "Défendez-vous jusqu'au bout. Une Canadienne française qui vous admire."

Aubigny . . . "Espérant le gain de cause."

"Cause . . . précieuse"

Montmartre, Sask. . . . "C'est avec peine que nous lisons l'article des St-Onge, nous contribuons une petite somme avec l'espérance que la famille gagnera cette cause si précieuse."

St - Sauveur-des-Monts, Qué. . . . "Si cette cause est portée en Appel, je n'ai aucun doute que ce jugement TYRANNIQUE sera renversé; je le souhaite sincèrement."

Léoville, Sask. . . . "ces chers M. et Mme St-Onge, si éprouvés à l'égard de leurs enfants."

Balmertown, Ont. . . . (Une lettre qui semble indiquer que le signataire a fait la cueillette parmi ses copains de travail dans les bois.)

St-Boniface . . . "Des dames de la ville ont offert de faire quelques jours de prison à la place de Mme St-Onge, afin de permettre à cette maman de rester auprès de ses enfants. Si d'autres dames se joignaient à nous, nous serions assez nombreuses pour ne faire qu'un ou deux jours de prison chacune. Qu'en pensez-vous? . . . Moi aussi je me prépare à aller en prison, au lieu de Mme St-Onge." (Selon notre aviseur légal, on ne peut pas aller en prison à la place d'un autre, car les gens fortunés se feraient toujours remplacer.)

Ferland, Sask. . . . "un dollar c'est peu, mais avec le nombre cela aidera aux parents qui ont le courage de défendre leurs droits. Que fait-on de nos droits constitutionnels? Pourquoi ne pas traiter les autres comme on veut être traités soi-même?"

St-Boniface . . . "Nous avons donné $2.50 à deux, parce que nous avions mis chacun un dollar dans l'enveloppe quand un ami d'Ontario est arrivé. Après notre explication, il a bien voulu ajouter un 50 cents."

La Liberté et le Patriote
Fonds de défense St-Onge
M. Clément LeClaire, trésorier,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Ci-inclus don de $ .... pour le fonds de défense St-Onge et associés

Nom ....

Adresse ....

Ville ....

— Congrès Régional de l'Association d'Education à St-Claude, Manitoba, le 6 juin 1964 —

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction** La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à **L'Administration**, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Sur la corde raide

Voici deux semaines, débutait au réseau français de télévision, une nouvelle série d'émissions policières intitulée "Sur la corde raide". Créée sous le titre original de Tightrope, au réseau américain CBS, cette série a remporté la faveur des publics de langue anglaise à travers le monde, avant de connaître la popularité dans ses versions espagnole, portugaise et japonaise.

Le public francophone ne manquera pas de faire bon accueil à la version française qu'a réalisée au Canada la compagnie Screen Gems, celle même qui nous a permis de voir les séries américaines: "Papa a raison", "Adèle", "La famille Stone", "Denis la petite peste" et "Roquet Belles oreilles".

"Sur la corde raide", c'est l'histoire d'un agent secret dont la tâche est de démasquer la pègre où qu'elle soit et d'empêcher les crimes trop facilement commis. Pour y parvenir, Nick — c'est le nom de l'agent secret — se fera tantôt voleur, tantôt maître chanteur, tantôt tueur à gages. Est-il assuré de travailler toujours avec succès? Ce qui est certain pour Nick, c'est que, pour lui comme pour le funambule qui avance sur la corde raide, la moindre erreur peut lui être fatale. Il n'a droit à aucune pitié, à aucun faux pas, et il lui faut tenir jusqu'aux derniers moments de l'aventure. Ses comportements ambigus, ses situations difficiles où la mort le guette à chaque instant, tout cela vaut aux téléspectateurs quelques émotions fortes. Les personnes au coeur fragile, les âmes délicates n'apprécieront pas volontiers les performances acrobatiques de Nick juché "Sur la corde raide".

Ce personnage exceptionnel et passionnant est incarné par un comédien américain Mike Connors, qui possède toutes les qualités qu'exige ce rôle et jusqu'au physique de l'emploi: grand, athlétique, nerveux, toujours élégant et charmeur mais surtout intelligent et habile, capable de prévenir le danger et de s'y soustraire avec adresse. Les spectateurs masculins se passionneront pour son métier d'aventure, pour ses décisions vives, pour sa vigueur musculaire, pour son mépris du danger. Les femmes l'admirent pour son charme, pour son chic et un certain prestige qui le suit partout.

L'émission "Sur la corde raide" passe au réseau français de télévision le jeudi soir à 10 h. (à compter du 16 juin, on la verra le mardi à la même heure).

Nos longs métrages

Le samedi 30 mai, à 8 h. 30, "Le Franc jeu", western avec Clark Gable et Lana Turner. Au moment de la ruée vers l'or, un aventurier cherche à se concilier les faveurs des habitants d'une petite ville.

Et à 10 h. 45, "Les Lionceaux", drame sentimental de Jacques Bourbon avec Jean Sorel et Anna Gaylor. Après avoir accepté de l'argent de la mère d'une jeune fille, un étudiant quitte celle-ci.

Le dimanche 31 mai, à 10 h. 30, "Plus fort que l'amour", comédie dramatique avec Alida Valli et Amedeo Nazzari. Une jeune fille de la noblesse italienne s'éprend d'un membre des Carbonari.

Le lundi 1er juin, à 10 h. 30, "La Loi du vice", mélodrame avec Barbara Rutting, Ivan Desny et Paul Dahlke. Après la mort de son fiancé, une femme sombre dans la déchéance.

Le mardi 2 juin, à 10 h. 30, "L'Avventura", drame psychologique avec Gabrielle Ferzetti, Monica Vitti et Léa Massari. La fiancée d'un architecte disparaît au cours d'une excursion. Pendant les recherches, le fiancé et la meilleure amie de la jeune fille se sentent attirés l'un vers l'autre.

Le mercredi 3 juin, à 10 h. 30, "Nuits orientales", film policier avec Barbara Laage. Les directeurs d'une compagnie décident de faire enquête sur le traffic clandestin des diamants.

Le jeudi 4 juin, à 10 h. 30, "Le Suspect", drame psychologique avec Charles Laughton et Ella Raines. Un directeur d'entreprise commet deux meurtres et les soupçons de la police pèsent sur la femme d'une des victimes.

Le vendredi 5 juin, à 8 h. 30, "Beau Brummel", biographie romancée avec Stewart Granger, Elizabeth Taylor et Peter Ustinov.

Et à 10 h. 30, "Le Pavé de Paris", drame de moeurs avec Danielle Gaubert et Jacques Riberolles. Une jeune provinciale quitte ses parents pour aller vivre à Paris.

Au poste CBWFT

SAMEDI 30 mai

2.00—Long métrage: "Vingt-quatre heures de Perm"
3.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Rendez-vous Côte d'Azur
7.30—Temps présent
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Billet de faveur: "Le Franc jeu"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les Lionceaux"

DIMANCHE 31 MAI

2.00—Long métrage: "Nuit de folie à l'opéra"
3.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—L'art et les hommes
5.30—L'heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Chasse et pêche
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Colloque sur l'information
10.30—Cinéma: "Plus fort que l'amour"

LUNDI 1er JUIN

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ouragan
6.00—Atomes et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Les Sylphides
10.30—Cinéma: "La Loi du vice"

MARDI 2 JUIN

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Ciné-club: "L'Avventura"

MERCREDI 3 JUIN

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Kosmos 2001
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—La Comm. Laurendeau-Dunton
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Nuits orientales"

JEUDI 4 JUIN

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Tous pour un
9.00—Rendez-vous Côte d'Azur
9.30—Composez 999
10.00—Sur la corde raide
10.30—Cinéma: "Le Suspect"

VENDREDI 5 JUIN

3.30—Le Temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le grand Duc
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—A être annoncé
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Beau Brummel"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Le Pavé de Paris"

Chronique sportive

La clôture des Yankees favorise-t-elle les champions de l'Américaine à ce point?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Charles O. Finlay, le dynamique propriétaire des Athletics de Kansas City, semble être parvenu à rallier une partie de l'opinion publique à sa thèse voulant que la clôture du champ gauche du stade des Yankees, à New York, favorise injustement les champions à peu près permanent de la ligue Américaine. Finlay affirme, et ici on peut lui donner raison, qu'il est injuste que les Yankees jouissent de cet avantage et que toutes les clôtures devraient être à des distances égales du marbre. Finlay ne demande pas qu'on démolisse les stades, bien au contraire, mais il demande la permission, pour ceux qui jouent dans des stades plus grands, d'installer des clôtures intérieures permettant ainsi à tous les clubs d'avoir les mêmes avantages.

Finlay ne gagnera probablement pas son point, car il n'est pas populaire auprès des dirigeants du baseball. On le forcera certainement, comme on a fait pour Bill Veeck, à quitter le baseball organisé, car il n'accepte pas toute une série de combines comme faisant nécessairement partie de ce sport. Mais Finlay aura eu ce mérite, lui aussi, d'avoir souligné, une fois de plus, certaines injustices flagrantes qui sont commises par les propriétaires des clubs des majeures. Celui qui achète une franchise dans une ligue majeure n'est pas maître chez lui; il dépend des décisions des autres propriétaires dont quelques-uns semblent groupés en un syndicat puissant, qui ayant la majorité des voix, contrôle ainsi le baseball. Il faudra probablement revenir aux beaux jours du Commissaire Landis alors que les ligues majeures n'avaient qu'un seul "chef", et que ce chef dirigeait avec fermeté les destinées des majeures.

Des rumeurs

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, une rumeur qui circule présentement à Montréal et voulant que Bernard Geoffrion devienne le prochain instructeur des As de Québec aura été confirmée ou démentie! Une chose est certaine cependant: Floyd Curry ne retournera pas à Québec où on ne lui a pas pardonné l'élimination des As en quatre joutes, dans les séries finales pour le championnat de la ligue Américaine. Doug Harvey aurait été un choix logique, mais Doug ne veut pas être instructeur. Il y a Phil Watson, bien connu à Québec pour ses frasques alors qu'il dirigeait avec succès les Citadelles de la vieille capitale. Mais Watson ne serait pas très bien vu de l'organisation des As à cause de la difficulté qu'il éprouve à s'entendre avec Lorne Worsley. Or Worsley a joué un trop grand rôle dans la belle tenue des As pour qu'on prenne le risque de se départir de ses services.

Quoiqu'il arrive, les rumeurs vont bon train à Montréal depuis les changements apportés à la direction de l'équipe. On prévoit que la rencontre entre les dirigeants de la ligue Américaine et de la ligue du Pacifique n'apportera pas grand-chose de neuf, mais on affirme qu'il y aura une forte ligue junior de constituée dans la province de Québec dès l'hiver prochain. La nouvelle serait annoncée au lendemain des séances de repêchage de la ligue Nationale, séances qui auront lieu à Montréal et auxquelles nous assisterons comme par les années passées. Il faut venir à Montréal pour constater que le hockey est véritablement le sport numéro un dans cette magnifique métropole, car, disons-le pour tous ceux qui n'ont pas vu Montréal depuis quelques années, cette ville n'est plus la même. Il y règne une activité incroyable, elle devient de plus en plus belle et la construction de nouveaux édifices en change l'aspect quotidiennement et ce nouvel aspect ne se fait pas au détriment de la métropole du Canada français.

M. Ahearne!

S'il faut croire les rapports émanant d'Ottawa, les dirigeants de la CAHA se seraient fait "river leur clou" par Bunny Ahearne, le magnat du "sport amateur" en Angleterre. Il faut croire que ces messieurs de la CAHA ne sont pas des as de la répartie pour s'être laissé clouer le bec par un hâbleur de la trempe de l'aimable Bunny, un pince sans-rire si jamais il en fut, qui doit être le premier à rigoler du bon tour qu'il a joué à ses collègues, sans doute assoupis par un repas trop copieux. Ahearne a mentionné que la CAHA n'avait pas fait une seule suggestion pour améliorer la tenue des tournois de hockey amateurs et olympiques; il a accusé ces messieurs de ne pas connaître les règlements et il est parvenu à se sortir de l'eau bouillante dans laquelle on voulait le plonger en employant le plus vieux truc des politiciens les plus roublards, se porter à l'offensive avant qu'on ne l'attaque, et faire porter le débat sur un sujet secondaire.

Il est malheureux qu'il ne se soit trouvé personne pour dire à M. Ahearne que le Canada n'avait pas de suggestions à faire parce que le jeu, comme on le pratique ici, a été changé pour favoriser les équipes européennes et que chaque fois que nous avons voulu faire valoir notre point de vue ou nous a demandé de nous reporter à un règlement vieux de 40 ans et que personne ne veut amender parce qu'il s'interprète trop facilement pour des clubs de seconde zone, qui croient pouvoir similaire avec les clubs de la ligue Nationale. Si Ahearne peut nous expliquer pourquoi les joueurs russes sont des salariés professionnels et pourquoi, dans ce cas, on leur permet de jouer dans un tournoi amateur, il nous aura rendu un fier service.

Au Sacré-Coeur

Fête des finissants

Samedi dernier, à 9 h. a.m., avait lieu une messe suivie d'un déjeuner pour les élèves de la 11e année, parents et institutrices, après quoi on procéda au clou de la fête en l'honneur des finissants.

Tout d'abord, il y eut chant adapté, présentant les finissants. Ceci fut suivi de rimes devinettes, où l'élève identifié se présentait pour recevoir un cadeau, symbolisant l'incident comique que rapportaient les vers. Les institutrices et les jeunes s'étaient certainement donné beaucoup de peine pour préparer ce programme vraiment bien réussi.

Après le mot de remerciement aux institutrices et aux parents, par Georges Patenaude, Martial Allard, au nom de la commission scolaire, souhaita succès et bonne chance aux élèves finissants, quelle que soit la profession de leur choix.

Le R. P. C. Lafrenière, curé, rappela aux élèves qu'avec cette base de formation religieuse qu'ils avaient reçue, il était de leur devoir de s'épanouir, de grandir pour que les sacrifices faits pour eux portent des fruits.

Tous les paroissiens veulent féliciter les finissants de l'école: Albert Calvez, Ronald Carrière, Anita Coutu, Linda D'Avignon, Normand Huard, Linda Tafalla, Gilles Loiselle, Georges Patenaude, France Raimondo, Claude Revard, Camille Roy, Janine Trudel, et leur souhaiter bon succès dans leurs entreprises.

Guides et Jeannettes

Le "Tag Day" annuel des Guides et Jeannettes aura lieu le dimanche 31 mai.

Visiteur

Le R. P. Frédéric Rainville, O.M.I., professeur au scolasticat de Lebret, est en visite dans la paroisse.

"Air Canada", nom officiel à partir du premier juin

MONTREAL — Le 1er juin, notre ligne aérienne nationale entreprendra la première étape du programme visant à la généralisation du nom Air Canada.

Ce jour-là, la Société assumera sa nouvelle identité et tous les services téléphoniques et de réservations de même que les annonces à l'aéroport et les renseignements en cours de vol emploieront l'indicatif Air Canada.

Cette mesure fait suite à l'acceptation par le parlement d'un projet de loi; la date du changement légal doit être proclamée par le Gouverneur en conseil.

Tout le nouveau matériel de promotion, comme les horaires, brochures et dépliants portent le nom d'Air Canada après le 1er juin, ainsi que toutes les annonces.

En raison des exigences complexes que comporte le changement de nom, la réalisation du programme s'étendra sur plusieurs mois. On s'attend à ce que la substitution soit un fait accompli vers la fin de l'année.

L'appellation "Air Canada" n'est pas récente. Elle apparaissait déjà en 1953 et en 1960 était employée partout aussi bien que "TCA".

La direction d'Air Canada s'est dite fort heureuse de la généralisation du nom qui, en plus d'être bilingue, indique l'aspect vraiment international de la compagnie: son réseau comprend en effet plus de 37,000 milles de voies aériennes au Canada, aux Etats-Unis, aux Antilles, au Royaume-Uni et en Europe.

Au 9e rang des compagnies aériennes du monde, Air Canada leur fait concurrence sur le quart de la surface du globe.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450

Winnipeg, Man.

Devant la tâche sans cesse renouvelée de rédiger un écrit, il arrive souvent à ma plume complaisante de faire face à un obstacle important: un cerveau aride recherchant l'idée créatrice. Cette idée, une fois trouvée, il s'agit ensuite de la contenir. Il ne faut pas aller trop loin, n'est-ce pas? Il faut demeurer souvent en deçà de la pensée. Parfois, se sentant visés, plusieurs m'ont assuré que je n'y allais pas de main morte. Toujours est-il, qu'une fois lancé sur la bonne route, l'on file à toute vitesse et l'on peut négliger les petites routes secondaires où se trouvent les aspects très intéressants. C'est justement ce qui m'arrivait la semaine dernière en faisant rapport de l'assemblée du 14 mai.

Comité de nomination

Oui, j'a oublié de mentionner en ma dernière chronique que les élections des officiers du Conseil auront lieu à la première assemblée de juin, soit le 11. Il fallait donc nommer un président du comité des nominations. Il a été jugé sage de mettre cela entre les mains d'un jeune frère résidant dans la paroisse du Sacré-Coeur. Le choix est tombé sur le frère Olivier Gagnon, encore jeune, mais expérimenté, puisqu'il ne manque presque jamais une assemblée régulière ou de l'exécutif dont il fait partie.

Un dernier mot

Disons un dernier mot sur notre mise au point de la semaine dernière au sujet de nos activités paroissiales. Depuis ce temps j'ai pris connaissance du bulletin d'Etat numéro 3; en deuxième page un bref historique du Conseil Provencher no 2450, qui se termine ainsi: "Nous pouvons dire que la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg a été son oeuvre de prédilection." Et cela, messieurs, ça ne vient pas de nous, mais bien du Conseil d'Etat.

Félicitations à notre dévoué secrétaire-financier, le frère Clément LeClaire, qui se dévoue comme trésorier du fonds de défense St-Onge.

Plusieurs ont vu d'un mauvais oeil la rébellion ouverte de ces parents de St-Vital. Nous n'en sommes pas! Qui entendrait parler de Riel aujourd'hui s'il était demeuré bien paisible au coin de son feu. Les parlementaires du temps n'estimaient guère les faits et gestes de cet homme qui ne croyait plus aux "paroles". Quand des adversaires surpris et navrés du désordre nous diront: "But, what do they want?" la réponse est toute cuite: "Action, not words!"

BISTOURI.

Le rapport Michener à la fois révolutionnaire et "modéré"

La Commission d'Enquête sur l'Organisation et le Financement du Gouvernement Local au Manitoba sera connue dans l'histoire de la province pour avoir recommandé l'imposition d'une taxe de vente provinciale. Bien des circonstances, dont elle n'a pas eu à s'occuper, indiquaient depuis longtemps que le gouvernement Roblin serait acculé à cette décision, suivant en cela l'exemple (?) de huit autres provinces. La justification de cette taxe (de deux pour cent) viendra d'un transfert à la province de certaines responsabilités fiscales qui pèsent à l'heure actuelle sur les municipalités, en tout ou en partie, par exemple, les services de bien-être, les services de santé et les services de planification et de construction d'hôpitaux. Prenant en main la responsabilité de ces services, la province laissera un champ d'action bien délimité aux municipalités et coupera les 39 catégories de subventions actuelles à ces dernières, car elles pourraient alors se financer sans trop de difficulté à même la taxe foncière.

En même temps, la Commission recommande une réorganisation provinciale-municipale qui est à la fois centralisatrice et décentralisatrice. On réduira les 106 municipalités rurales à une quarantaine, on les groupera par régions (neuf, à part le nord et Winnipeg métropolitain) intermunicipales, on créera neuf centres de coopération provinciale-municipale. Cette dernière suggestion a un double but, à savoir, établir neuf noyaux régionaux des succursales des départements provinciaux et promouvoir les communications sous un même toit, entre le bureau provincial régional et le bureau régional intermunicipal.

Les neuf villes-capitales en miniature seraient: 1) Virden, 2) Brandon, 3) Morden (ci-inclus, MR Louise, MR Lorne, V. Notre-Dame-de-Lourdes, V. Somerset, V. St-Claude, MR Cartier, MR St-François-Xavier), 4) Steinbach (ci-inclus, MR Montcalm, MR DeSalaberry, MR La Broquerie, V. St-Pierre, MR Ritchot, MR Ste-Anne-des-Chênes, MR Taché, V. Ste-Anne-des-Chênes), 5) Selkirk, 6) Portage-la-Prairie, 7) Minnedosa (ci-inclus V. St-Lazare), 8) Dauphin (ci-inclus, Ste-Rose-du-Lac, McCreary) et 9) Swan River. Ces régions seraient divisées en quartiers avec représentation proportionnelle et le conseil régional n'aurait habituellement qu'un rôle de coordination, mais sur proposition d'une municipalité-membre, des projets intermunicipaux pourraient être adoptés et imposés à toutes les municipalités-membres.

Sur le plan scolaire la Commission maintient la distinction entre les commissions scolaires et les conseils municipaux (avec droit d'appel de ces derniers en cas d'un budget scolaire trop élevé) mais elle recommande que l'administration et le financement des écoles élémentaires soient confiés à la commission divisionnaire, que les petits districts soient consolidés plus rapidement, que la taxe scolaire pour un programme de base soit uniforme dans toute la province (13 millièmes).

Les commissions scolaires locales garderaient les fonctions suivantes: entretenir des édifices, contrôler l'usage des édifices pour fins communautaires, embaucher les instituteurs (selon le barème négocié par la commission divisionnaire) contrôler l'enseignement de la religion, conseiller la commission divisionnaire sur les problèmes locaux. Le rapport prévoit qu'à la longue les limites des territoires scolaires divisionnaires correspondraient avec les limites des municipalités agrandies.

Dans la réorganisation provinciale-municipale, les districts hospitaliers disparaitront et l'administration locale de chaque hôpital serait en rapport avec le souscomité hospitalier du conseil régional.

La Commission a annoncé un changement radical de politique sur la question des exemptions de taxes. La situation des collèges universitaires demeure inchangée, mais les "Colleges-seminaries of learning", édifices religieux de nature récréative et culturelle, associations de vétérans et institutions charitables (ci-inclus les hôpitaux et les "foyers") payeraient dorénavant les taxes municipales, au lieu des taxes scolaires ou au lieu d'exemption totale. On maintiendra l'exemption des églises et écoles paroissiales "illogiquement". Les résidences d'instituteurs deviendraient taxables.

Dans Winnipeg métropolitain il y aurait un conseil de consultation intermunicipale et un conseil de planification hospitalière. Il n'y aurait plus de participation à 20 pour cent des autorités locales ou volontaires dans les frais de construction hospitalière.

Le rapport, qui suggère un "calendrier" de mise en vigueur, en tenant compte de l'opinion publique, se réfère aux ressemblances entre les problèmes fédéraux-provinciaux et provinciaux-municipaux et fait ressortir le rôle de Québec dans la restauration de l'équilibre constitutionnel des pouvoirs au Canada. Par principe la Commission Michener préconise une centralisation plus forte que par le passé dans la province, en y ajoutant des concessions destinées à sauvegarder l'intérêt local.

Il est à prévoir cependant que lorsque les copies du rapport circuleront plus librement et que les citoyens, surtout de la campagne, auront parcouru ses 306 pages, l'intérêt local se manifestera avec une vivacité étonnante.

Le Conseil de la Vie française en faveur du drapeau et du O Canada

QUEBEC — Le Conseil de la Vie française est nettement favorable à l'adoption d'un drapeau canadien distinctif le plus tôt possible. Il se rallie au choix de la feuille d'érable comme emblème sur ce drapeau. Enfin il appuie entièrement la désignation du "O Canada" comme hymne national. C'est ce qu'a annoncé le président de cet organisme à l'issue de la réunion des directeurs, la semaine dernière.

C'est au cours de cette même assemblée que le Conseil de la Vie française a lancé une souscription nationale afin de venir en aide aux six familles canadiennes-françaises de St-Vital, au Manitoba, qui sont passibles de prison ou d'amende pour avoir voulu envoyer leurs enfants à l'école catholique. Les montants recueillis serviront aussi à établir devant les tribunaux les droits des citoyens catholiques dans le domaine scolaire. Chacun est prié de faire tenir sa souscription le plus rapidement possible au Conseil de la Vie française, 75, rue d'Auteuil, Québec 4. Le gouvernement manitobain doit apprendre, s'il l'ignore, que les catholiques constituent près de la moitié de la population du pays et que les droits des parents en matière d'éducation de leurs enfants ont préséance sur une législation injuste.

Le secrétaire a fait savoir aux directeurs du Conseil que la diffusion du volume publié par cet organisme sur le **Bilinguisme et le biculturalisme** se poursuivait. Ce volume de 240 pages est une étude fouillée du problème, la plus complète et la plus documentée parue à date. Il est en vente au Conseil et dans les librairies.

Le président de cet organisme a assisté au congrès provincial de nos compatriotes franco-albertains, à la mi-avril. C'est au cours de ces assises que Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard en Alberta, a été décoré des insignes de la Fidélité française. D'Edmonton le président s'est rendu à Vancouver et Victoria. Il a rencontré les dirigeants de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique, ainsi que le chef du secrétariat mis sur pied en Colombie-Britannique grâce à un don très substantiel de Fraternité française, dont la souscription est en cours. Au retour, il a adressé la parole aux compatriotes de Windsor et de la péninsule d'Essex en Ontario. Les 17 et 18 mai, il a représenté le Conseil au centenaire du Collège de Memramcook et il a assisté aux premières manifestations académiques de la nouvelle université acadienne de Moncton. Dans son rapport à ses collègues, il a souligné le dynamisme qui anime actuellement la population acadienne, particulièrement dans les milieux scolaires.



Aussi longtemps que dure le débat sur les droits civils au Sénat à Washington, trois "séminaristes" se tiendront en attitude de prière auprès de la statue d'Abraham Lincoln dans le monument qui honore le "Libérateur des Esclaves". Les trois jeunes sont de fois catholique, protestante et juive, respectivement. Dans la photo l'on voit "Abe".

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

M. l'abbé J. Gaire, fondateur de la paroisse de Grande Clairière, Man., présentait aux lecteurs de La Liberté un magnifique travail sur la colonisation française au Canada, et plus particulièrement dans l'Ouest. Ce prêtre, d'origine française, arrivait au pays en 1888, et en plus de fonder la paroisse de Grande Clairière au Manitoba, il était responsable de l'établissement d'une dizaine de missions en Saskatchewan. L'auteur nous déclare que c'est en 1887-88 que la première immigration de France venait se joindre aux colons du Québec déjà établis dans l'Ouest. L'immigration au Canada passait de 21,000 en 1896 à 400,000 en 1912, mais tous ces nouveaux-arrivés ne se destinaient pas pour l'Ouest; en effet la majorité se fixait dans les régions mieux organisées de l'Est. Ce n'est qu'en 1911 que les immigrés se dirigent vers les Prairies en nombre important. En 1900 il se trouvait tout au plus 3,000 colons catholiques de langue française en Saskatchewan du sud et le même nombre en Saskatchewan du nord, alors que treize ans plus tard ce nombre atteignait 15,000 dans la région de Regina et 11,000 dans la région de Prince-Albert.

Le sénat canadien s'occupait des graves problèmes de la nation, en l'occurrence, l'adoption d'une loi prohibant les pourboires. Un sénateur du nom de Lavergne patronnait ce projet de loi et il déclarait que dans plusieurs établissements publics on ne donnait aucun salaire aux serviteurs parce que ceux-ci recevaient en pourboires une somme suffisante pour vivre. En certains cas, déclarait le sénateur, les serviteurs payaient le propriétaire pour le privilège d'occuper un poste récompensé par les pourboires.

La Compagnie Française d'Exportation recevait sa charte du gouvernement provincial du Manitoba. Cette nouvelle entreprise s'occupait de l'importation d'articles religieux. Les directeurs étaient MM. C. Vampoule, E. Létienne, P. Fontaine, P. Dupretz et A. Bernier. Leurs bureaux étaient à St-Boniface.

Il y a 40 ans (1924)

Jetons un regard sur la situation financière et commerciale en 1924. La Compagnie J.-A. Hébert, courtière depuis 1911, offrait au public manitobain des obligations de la ville de Paris. On pouvait se les procurer par tranches allant de 1,000 à 200,000 francs. — La Universal Motors Ltd., située à l'angle des rues Dumoulin et St-Joseph, offrait des automobiles usagées à des prix variant de $250 à $750. On pouvait se procurer une voiture de l'année précédente (1923) à des prix variant de $400 à $450. — Eaton's offrait une machine à coudre Eatonia (neuve) pour $42.00; une voiturette d'enfant se vendait $6.50; avec roues de caoutchouc $7.50. — La Maison Blanche, 15-17, avenue Provencher (aujourd'hui 133), annonçait de tout: vivres, vêtements, chaussures. Un imperméable d'homme se vendait $4.95; chaussures de qualité pour hommes $3.95, et pour dames $2.95; chapeaux garnis pour dames $2.85. — A.-G. Lévêque, dessinateur en fourrure, ouvrait un salon au no 291 de la rue Fort à Winnipeg. — Adolphe Huot, marchand-tailleur, établi au 64, avenue Provencher, offrait des complets d'hommes de première qualité à des prix variant de $19.50 à $34.50. — Le garage Boily et Perreault, 31, rue Dumoulin, s'engageait à réparer tout genre d'automobiles à des prix défiant toute compétition.

Il y a 30 ans (1934)

Son Exc. Mgr Neil McNeil, cinquième archevêque de Toronto, mourait dans sa ville épiscopale à l'âge de 82 ans.

Un dénommé Thomas Graham, de New York, était victime d'une erreur tragique. Il revenait chez lui assez tard dans la nuit lorsqu'il s'aperçut qu'il avait oublié ses clefs. Il se mit donc en frais de pénétrer chez-lui par une fenêtre lorsqu'il fut aperçu par un agent de police qui, le prenant pour un cambrioleur, fit feu et atteignit le malheureux Graham. La victime mourait à l'hôpital peu après.

La paroisse de Lorette, Man., célébrait le cinquantenaire de sa fondation. Cette paroisse fut d'abord une mission connue sous le nom de Petite Pointe de Chênes. Le premier cultivateur à s'établir de façon permanente dans cette paroisse fut M. Jean-Baptiste Gauthier qui y établit sa famille en 1860. Le premier curé résidant, M. l'abbé Joseph-Thomas Quévillon, arrivait en 1877. En 1873 on comptait 147 âmes réparties en 27 familles catholiques: 22 métisses et 5 canadiennes-françaises. La famille Elzéar Lagimodière s'établissait à Lorette en 1867; Elzéar Lagimodère était le fils de Jean-Baptiste Lagimodière, personnage passé à l'histoire du Manitoba.

Le grand bazar organisé par les Anciens du Collège de St-Boniface au profit de leur Alma Mater avait donné la somme de $3,190.57.

Il y a 20 ans (1944)

La guerre faisait rage en Italie et le Vatican se voyait obligé de se protéger. Ainsi on avait doublé les gardes aux portes de la Cité vaticane et les communications téléphoniques avec le reste de Rome avaient été coupées.

A l'occasion du centenaire de l'érection de St-Boniface en vicariat apostolique, plusieurs membres du clergé de l'archidiocèse ont reçu des honneurs de Rome. Mgr W.-J. Jubinville, P.D., V.G., était promu au rang de Protonotaire Apostolique. MM. les abbés Clovis St-Amant, curé de Lorette, Hubert Heynen, curé de Bruxelles, et Henri Bernard, de l'archevêché, devenaient prélats domestiques de Sa Sainteté.

La paroisse de Laurier, Man., tenait son troisième pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame des Victoires. Une foule de 700 pèlerins venus de toute la région donnait à la fête un éclat tout particulier. Les curés des paroisses avoisinantes avaient aidé à l'organisation de cette démonstration religieuse pour demander la paix.

Si en 1964 il a fallu gratter jusqu'au fond de la caisse d'assurance-chômage et même d'y verser des montants additionnels importants venant de nos impôts, il serait bon de se rappeler qu'en 1944 cette même caisse regorgeait de $200,000,000.

Son Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, présidait les cérémonies d'ouverture de la Maison Notre-Dame destinée aux retraites fermées. Cette fondation avait joui d'un tel succès que 16 ans plus tard, en 1960, on devait construire un nouveau local, tout à fait moderne, à St-Norbert, portant le nom de Villa Maria.

Il y a 10 ans (1954)

Avec tout le faste que réserve l'Eglise pour ses grandes cérémonies, S. S. le pape Pie XII présidait à la canonisation de son prédécesseur, St-Pie X. Cette cérémonie revêtait un caractère plus particulier parce que des milliers de catholiques avaient vécu sous le pontificat du nouveau saint. St-Pie X avait été surnommé le pape de l'Eucharistie parce qu'il avait exigé que les enfants soient admis à la sainte Table dès qu'ils avaient atteint l'âge de raison.

Le huitième festival de la chanson de Gravelbourg avait lieu dans l'auditorium du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg. Une foule de 400 auditeurs remplissait la salle. Le festival avait été un franc succès. Des choeurs de plusieurs paroisses françaises de la Saskatchewan avaient participé au festival et l'adjudicateur en était le R. P. J.-A. Lambert, C.Ss.R.

Pour célébrer l'anniversaire de sacerdoce de leur curé, M. l'abbé Léon Roy, les paroissiens de La Broquerie organisaient une soirée mariale en son honneur. Sous la direction de M. Jean-Marie Mulaire, les enfants et les adultes présentèrent la scène des apparitions de Lourdes.

A la collation des diplômes de 12e année au couvent de St-Adolphe, sept finissantes faisaient leurs adieux à leur Alma Mater. C'étaient Mlles Henriette Wenden, Mariette Préfontaine, Cécile Desharnais, Hélène Kerbrat, Lois Laroche, Marcelle Comeau et Cécile Sorin.

Enquête sur la situation française auprès des élèves du Collège de Saint-Boniface et du Collège d'Otterburne

(N.D.L.R. Sous la direction d'un professeur de sociologie au Collège de St-Boniface, une équipe d'élèves vient de terminer une enquête sur l'opinion des jeunes par rapport à la vie française au Manitoba. L'enquête a eu lieu au Collège de St-Boniface et au Collège d'Otterburne. Nous avons accepté bien volontiers de publier un rapport sur ce projet, dans le cadre de la page "Opinions". Le rapport se divise en deux parties, d'abord les questions et réponses, ensuite les conclusions générales. Le lecteur pourra passer facilement des questions aux réponses que nous avons imprimées en colonnes parallèles. La suite de ces deux colonnes est renvoyée à la page habituelle, où on trouvera aussi les conclusions. En découpant ce qui paraît dans cette page on trouvera plus rapidement les références à telle ou telle question, qui se trouvent dans l'article de synthèse. Encore une fois, merci aux jeunes collaborateurs et à leur professeur si méritant.)

QUESTIONS

1—A supposer que je ne puisse jamais en venir à parler parfaitement l'anglais et le français (les deux langues), j'aimerais mieux parler parfaitement: Anglais ☐ Français ☐

2—Au cours de son ouvrage et de son travail mon père doit parler SURTOUT: Français ☐ Anglais ☐ Français et Anglais également ☐

3—Si je renonçais totalement à ma langue française, j'aurais plus de difficulté à vivre ma religion: Oui ☐ Non ☐

4—Quand je serai marié et que mes enfants parleront anglais à la maison: je les laisserai faire ☐ je les reprendrai ☐

5—Si le Québec se séparait et si les Franco-Manitobains n'avaient pas plus de droits et de privilèges que les autres groupes ethniques minoritaires (Ukrainiens, Italiens, Allemands, etc.), alors j'aimerais mieux que le Manitoba: s'annexe aux Etats-Unis ☐ demeure uni au reste du Canada ☐

6—Je considère que je fais vraiment partie du groupe des Canadiens français: Oui ☐ Non ☐

7—Je suis du sexe: masculin ☐ féminin ☐

8—Je crois qu'il me sera possible d'en venir à connaître à peu près parfaitement les langues française et anglaise: Oui ☐ Non ☐

9—Le Canadien français qui vit et travaille dans un milieu de langue anglaise court un certain danger de perdre sa foi catholique: Vrai ☐ Faux ☐

10—Certains disent: "Pourquoi tant insister sur le français au Manitoba? Il vaut mieux être réaliste et bien apprendre d'abord l'anglais". Je suis d'accord avec cette position ☐ Je ne suis pas d'accord avec cette position ☐

11—Plus tard dans la vie, la langue qui me sera la plus utile pour gagner un bon salaire sera: l'Anglais ☐ le Français ☐ les deux langues également ☐

12—A la maison, nous regardons plus souvent la télévision en: Anglais ☐ en Français ☐ autant en anglais qu'en français ☐ Nous n'avons pas de télévision ☐

13—Mes parents m'envoient au collège (école) D'ABORD ET SURTOUT: parce que l'enseignement se donne en français ☐ parce que ça coûte moins cher qu'à l'université ☐ pour des raisons disciplinaires ☐ pour d'autres raisons ☐

14—Si mon collège (école) devenait une institution de langue anglaise: je resterais au collège ☐ je ne resterais pas au collège ☐

15—Je pense SURTOUT: en Français ☐ en Anglais ☐

16—Dans mes jeux, j'utilise habituellement les termes techniques: Français ☐ Anglais ☐

17—Je suis attaché au français au point d'être prêt à faire plus tard certains sacrifices financiers pour le conserver: Oui ☐ Non ☐

18—Ceux qui luttent pour la défense de la langue française au Manitoba sont: avant-gardistes et modernes ☐ des gens traditionalistes et dépassés ☐

19—Si le Québec se séparait et si les Franco-Manitobains n'avaient pas plus de droits et de privilèges que les autres groupes ethniques minoritaires (Ukrainiens, Italiens, Allemands, etc.), alors je crois que le français pourrait continuer à survivre au Manitoba: Oui ☐ Non ☐

20—Je crois qu'aujourd'hui, au Manitoba, la langue française est encore la gardienne de la foi catholique: Oui ☐ Non ☐

21—Actuellement, j'ai: 13 ans et moins ☐ 14 ☐ 15 ☐ 16 ☐ 17 ☐ 18 ☐ 19 ☐ 20 ans et plus ☐

22—Pour des raisons d'efficacité économique il est et il sera toujours impossible de faire adopter le français dans l'industrie et le commerce au Manitoba: Vrai ☐ Faux ☐

23—La visite (parents et amis) qui vient chez nous parle LE PLUS SOUVENT: Anglais ☐ Français ☐

24—Le poste de radio que j'écoute le plus souvent est: CKSB ☐ un autre poste ☐

25—A la maison, nous discutons de la question du français au Manitoba: jamais ☐ parfois ☐ souvent ☐

26—J'ai de très bons amis parmi les Canadiens anglais: Vrai ☐ Faux ☐

27—Je rêve en français ☐ en anglais ☐ dans les deux langues ☐

28—Je m'intéresse DAVANTAGE ET SURTOUT aux problèmes politiques de Winnipeg ☐ Ottawa ☐ Québec ☐ Washington ☐

29—Actuellement je suis au grade: 8 ☐ 9 ☐ 10 ☐ 11 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 14 ☐ 15 ☐

30—Avec mes parents je parle SURTOUT: Français ☐ Anglais ☐

31—Dans les conversations animées, j'ai plus de facilité à m'exprimer en Français ☐ Anglais ☐

32—Les Franco-Manitobains devraient s'organiser des centres de loisir où tout serait uniquement français et où ne seraient admis que ceux qui parlent français. Vrai ☐ Faux ☐

33— Mon père: n'a pas terminé son 7e grade ☐ a terminé son 7e grade ☐ a terminé son 12e grade ☐ a terminé son "collège" ☐

34—Actuellement, je parle mieux: Français ☐ Anglais ☐

35—Quand je parle anglais avec mes frères et soeurs, mes parents: me laissent faire ☐ me reprennent ☐ et me corrigent ☐ Je ne parle jamais anglais avec mes frères et soeurs ☐ Je n'ai pas de frère ni soeur ☐

36—Je désire que tous les Canadiens puissent comprendre et parler le français et l'anglais. Oui ☐ Non ☐

37—J'ai l'impression que les Canadiens français et leur culture sont dévalués et sous-estimés par les Canadiens anglais. Oui ☐ Non ☐

38—Si nous voulons conserver le français au Manitoba, nous devons: favoriser la séparation du Québec ☐ refaire totalement la constitution canadienne ☐ faire de petits changements à l'actuelle constitution canadienne ☐ tirer profit pleinement des avantages et privilèges qu'offre la constitution actuelle ☐

39—Si le Québec se séparait et si les Franco-Manitobains n'avaient pas plus de droits et de privilèges que les autres groupes ethniques minoritaires (Ukrainiens, Italiens, Allemands, etc.), alors je préférerais: déménager au Québec ☐ rester ici ☐

40—Dans **La Liberté et le Patriote**: je ne lis rien du tout ☐ Je lis quelques articles ici et là ☐ Je lis à peu près tout le journal ☐ Nous ne recevons pas le journal ☐

41—Il y a environ trois ans, je m'exprimais en français: Plus facilement ☐ Moins facilement ☐ Aussi facilement ☐

42—Je crois que les Franco-Manitobains qui luttent actuellement pour la sauvegarde de la langue française luttent: pour une cause perdue d'avance ☐ pour une cause qu'ils peuvent encore gagner ☐

RÉPONSES

		Otterburne 9-10-11-12 Total	Moyenne	Collège de St-Boniface 9-10-11-12 Total	Moyenne	13-14-15 Total	Moyenne	Total gén.	Moyenne gén.
		117	100%	148	100%	83	100%	282	100%
1	Anglais	59	50	55	37	34	41	99	35
	Français	58	50	93	63	49	59	183	65
2	Anglais	34	29.5	40	27	33	40.5	93	33
	Français	25	21.5	43	29	23	27.5	78	27.5
	Les deux	58	49	65	44	27	32	111	39.5
3	Oui	61	51.5	91	61.5	68	82	191	68
	Non	56	48.5	57	38.5	15	18	91	32
4	Laisser faire	39	33	28	19	17	20.5	50	17.5
	Reprendre	78	67	120	81	66	79.5	232	82.5
5	Etats-Unis	36	31	49	33	21	25	82	29
	Canada	81	69	99	67	62	75	200	71
6	Oui	92	78.5	131	88.5	68	82	248	88
	Non	25	21.5	17	11.5	15	18	34	12
7	Masculin	117	100.	148	100	67	81	266	95
	Féminin	0	0	0	0	16	19	16	5
8	Oui	92	78.5	122	82.5	54	65	223	79
	Non	25	21.5	26	17.5	29	35	59	21
9	Vrai	22	19	44	30	21	25	83	29.5
	Faux	95	81	104	70	62	75	199	70.5
10	D'accord	26	22.5	21	14	13	15.5	43	15
	Pas d'accord	91	77.5	127	86	70	84.5	239	85
11	Anglais	14	12	15	10	17	20.5	33	11.5
	Français	6	5	8	5.5	6	7	15	5
	Les deux	97	83	125	84.5	60	72.5	234	82.5
12	Anglais	104	88.5	119	80.5	65	79	218	77
	Français	0	0	3	2.5	5	6	9	4
	Les deux	12	10.5	13	8.5	9	10.5	35	12.5
	Pas de TV	1	1	13	8.5	4	4.5	20	6.5
13	Français	24	20.5	80	54.5	43	52.5	156	55.5
	Moins cher	2	2	0	0	7	8	7	2.5
	Discipline	22	19	10	6.5	1	1	13	4.5
	Autres raisons	69	58.5	58	39	32	38.5	106	37.5
14	Rester	78	66.5	71	48	38	45.5	124	43
	Pas rester	39	33.5	77	52	45	54.5	158	57
15	Français	58	50	95	64	62	75	187	62
	Anglais	59	50	53	36	21	25	95	38
16	Français	23	19.5	24	16	16	19	52	18
	Anglais	94	80.5	124	84	67	81	230	82
17	Oui	70	60	97	66	62	75	200	71
	Non	47	40	51	34	21	25	82	29
18	Moderne	99	84.5	126	85	60	72.5	227	80
	Tradition	18	15.5	22	15	23	27.5	55	20
19	Oui	95	81	72	49	21	25	126	45
	Non	22	19	76	51	62	75	156	55
20	Oui	85	72.5	105	71	26	31	173	61
	Non	32	27.5	43	29	57	69	109	39
21	13 et moins	1	1	9	6	0	0	48	17
	14	8	7	40	27	0	0	52	18
	15	26	22.5	38	26	0	0	38	13.5
	16	38	31.5	33	22	0	0	33	11.5
	17	30	26	23	15.5	10	12	33	11.5
	18	7	6	4	2.5	24	28.5	28	10
	19	6	5	1	1	25	31	26	9.5
	20 et plus	1	1	0	0	24	28.5	24	9
22	Vrai	46	39.5	54	36.5	42	50.5	129	46
	Faux	71	60.5	94	63.5	41	49.5	153	54
23	Anglais	18	15.5	17	11.5	18	21.5	39	13.5
	Français	99	84.5	131	88.5	65	78.5	243	86.5
24	CKSB	4	3.5	15	10	17	20.5	45	16
	Autre poste	113	96	133	90	66	79.5	237	84
25	Parfois	72	61	124	84	65	78.5	228	81
	Jamais	31	27	9	0	0	0	0	0
	Souvent	14	12	24	16	18	21.5	54	19
26	Vrai	110	94	99	67	62	75	198	71
	Faux	7	6	49	33	21	25	84	29
27	Anglais	42	15.5	29	28.5	8	28.5	48	28
	Français	18	36	42	19.5	25	9.5	79	17
	Les deux	57	48.5	76	52	51	62	155	55
28	Winnipeg	58	49.5	38	26	11	13	76	27
	Ottawa	23	19.5	41	28	33	40.5	85	30
	Québec	14	12	26	17.5	12	14.5	41	14,5
	Washington	22	19	43	28.5	27	32	80	28.5
29	Classes	117	100	148	100	83	100	282	100
30	Français	96	82	134	91	73	88	252	90
	Anglais	21	18	14	9	10	12	30	10
31	Français	42	36	82	55	56	68	156	55
	Anglais	75	64	66	45	27	32	126	45
32	Vrai	49	42	73	49.5	54	65	156	55
	Faux	68	58	75	50.5	29	35	126	45
33	Moins de 7e	23	19.5	38	26	25	30	72	26
	7e	62	53	74	49.5	31	38	130	46
	12e	24	20.5	19	13	22	26	53	18.5
	Collège	8	7	17	11.5	5	6	27	9.5
34	Français	54	46	103	69.5	41	50	180	67
	Anglais	63	54	45	30.5	42	50	102	33
35	Laissent faire	54	46	56	37.5	39	47	107	38
	Reprennent	37	32	49	33	19	23	98	34.5
	Parle jamais	17	14.5	42	28.5	25	30	76	27
	Pas de frère ni soeur	9	7.5	1	1	0	0	1	0.5
36	Oui	111	95	142	96	69	83	262	93
	Non	6	5	6	4	14	17	20	7
37	Oui	75	64	111	75	57	69	205	73
	Non	42	36	37	25	26	31	77	27
38	Séparation	10	8.5	3	2.5	6	7	12	4.5
	Refaire	10	8.5	22	15	17	20.5	47	16.5
	Changements	34	29.5	50	33.5	27	32	94	33
	Profiter	63	53.5	73	49	33	40.5	129	46
39	Québec	18	15.5	39	26.5	31	37	80	28.5
	Rester ici	99	84.5	109	73.5	52	63	202	71.5
40	Rien	30	26	34	64.5	18	21.5	66	23.5
	Quelques	78	66	95	23	55	67	183	65
	Tout	8	7	15	10	6	7	25	8.5
	Reçois pas	1	1	4	2.5	4	4.5	8	3
41	Plus facile	26	22.5	23	15.5	4	4.5	38	13.5
	Moins facile	46	39	67	45.5	53	64.5	141	50
	Aussi facile	45	38.5	58	39	26	31	103	36.5
42	Perdue	8	7	11	7.5	16	19	28	10
	Peut être gagnée	109	93	137	92.5	67	81	254	90

(Suite à la douzième page)

La Commission Laurendeau-Dunton achève une tournée de sondages

La Commission Laurendeau-Dunton a tenu à Winnipeg, mercredi, la 18e d'une série de journées de sondages, qui l'ont conduite d'un bout à l'autre du pays. La veille même un groupe de commissaires, M. André Laurendeau en tête, s'est arrêté à Port Arthur-Fort William où une centaine de personnes se présentèrent avec des opinions divergentes.

"Lire les rapports dans les journaux et aller entendre les gens sur place sont des expériences bien différentes", de commenter M. Laurendeau lors d'une conférence de presse à l'hôtel Fort Garry. Il fit remarquer que, dans presque tous les endroits où l'on tient des réunions plutôt officieuses, la séance débute par des déclarations à l'effet que, dans la localité, il n'y a pas de ces problèmes de langue et de race qui se trouvent ailleurs. Au bout d'une demi-heure les problèmes commencent à monter à la surface et la discussion s'engage. "Les participants apprennent les uns des autres pendant le débat. Ainsi on découvre qu'il y a plus de variété d'opinions à l'intérieur d'un groupe de citoyens de Vancouver, qu'il y a entre des citoyens de Vancouver et de Halifax . . . Aussitôt que des Canadiens s'asseoient ensemble, dit-il, ils trouvent de quoi discuter."

Les commissaires poursuivent leur propre éducation par ces réunions, de commenter M. Dunton. Ils n'ont pas d'opinion à exprimer à l'heure actuelle, mais ils ne peuvent pas ignorer l'immense variété des points de vue au Canada. Nous ne sommes pas engagés à opter entre l'une ou l'autre de deux positions possibles, car il se peut qu'il y ait d'autres positions. Ils ont appris cependant à écarter des questions trop globales, comme peu conformes à la réalité. M. Dunton a fait remarquer à un interlocuteur ukrainien qui se considérait comme anglicisé, qu'il y a des Ukrainiens de cette école et aussi d'autres, qui gardent en plus une loyauté profonde envers d'autres langues.

Si le Québec était moins arriéré, surtout dans la connaissance de l'anglais, il n'y aurait pas de problème, selon un journaliste. Ce commentaire, ainsi que l'impatience d'un autre reporter à l'égard de ceux qui posèrent des questions en français, amenèrent trois précisions de la part des commissaires imperturbables.

M. Dunton a fait remarquer que la Commission étant un organisme fédéral, elle se prêtait volontiers à des questions en français aussi bien qu'en anglais, quitte à les faire traduire au besoin.

M. Laurendeau a signalé que l'ignorance des citoyens d'une partie du pays par rapport à d'autres parties, n'était pas limitée aux Québécois. D'ailleurs, le problème d'un tiers de la population du pays mériterait d'être classifié comme "canadien".

M. Royce Frith, qui s'est prêté gracieusement à la tâche de la traduction, a expliqué le genre de bilinguisme que l'on prévoit au pays. Il faut que l'Anglais et le Français se sentent "confortables" partout, au moins dans leurs rapports avec les services nationaux. M. Frith a expliqué que, dans la province de Québec, si quelqu'un veut voir le ministre de l'Instruction publique, il peut s'adresser en anglais au portier du palais du gouvernement de Québec, au secrétaire du ministre et au ministre lui-même, ce qui ne peut pas se faire dans les autres provinces. "Demandez à quelqu'un à Toronto, en français où il faut aller, et il vous y enverra," conclue-t-il, avec humour.

La Commission a pris part à des séances d'étude au Collège-Uni, poursuivant toujours son programme de prises de contact personnelles avec toutes les couches de la population.

PROCESSION

Comme par les années passées, la procession annuelle en l'honneur du Très Saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ aura lieu à St-Boniface, le dimanche 31 mai.

Parcours: rues Taché, Cathédrale, Aulneau, Dollard, Traverse, Berry et Taché.

Reposoir: Hôpital général St-Boniface.

Les gens des paroisses environnantes qui prennent part à cette manifestation publique pourront se rendre à la Cathédrale, le soir à 7 heures.

Précieux-Sang

Les Dames de Ste-Anne du Précieux-Sang désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de leur vente de pâtisseries au magasin Safeway, rue Marion, le 22 mai, soit par leur travail, dons de pâtisseries ou autres.

Remerciement spécial de la présidente, Mme Desaulniers.

Nouvel exécutif du Cercle Molière

L'assemblée générale du Cercle Molière de St-Boniface avait lieu le mercredi soir 27 mai, à la salle du Cercle.

L'élection d'un nouvel exécutif rapporta les résultats suivants: Dr J.-M. Huot, réélu président; M. Gabriel Forest, réélu vice-président; Mlle Françoise Bélair, réélue secrétaire, et M. Louis Aubry, réélu trésorier. M. Denis Bélair fut élu conseiller pour remplacer M. Léo Rémillard.

Chronique de CKSB

Mardi dernier, dans le studio A du poste, avait lieu la clôture du concours des annonceurs-amateurs Dyson. Nous tenons à féliciter l'heureux gagnant, M. Gaétan Gosselin, de St-Malo, et tous les autres vainqueurs hebdomadaires. De plus, quatre personnes recevaient à cette occasion un chèque au montant de $50.00 qu'elles s'étaient mérité en votant pour leur annonceur-amateur préféré. Sincères remerciements à tous les participants et à tous les auditeurs qui ont fait de ce concours un succès à tous les points de vue. Après avoir reçu 10.132 lettres, on ne peut qu'être heureux de la collaboration du public à l'écoute. Encore une fois: merci.

Mercredi dernier, CKSB fêtait ses 18 années d'existence. Dix-huit années d'évolution et d'améliorations, tant au point de vue technique qu'au point de vue construction. On n'a qu'à visiter les nouveaux locaux pour constater les progrès . . . 18 années aussi d'aide et de collaboration des auditeurs . . . 18 années qu'on souhaite voir se multiplier par un nombre indéfini . . . 18 années à votre service!

Félicitations à notre camarade Rossel Vien dont on a publié récemment la traduction française du livre de E. B. Osler sur Louis Riel "Un homme à pendre". C'est un ouvrage qu'il faudrait se procurer au plus tôt.

La bénédiction et l'ouverture officielle du nouvel édifice de Radio St-Boniface Limitée auront lieu le lundi 8 juin et c'est Son Excellence Mgr Maurice Baudoux qui présidera à cette cérémonie.

Voici le palmarès du Ranch 1050 entendu à tous les jours de semaine de 3 h. 05 à 4 h. 25, de CKSB. Cette liste a été rédigée d'après les demandes des auditeurs reçues à cette émission depuis deux semaines. (Le numéro entre parenthèses indique la position de la mélodie la semaine dernière):

1—Rose des bois — Gaétan Proulx (1)
2—Texas Playboy Rag — Dean Hutchison et Mickey McGivern
3—Madeleine — Pierre Perreault (17)
4—Limbo Rock — Les champs (4)
5—Ne prends pas mon amour — Richard Anthony (2)
6—La grondeuse — Andy Déjarlais (3)
7—Unis pour la vie — Raymond Rouleau (10)
8—Nos cousins canaiens — Marcel Amont (14)
9—Yes, sir, that's my baby — Eddy Peabody
10—Red River jig — Andy Déjarlais (6)
11—Décidément — Alain Breton (7)
12—Le jour de retour — Dalida (12)
13—Dominique — Soeur Sourire (8)
14—Méo Penché — Marcel Amont (16)
15—Les vieilles maisons — Murielle Millard (15)
16—La fille que j'ai tant aimée — Bertrand Bédard (5)
17—C'est si bon — Cliff Richards (8)
18—J'ai perdu ton amour par ma faute — Willie Lamothe (11)
19—Bal chez Jos Brulé — Les frères Flamingo (23)
20—Walter's Waltz — Andy Déjarlais (22)
21—Je suis pardu — Robert Cogol (25)
22—French two step — Andy Déjarlais (19)
23—Quand le soleil dit bonjour aux montagnes — Lucille Starr
24—Poor Girl Waltz — Andy Déjarlais (24)
25—Clin d'oeil et doux baiser — Roger Miron (20)

Les cyclistes de Winnipeg projettent une année d'activités




M. Ed. Champagne, de 526, rue Des Meurons, St-Boniface, fut réélu président du Club des Cyclistes de Winnipeg et il lance une invitation spéciale aux cyclistes de tout âge de prendre part aux activités du Club.

M. Champagne fait savoir que ce Club n'est pas dédié seulement aux courses de bicyclettes mais aussi à de nombreuses et intéressantes tournées de camping pour les membres de tout âge. Il n'est pas nécessaire de posséder une bicyclette dispendieuse pour prendre part à ces courts voyages.

Les nouveaux membres sont initiés aux règlements des cyclistes et apprennent comment entretenir leur bicyclette. Des réunions spéciales auront lieu bientôt pour les étudiants des écoles du Grand-Winnipeg, intéressés à un programme spécial pour les jeunes.

Le Club des Cyclistes de Winnipeg a des promenades organisées tous les mardis et jeudis soir. Le départ a lieu à 7 h. 30 sur les terrains du Winnipeg Ski Club, angle Osborne et Don.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 25 mai avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. C'est sur une motion des échevins Lonergan et Couture que le Conseil décida de permettre à M. Fernand Marion, du bureau du greffier, de suivre un cours de quatre jours, soit du 15 au 19 juin, sur les affaires municipales; ce cours sera donné à l'Université de Manitoba.

La Croix-Rouge et l'Armée du Salut remercièrent le Conseil pour les octrois de $100 chacun qu'ils ont reçus et qui leur permettront de continuer leur travail humanitaire.

La parade annuelle de la Légion Canadienne, section St-Boniface-Norwood, aura lieu le 21 juin et la Légion serait honorée par la présence du maire et des conseillers. L'échevin Ursel, secondé par l'échevin Hart, propose que la ville fasse l'achat d'une couronne de fleurs pour l'occasion.

M. M. Prud'homme, greffier, demande la permission de prendre deux semaines de vacances à partir du 15 juin et recommande que M. F. Marion soit nommé pour le remplacer pendant ce temps, ainsi que durant le congrès des Maires et Municipalités, qui se tiendra à Regina, Sask., la semaine prochaine.

Le protecteur de l'ordre public de la rue Mission, M. W. C. Harrison, se présentait devant le Conseil pour protester contre les odeurs qui rendent l'air peu agréable à respirer et qui proviennent d'une manufacture de produits chimiques dans les environs. Il rapporta aussi que des camionneurs et autres chauffeurs se servent de la rue Mission comme piste de course, bien qu'il y ait une affiche limitant la vitesse à 30 milles à l'heure. Le Conseil avisa M. Harrison que l'Unité Sanitaire s'occupera des odeurs, et qu'on demandera au chef de police de faire un rapport sur la situation concernant la vitesse sur la rue Mission.

Une recommandation du comité de finances, voulant que le règlement qui régit la commission du musée soit amendé afin de signifier que les personnes autorisées à émettre et à signer les chèques de cette commission soient le président et le secrétaire-trésorier de cette commission, et non le maire et le trésorier de la ville, tel que stipulé dans le règlement actuel, souleva une assez longue discussion.

M. le maire, desendant de son fauteuil pour prendre part à la discussion, dit que le département du trésorier est équipé de tout l'outillage moderne pour faire ce travail plus efficacement et que toutes les commissions devraient suivre cette pratique, suivant la recommandation des vérificateurs qui ont exigé que la ville s'en tienne au règlement tel que voté, vu le petit nombre d'échevins (2) et le grand nombre de membres citoyens dans cette commission. L'échevin Ursel croit que cette politique engendrerait une certaine crainte parmi les membres de cette commission si toutes leurs actions doivent être révisées par le maire et le trésorier, et que si cette politique est adoptée, elle devrait s'appliquer à toutes les commissions. Plusieurs abondèrent dans le même sens et M. le maire demanda que les noms de ceux qui voteraient pour ou contre soient inscrits dans le registre. Lorsque le vote fut passé, afin de savoir si la recommandation du comité de finances devrait être rayée, seuls trois échevins et le maire ont voté en faveur et six autres votèrent en faveur d'un changement au règlement.

M. J.-B.-T. Hébert, ancien échevin, remercia le Conseil de son invitation à se joindre au comité spécial qui étudiera le renouvellement de la ville au nord de la rue Marion. M. Hébert est certainement un des citoyens qui connaissent à fonds les problèmes municipaux, ayant servi la ville pendant plusieurs années.

L'échevin Hart avise le Conseil qu'une réplique de la tour Eiffel, d'une hauteur de 120 pieds, pourrait peut-être être obtenue à bon compte de Vancouver, où elle a été érigée pour un festival international au coût de $30,000.

L'échevin McGurran donna un rapport concis du congrès de l'Association urbaine du Manitoba, qui a tenu une réunion à Boissevain, la semaine dernière. Un aperçu du rapport Michener leur a été donné par M. R. Swellie. Des études sur les changements de population et surtout sur le dépeuplement de nos campagnes furent suivies avec beaucoup d'intérêt. M. McGurran exprima les remerciements des échevins délégués à ce congrès, envers l'Association, et il croit que le maire devrait appeler une séance spéciale du Conseil pour étudier ces rapports. L'échevin St-Hilaire, qui l'accompagnait à ce congrès, résuma aussi les discours qu'ils entendirent.

L'échevin Guyot, président de la commission des parcs, dit que le Métro a proposé des plans pour l'utilisation des parcs Provencher et Winakwa et que ces plans sont déposés au bureau de l'administration des parcs de la ville.

L'échevin Lonergan propose un vote de condoléances envers Mlle Rocan et sa famille à l'occasion du décès de leur mère.

Plusieurs se demandaient pourquoi les drapeaux flottaient si longtemps sur l'avenue Provencher. En premier lieu, les drapeaux ont été arborés pour le congrès national de la Légion Royale Canadienne; ensuite il fut décidé de laisser la rue pavoisée pour le congrès des Chevaliers de Colomb qui a eu lieu à St-Boniface, et finalement c'était mardi dernier que le Club Kiwanis de St-Boniface fêtait son quarantième anniversaire. Ce n'était pas pour influencer le premier ministre dans son choix d'un drapeau distinctif pour le Canada!

A lundi prochain.

Petites Notes

Soirées dansantes

L'Union Nationale Française terminera ses soirées dansantes le 30 mai. Après cette date, la salle de l'Union peut être louée les samedis soir jusqu'au 12 septembre inclus. Ceux qui ont des projets de mariage, réunions, etc., peuvent signaler CH 7-7592 ou CE 3-4841 pour des renseignements plus détaillés au sujet de la location de cette salle à 191, avenue Provencher.

Remerciements

Les familles Hicks et Guigné désirent remercier bien sincèrement tous les parents, amis et voisins qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père et grand-père, M. Albéric Guigné.

Destination de Paris

M. Claude Boily, de St-Boniface, a quitté le Manitoba mercredi dernier pour Montréal d'où il s'envolera le 3 juin, à destination de Paris. Ce jeune Franco-manitobain, qui vient d'obtenir son baccalauréat en commerce de l'Université de Manitoba, travaillera deux mois à Paris au service d'une compagnie d'assurance-vie. Il profitera ensuite de quelques semaines de vacances pour visiter plusieurs pays d'Europe. A son retour, à la fin d'août, M. Boily élira domicile à Montréal où il exercera sa profession d'actuaire.

Ses parents et amis du Manitoba souhaitent à Claude un très heureux voyage, espérant qu'à son retour il leur fasse aussi profiter de ses expériences enrichissantes.

La Défense Civile dit:

Savez-vous quelle sorte de nourriture (et combien) avoir en dépôt en cas d'urgence? Vous pouvez trouver cette précieuse information dans "Eleven Steps to Survival".

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: TUrner 8-2351.

Du nouveau et de l'ancien au Festival de la chanson

Le Festival de la chanson française, qui eut lieu au Playhouse mardi soir, affichait cette année non seulement des hymnes connus et des chansons de folklore du bon vieux temps, mais aussi une opérette féerique et charmante et trois ballades, anciennes d'origine mais nouvelles pour les auditeurs. Et au centre, faisant face à l'orchestre et aux 200 jeunes, le P. Martial Caron contribuait sa direction habituelle à laquelle on ne s'habitue pas. Grand responsable du Festival, qui a été applaudi personnellement et longtemps à la fin du concert, il a eu soin d'expliquer à la rédaction du journal que cet événement n'est pas un "concert" au sens strict. Pour lui il s'agit d'une soirée familiale des Franco-manitobains, où la joie de communier dans le chant l'emporte sur les préoccupations artistiques.

La modestie du directeur ne cache pas cependant la qualité du travail de la chorale et la beauté de ce coup d'oeil "arc-en-ciel" de demoiselles en robes de toutes les couleurs (et à la chevelure de presque toutes les couleurs), le tout accentué par la sobriété vestimentaire des trois rangées de ténors et de barytons, au fond.

La chorale a bien chanté. Elle produisait un ton doux, souple et très uni, qui à l'occasion s'adoptait parfaitement aux exigences du "diminuendo" et du "crescendo" et se prêtait aux difficultés de phrases hachées en syllabes explosives. Le son flottait vraiment pendant l'"Ego sum Pastor bonus" et devenait simple et franc pendant l'exécution des trois chants nouveaux.

Pour couronner la soirée, les discours furent brefs. M. Paul Régnier loua tous et chacun, surtout l'invité d'honneur, M. J.-A. Dansereau, président général de l'ACEFM. M. Raymond Bernier, au nom de ce dernier, remercia tous et chacun, d'une voix un peu rauque, soit par suite de sa participation au chant avec la foule, soit par émotion à la vue des jeunes, les chefs de l'avenir.

L'opérette à base de contes de fées était délicieuse, quoique, au fond de la salle, de jeunes spectatrices semblaient trouver son déroulement un peu long et le dernier baiser un peu bref.

En somme, soirée très mémorable.

Décès

MME M. GLADU

Le 17 mai, à la maison Nazareth d'Otterburne, est décédée Mme Marie Gladu, âgée de 82 ans.

La défunte laise dans le deuil deux soeurs, Mmes S. Aubertin et E. Moran, et un frère, Joseph. Elle était la nièce de Louis Riel.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre chanté en la basilique de St-Boniface le jeudi matin 21 mai.

Revision du droit canon

CITE DU VATICAN — Le pape a nommé 70 consulteurs de la commission pontificale pour la revision du code de droit canon.

Il s'agit de 22 archevêques et évêques, 31 prêtres séculiers, 16 religieux et un laïque, le professeur Piocipriotti, de l'Université pontificale du Latran.







Le 30 avril dernier, M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles françaises au Manitoba, s'est embarqué à New York, à bord du magnifique bateau S.S. France, "le plus grand paquebot au monde", à destination de Le Havre, France. Le voyageur manitobain visitera quelque temps le pays ancestral. Tout en s'enrichissant de connaissances et d'idées nouvelles, il profitera sûrement de ses rencontres et contacts pour faire connaître davantage son pays aux "cousins" de France. Bon voyage à M. l'abbé Raymond, de la part de ses nombreux amis franco-manitobains.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

Dès le mois de décembre 1963, nous faisions mention dans nos chroniques du 42e congrès d'état des Chevaliers de Colomb, congrès qui s'est clôturé le 17 mai. Notre conseil, en tant que conseil-hôte cette année, s'était mis à l'oeuvre l'an passé pour que la réussite de l'entreprise soit la meilleure jamais vue. Ceux qui ont lu le reportage détaillé dans les pages de **La Liberté et le Patriote** de la semaine dernière, ont pu facilement constater que les préparatifs élaborés ont porté fruit. En effet, les éloges nous parviennent de toutes parts et nous pouvons réellement être fiers des résultats.

Disons d'abord que le président du comité central du congrès, le frère Napoléon Boily, a accompli un travail de géant, travail qui a duré plusieurs mois et qui a été rempli d'une façon admirable. Je crois donc dans l'ordre qu'il soit non seulement félicité, mais chaleureusement remercié. A tous les présidents des nombreux sous-comités nous adressons également notre reconnaissance pour un travail bien fait. Vous comprendrez sans doute que les nommer ici à tour de rôle serait peut-être un peu trop long, mais croyez-moi, ils ont tous donné de leur temps et généreusement. Un gros merci à tous. Du conseil en général, disons qu'il a répondu à notre dernier appel en secondant fortement tous les efforts du comité du congrès; c'était bien encourageant de retrouver plusieurs de nos frères soit à la réception au Juniorat et au banquet au Collège.

Un de nos frères n'a pas reçu sa part de publicité, cette année, et votre chroniqueur s'en excuse humblement. Tout de même, avant le terme de notre année colombienne, je crois de mon devoir de vous en dire quelques mots. Il s'agit d'un homme qui possède un bon timbre de voix, un homme qui possède une humeur toujours égale, un type qui possède un vocabulaire, dirais-je, "coloré" parfois, et dans lequel le mot "non" n'existe pas. Il a, cette année, accepté une tâche très onéreuse, sans mot dire, sans se plaindre; on aurait, dans certains quartiers, cru qu'il n'aurait pas les capacités, et même le courage, de supporter le fardeau des responsabilités qui lui seraient imposées au cours de l'année; son point faible aurait été celui de ne pouvoir déléguer de son travail aux présidents des différents comités du conseil. Par contre, aucun d'entre nous ne pourra jamais l'accuser de ne pas avoir rempli les fonctions dont il était chargé. Combien de fois s'est-il mis à l'oeuvre pour compléter le travail laissé en suspens par différents comités, sans maugréer, et pour le bien unique du conseil . . . Oui, vous avez deviné de qui je parle: notre vénérable Grand Chevalier, le frère Lewis J. Lavack. A mon point de vue, cet homme n'a jamais recherché les honneurs; il comprend à perfection les principes de notre Ordre et sait les mettre à profit aux moments opportuns.

Nous lui devons beaucoup de reconnaissance, non seulement pour avoir su guider la barque du conseil cette année, mais surtout pour lui avoir fait mériter les honneurs qu'il a reçu, le trophé Keith Routley, honneur accordé au conseil le plus actif dans la province. Disons que ce fut un honneur de travailler avec lui.

En terminant, il serait dans l'ordre de remercier les Pères Jésuites et Oblats, ainsi que les Soeurs Oblates, pour leur entière collaboration. A **La Liberté et le Patriote,** ainsi qu'au poste CKSB, nous sommes des plus reconnaissants pour l'entière collaboration qu'ils ont su encore une fois nous accorder.

APRES-TOUT.

L'Association à l'oeuvre

Vibrant appel de l'Association des instituteurs aux finissants des écoles secondaires

Pour un étudiant et une étudiante qui terminent honorablement le cycle de leur cours secondaire, le choix d'une carrière future ne peut se faire à la légère; et l'on remarque chez la plupart un temps de réflexion sérieuse, avant de s'engager dans la vie.

Il est, toutefois, une carrière qu'on n'ose pas assez envisager, et c'est celle de l'enseignement. Les douze ans passés sur les bancs de l'école font-ils désirer à plusieurs un changement d'atmosphère? C'est possible. Mais en ce cas, on ignore que chacun est directement responsable de l'atmosphère dans lequel il vit.

D'autres ne se croient pas dignes d'une telle mission. Qui peut l'être sur cette terre? Est-ce à dire que tous les professeurs sont imbus de leurs capacités? Sûrement non. Et c'est ce qui fait la noblesse de cette profession, que ceux qui l'ont embrassée, conscients de leurs déficiences, se renseignent continuellement pour être à jour et faire profiter au maximum les élèves qui leur sont confiés.

De plus, chez nous, dans la province du Manitoba, la carrière d'enseignement pour un jeune Canadien français qui en a les aptitudes est un devoir patriotique, un service à rendre à tous nos compatriotes.

C'est presque un cri d'alarme que nous lançons à tous les élèves canadiens-français des écoles secondaires de la province: nous manquons de professeurs canadiens-français pour remplir les demandes dans nos propres écoles; nous sommes forcés d'embaucher des professeurs de langue anglaise pour ne pas surcharger les nôtres et leur permettre un travail efficace.

Et comme toute carrière doit procurer des moyens de subsistance, nous pouvons dire que les salaires dans l'enseignement sont très raisonnables, et dans certains cas, alléchants.

Nous vous prions donc, jeunes filles et jeunes gens sur le point d'obtenir votre diplôme de 12e année, de considérer la question sérieusement au cas où la carrière d'enseignement ne vous aurait pas souri à première vue.

Pour plus de renseignements, adressez vos demandes à: L'Association des Instituteurs de langue française, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.

☆ ☆ ☆



M. Georges Forest, membre de l'exécutif de l'A.E.C.F.M.

M. Georges Forest est né le 14 mai 1924 à La Salle, Man. Fils de M. Gabriel-Ambroise Forest, originaire de Bonaventure (Gaspé, Québec), et d'Elise Desgagné, il est le septième de neuf enfants vivants, soit sept garçons et deux filles.

M. Georges Forest fit ses études élémentaires à l'école "Barkam", de La Salle, et son cours secondaire à l'école des garçons à St-Norbert, sous la direction de Mme Elisa Houde.

Sa 12e année complétée, il s'enrôla au corps de l'Aviation Royale Canadienne, où il obtint son degré en navigation aérienne. Démobilisé en 1945, il fit un stage d'un an en deuxième année pré-médecine à l'Université de Manitoba. L'année suivante, il suivit le cours de l'Institut Pédagogique du Manitoba et enseigna ensuite, pendant deux ans, à l'école "Victory" de West Kildonan.

Diplômé en 1949 de l'Institut pour agents d'assurances à Hartford (Connecticut, E.-U.), il embrassa cette carrière. Son bureau est connu sous le nom de la firme "Assurances Georges Forest".

Membre du Comité Exécutif de l'Association d'Education depuis 1959, M. Forest assume depuis ce temps la présidence du Comité de Vie Française de l'AECFM.

Depuis 1937 déjà, M. Forest s'intéresse aussi au mouvement coopératif en général et aux Caisses populaires en particulier. Il fut secrétaire-propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba en 1961 et 1962, et fonda à ce titre plusieurs nouvelles Caisses populaires et notamment "La Familiale", à St-Boniface, celles des Sts-Martyrs-Canadiens, au Parc Windsor, et celle de Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona. De plus, il fonda en 1959, la Société de Placements canadienne-française, Coopérative Limitée.

Membre fondateur de la Caisse populaire du Précieux-Sang, sa paroisse, il est actuellement le président tout en étant aussi, depuis cinq ans, membre du Comité de Crédit de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba. Il fut en outre, pendant deux ans, membre directeur du Conseil Canadien de la Coopération.

M. Forest fut l'initiateur de la campagne contre la création du gouvernement métropolitain à Winnipeg, et de la campagne de protestation contre l'emploi de "Winnipeg 6" comme adresse postale de St-Boniface.

Très actif dans l'Association de Parents et Maîtres, M. Forest fut président de l'Association locale du Précieux-Sang, puis secrétaire, et président de la Fédération des A.P.M. du Manitoba. Il fut aussi membre-directeur du Mouvement Catholique des "Parents et Maîtres" de langue française du Canada.

M. Georges Forest, époux d'Anita L'Heureux, est père de cinq enfants, dont deux fréquentent l'école paroissiale du Précieux-Sang.

La correction de l'examen de français

Samedi et dimanche prochains, 30 et 31 mai, aura lieu la correction des examens de français de l'Association d'Education.

Nos lecteurs aimeraient sans doute savoir comment ce travail est organisé.

Disons tout d'abord que la correction des examens est répartie entre six centres, de la manière suivante: St-Boniface, 3e, 9e et 10 années; St-Norbert, 4e année; Ste-Rose-du-Lac, 5e année; Notre-Dame-de-Lourdes, 6e année; Ste-Anne-des-Chênes, 7e année; St-Pierre-Jolys, 8e année.

Un responsable de la correction est nommé pour chacun de ces centres et, de plus, deux autres instituteurs ou institutrices dirigent, l'un la correction des questions objectives, l'autre celle des rédactions, tandis qu'une autre personne est responsable des repas pour les correcteurs.

Plus de 300 instituteurs participeront cette année à la correction des examens de français.

Entre-temps, les copies d'examen ont été retournées au secrétariat, vendredi et samedi derniers, et ont été immédiatement triées par années d'études.

Dès lundi de cette semaine, le personnel du secrétariat classait les examens de chaque année scolaire par ordre alphabétique des paroisses, commençant aussi le travail de préparation des examens écrits, en vue de la correction.

Comme on le sait, les correcteurs ignorent les noms des élèves et même l'endroit de provenance des examens qu'ils corrigent. Toutes les précautions nécessaires sont donc prises à ce sujet. Il reste ensuite à additionner les points de chaque élève et à dresser la liste des résultats.

Autre détail important: quelques jours avant la correction, les responsables de celle-ci se réunissent et s'entendent pour que les examens soient corrigés partout selon les mêmes normes, et chaque centre de correction est muni de clefs, c'est-à-dire de réponses-types, en vue de réduire au maximum les erreurs qui restent toujours possibles, voire inévitables.

Plus que jamais notre personnel enseignant, tant laïque que religieux, se dévoue sans compter à ce dur travail; nous nous devons de lui rendre hommage et de le remercier publiquement et très sincèrement de ce temps précieux qu'il offre si généreusement, et tout à fait bénévolement, au service de notre cause française.

Voici cette semaine, une première liste des correcteurs de l'examen de français de l'Association d'Education:

Soeur Louise-Gabrielle est responsable du centre de correction de St-Boniface et le R. F. Irénée Breton, S.M., de celui de Ste-Rose-du-Lac.

Centre de St-Boniface

Sr M.-Angèle-Thérèse, Sr Henri-de-Marie, Sr M.-Louise-Gabrielle, Sr M.-Jean-Augustin, Mlle J. Gauthier, Mlle M. Boily, Sr Anne-Marie, Mlle C. Bazin, Mlle H. de Moissac, Mlle P. Gauthier, Sr M.-T.-d'Avila, Sr M.-St-Charles, Sr M.-Jacinthe, Sr Jean-Vianney, Sr M.-de-Lorette, Sr St-Rémi, Sr St-Félix, Sr Marie-du-Divin-Coeur, Sr St-Maurice, Sr Thérèse-du-Rédempteur, Sr Colette-des-Anges, Sr M.-Alma, Sr M.-Norbert, Sr M.-St-Edmond, Sr M.-du-Sauveur, Sr St-Gilles, Mlle H. Saulnier, Mlle M. Bibeau, Mlle M.-B. Gaborieau, M. G. Arnauld, Sr M.-Lucille, Sr M.-Juline, Sr M.-Wilfrid-Lucien, Mlle Anna Toupin.

M. H. Balcaen, Sr Cécile Champagne, Sr Hélène Desrosiers, Sr Lucie-du-Sauveur, Sr St-René, M. W. Giroux, Sr Paul-du-Sacré-Coeur, Mlle J. Auger, M. R. Fréchette, Sr M.-St-Anaclet, Sr M.-St-Bernard, Sr M.-St-Henri, M. Denis Bisson, Sr M.-Alphonse-de-Ligori, Sr M.-du-Bon-Secours, Mlle L. Guyot, Mme L. Baril, Mlle F. Dupré, Mlle E. Simon, Sr Anne-Véronique, Mlle T. Meissmer, Mlle L. Toupin, Mme Rachel Roy, Mme M.-A. Ayotte, Mlle L. Lischynski, Mlle Y. Bélanger, Sr M.-Rose-des-Anges, Mlle I. Ronceray, Mlle A. Delaquis, Mlle D. Bilodeau, Sr M.-Berthe-Augustin, Sr Albert-de-Marie, Mlle H. Levasseur, Mlle H. Griveau, Sr Marie-Célina, Mlle Y. Jamault, Mlle G. Vérard, Mme L. Nakoneshny.

Sr M.-Rachel, Sr Léon-de-la-Croix, Sr Suzanne, Sr Arthur-Marie, Sr M.-Joseph, Sr M.-Gertrude-Alice, Sr M.-Paul-Alexandre, Sr M.-de-St-Bonaventure, Sr M.-Emilie-de-la-Croix, Sr M.-Jacinthe-du-St-Rosaire, Sr M.-Stella-de-l'Immaculée, M. Raymond Painchaud, Mlle Jacqueline Tilgat, Mlle D. Houle, Mme J. Chateau, M. R. Painchaud, Sr Pierre-du-Sauveur, Sr Marie-Angèle, Sr Marie-St-Alfred.

Centre de Ste-Rose-du-Lac

M. Albert Normandeau, M. A. Fontaine, Mlle G. Préteau, Mlle G. Beaudin, Sr M.-Ste-Claire, Sr M.-Alice, Sr Estelle-Marie, Sr M.-de-Lourdes, Mlle Jeanne Labous, M. L. Boisvert, M. Claude Valcourt, Mlle M. Blanchard, Mlle G. LeGal, M. Marcien Ferland, Sr M.-Ste-Françoise, Sr M.-Présentine-de-Jésus, Sr M.-Ste-Denise, Mlle Irène Verley, Mlle Annette Gagné, le R. F. I. Breton, Sr M.-de-l'Assomption, Mme Alain Legal, Mlle R. Le Bas, M. René Courcelles, M. Jean Bosc, Sr M.-Emilia, Mlle T. Perreault, Sr M.-Ida-de-Jésus, Sr M.-de-Lourdes.

L'Association et le drapeau

Le sondage d'opinion fait récemment par CKSB sur la question du drapeau canadien a prouvé que les Franco-Manitobains favorisent l'adoption d'un drapeau distinctif.

Depuis 1961 déjà, l'Association d'Education s'était prononcée pour le choix d'un drapeau à feuille d'érable.

En effet, par une motion adoptée le 28 juin 1961, l'A.E.C.F.M. adoptait le drapeau préconisé par la Ligue du Drapeau Canadien. Le 27 février 1962, le Comité de Vie française de l'Association d'Education proposa l'achat du drapeau en question, et l'exécutif ratifiait cette proposition lors de son assemblée du 14 mars 1962.

Depuis lors, le drapeau à feuille d'érable a été mis à l'honneur aux congrès de l'A.E.C.-F.M. et au Festival de la Bonne Chanson.

L'Association d'Education se réjouit du geste posé par le premier ministre du Canada, qui veut doter enfin notre pays d'un emblème distinctif, débarrassé de tout symbole colonial.

Le Comité de publicité.

Sainte-Marie

Naissance

M. et Mme Marcel Pattyn sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Richard, le 21 avril, à l'hôpital général St-Boniface. Un petit frère de 7 livres et 6 onces pour Estelle.

Décès

MME L. ST-MARS

Le 18 mai est décédée à l'hôpital King Edward de Winnipeg, Mme Lucie St-Mars, de cette ville. Elle était âgée de 85 ans.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Arthur, Julien, Guillaume, Alexandre, Joseph et Roger; trois filles, Mmes L. Pattyne, W. Fast et J. Shaw; quatre soeurs, les Rév. Srs Valade, S.G.M., Marie-Roger et Marie-Adélard, S.N.J.M., et Mme B. Heiberling; un frère, M. E. Marion; 14 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface, le 21 mai. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface, dans le lot familial.

Jeune cordon-bleu gagnante d'un prix

Mlle Lorraine Lambert, de 966, chemin Bibeau, St-Boniface, fut nommée gagnante d'un certificat spécial pour sa participation à un concours culinaire Five Roses pour jeunes canadiennes. Elle compte parmi les vingt gagnantes manitobaines de ce grand concours national.

Les participantes devaient donner leur recette favorite et répondre à un questionnaire sur la cuisson en général.

Ce concours pour adolescentes, sous les auspices de la compagnie Five Roses, lancé pour la deuxième fois, a remporté un beau succès.

Grand succès des Jeux Olympiques de la Division de la Rivière-Rouge

ST-PIERRE-JOLYS — Depuis plus de deux semaines, sous l'énergique direction de nos deux maîtres, MM. Emile Péloquin et Richard Roy, les élèves de l'Institut Collégial St-Pierre emploient principalement leurs loisirs à deux activités: la préparation du terrain de jeux aux épreuves de piste et de pelouse et l'entraînement vigoureux dans ces exercices sportifs.

Même une semaine avant, la cour subit encore les avaries d'un printemps pluvieux et n'est qu'un grand marais. En creusant un canal (notre "Panama", nous l'appelons) et à l'aide d'un puissant moteur, nous réussissons enfin à assécher le terrain. Quelque cinquante charges de terre et de gravier transportées en toute vitesse les mercredi et jeudi 20 et 21 mai, nous permettent d'élever une piste que nous essayons ensuite d'aplanir et de fouler avec toutes sortes de machines. Et tout cela, nous l'accomplissons en cette soirée mémorable du 21 mai, où certains travaillèrent jusqu'à une heure fort avancée de la nuit!

Si, durant deux jours surtout, nous avons été sur les épines, nous respirons plus librement en ce vendredi matin car, dans le temps de le dire, nos habiles gars ont déjà sillonné la piste des coureurs de lignes blanches parallèles. Cette piste est encore trop molle à notre goût, mais nous sommes prêts pour l'ouverture des jeux! C'est l'essentiel dans le moment!

Rassemblement

De midi et quart à midi et demi, des quatre coins de la division scolaire, en autobus, en voitures, arrivent des centaines et des centaines d'athlètes et de spectateurs.

Sans tarder, l'on sonne le rassemblement. Avec empressement et joie, les chefs de claque et les concurrents se groupent au sud de l'Institut Collégial, tandis que les autres étudiants et leurs professeurs se réunissent au nord du terrain de jeux. Rangés fièrement, leurs étendards respectifs ondulant sous la brise, les chefs de claque et les athlètes défilent au rythme d'une marche musicale entraînante et dans l'ordre indiqué: St-Pierre, Otterburne, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Malo.

Puis, un silence imposant plane bientôt sur la foule pendant que l'on joue, sur ruban magnétique, un enregistrement de notre hymne national. Notre directrice, la Rév. Sr M.-Anna-Josèphe, souhaite alors à tous une chaleureuse bienvenue et, en quelques mots, montre la valeur, aux points de vue physique, intellectuel et moral, d'une telle rencontre.

M. Antonin Duhamel, inspecteur de la division, adressa un souhait approprié: "Que les gagnants gagnent bien; que les perdants perdent avec humilité", et il déclare les jeux officiellement ouverts.

Chefs de claque

Les chefs de claque égayent ensuite les spectateurs par leurs démonstrations rythmiques et distinguées. Les étudiantes de St-Pierre, sous la direction de Jacqueline Tissot, 11e année, exécutent une marche gracieuse avec aisance et charme et sont vivement applaudies. De Ste-Agathe, nous sommes témoins de sauts agiles, de bans animés. Ce sont ensuite les demoiselles de St-Jean-Baptiste qui occupent le théâtre en plein air: leur chant mélodieux et humoristique, "Le petit chien blanc", met le sourire aux lèvres. Puis, de St-Malo, un groupe dynamique qui ne manque ni d'originalité ni d'enthousiasme . . . surtout dans sa ferme confiance de remporter le grand trophée . . . c'est magnifique l'optimisme de la jeunesse!

Epreuves sportives

Le ton de gaieté et d'entrain est communiqué à tout l'auditoire et un après-midi de lutte, d'endurance, de victoire, de fatigue, commence.

Tout est si bien organisé que les épreuves se succèdent, se déroulent même simultanément sans aucun délai, sans aucune perte de temps. Notre annonceur-en-chef, M. Gérard Gagné, proclame les noms des premiers concurrents des courses sur la piste, des sauts et des lancers sur la pelouse.

Chez les garçons

Les candidats des cinq écoles de garçons sont à l'honneur dans toutes les épreuves. Quelques-uns réussissent des prouesses que nous signalons ici: dans la catégorie senior, Robert Jutras (Otterburne), saut en longueur, 18' 1"; Léo Létourneau (St-Jean-Baptiste), triple saut, 35' 11"; et Jean Lafournaise (St-Malo), course du mille, 5 min. 1.2 sec.; dans la catégorie intermédiaire, Eugène Ritchot (St-Pierre), saut à la perche, 9' 4"; Claude Fillion (St-Jean-Baptiste), saut en longueur, 17' 7"; Roger Arpin (St-Pierre), course de 220 verges, 27.2 sec.; Paul Berthelettte (Ste-Agathe), lancer du poids, 45' 5"; dans la catégorie junior, Omer Fontaine (St-Pierre), lancer du disque, 104' 2"; et Ronald Valois (Otterburne), course de 440 verges, 1 min. .07 sec.

Chez les filles

Les filles aussi remportent des victoires épatantes: dans la catégorie junior, Rachel Catellier (Ste-Agathe), lancer du disque, 79' 2"; Viviane Dansereau (St-Jean-Baptiste), course de 60 verges, 8.6 sec.;! Claudette Lambert (St-Malo), lancer du poids, 31' 7"; dans la catégorie senior, Paulette Péloquin (St-Pierre), saut en longueur, 12' 7½'.

Et même chez les filles la course du demi-mille est en vogue. Partout, il y a de l'ambition, de l'enthousiasme, de l'énergie.

Le dévouement et l'esprit de collaboration des filles de St-Pierre se manifestent non seulement dans leur participation aux sports, mais encore dans l'aide qu'elles apportent aux organisateurs et aux professeurs qui conduisent les épreuves et dans leur service à la Cantine.

L'épreuve d'endurance qui termine nos Olympiades n'est nulle autre que la course du mille (oh, que c'est long et essoufflant de parcourir le tour de la piste quatre fois!) entreprise par des garçons de chacune des quatre catégories.

Service de la Cantine

Pendant que nos athlètes courent ou sautent dans le stade, d'autres doivent se préoccuper de refaire les forces, ce à quoi s'occupent nos aides de la cantine. Toute la matinée, on en avait beurré des brioches pour les "chiens-chauds": trois cents! Il s'agissait de profiter, en ce vendredi de fête, de la dispense accordée avec tant de bienveillance par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

Donc, sous l'heureuse initiative de Noël Arpin, la cantine va bon train. Comme des abeilles diligentes, chacun s'affaire à la tâche confiée. Chaque heure, à tour de rôle, un groupe de sept élèves assure le service: quatre commis servent athlètes et spectateurs affamés et assoiffés, deux s'occupent des liqueurs douces, et un se tient à la caisse.

Déjà, il est 6 h. p.m., et grand temps que les épreuves sportives se terminent, car liqueurs douces, crème glacée, tablettes de chocolat, etc, disparaissent trop vite.

Succès des jeux olympiques

En somme, notre après-midi est un franc succès, et M. l'inspecteur, messieurs les commissaires, professeurs et élèves n'ont qu'à se féliciter d'avoir organisé et encouragé ces exercices sportifs dans la division.

Il sied, en terminant, de formuler le voeu suivant: puissent les gagnants de la Division être favorisés dans les éliminatoires régionales qui auront lieu ici à St-Pierre, le samedi 30 mai.

Les élèves de la 12e année,
Institut Collégial St-Pierre.

Le comité général

La MSSAA (Manitoba Secondary Schools Athletic Association) s'occupe de l'organisation des sports dans les écoles secondaires de la province. Sous sa juridiction viennent les éliminations qui conduisent au championnat provincial en ballon-panier, ballon volant, soccer, gymnastique, curling, hockey, football, badminton, "track and field" (piste et pelouse), balle-dure.

Pour faciliter ces éliminations, la province est divisée en 13 régions ("zones"). Chaque région est composée d'un certain nombre de grandes divisions (divisions scolaires). Une équipe qui remporte un championnat provincial a dû d'abord gagner dans son école, dans sa Division scolaire, dans sa région, puis au provincial.

Le comité MSSAA de la Rivière-Rouge a deux représentants de chacune des cinq écoles de la Division: les RR. FF. F. Marion et Bougie, C.S.V., d'Otterburne; la Rév. Sr Hélène-Monique et M. Lucien St-Vincent, de Ste-Agathe; la Rév. Sr Edmond et M. Léo Létourneau, de St-Jean-Baptiste; MM. Wilfrid Gosselin et Noël Joyal, de St-Malo; M. Richard Roy (secrétaire) et M. Emile Péloquin(président), de St-Pierre.

Les Divisions Seine, Rivière-Rouge, Hanover, Agassiz et Lord Selkirk constituent la région 13 ("Zone 13"). Cette région est sous l'habile direction de M. Jake Epp, professeur de culture physique à l'Institut Collégial de Steinbach. Les divisions Seine et Agassiz ne participent pas au MSSAA. Espérons que bientôt la Division Seine nous enverra ses athlètes, afin que quelques Canadiens français puissent s'opposer aux équipes puissantes de Steinbach et de Selkirk.



La Rév. Mère Georgette Leduc, 24e supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, vient de terminer la visite canonique des 18 maisons de la province dite de St-Boniface. Durant ses trois mois de séjour, elle a pris contact avec les 287 religieuses se dévouant à des oeuvres assez diverses: grandes institutions comme celles de St-Boniface et de Regina, hôpital et foyer de Gravelbourg, hôpitaux de Fort Frances et de Ste-Rose, lointaine mission de Berens River où les religieuses dirigent un hôpital et deux écoles, écoles indiennes de Lebret, Fort Frances, Assiniboia et St-Michel (Sioux du Nord Dakota), écoles de St-Norbert, Ste-Anne, St-François, La Broquerie et Lisieux, enfin la Maison provinciale de St-Boniface avec son noviciat, ses malades et ses chères soeurs anciennes. Ces maisons de l'Ouest canadien ne sont qu'une faible partie de sa grande famille religieuse établie à Montréal et ses environs, aux Etats-Unis, en Alberta, dans le Grand Nord et au Brésil. Deux nouvelles missions ont été ouvertes récemment au Kenya et en Tunisie; il est aussi question d'un dispensaire au Liban. Partout où elle passe, Mère Georgette Leduc sème la joie. En vrai Fille de l'Eglise elle entre pleinement dans le mouvement vers l'adaptation. D'ailleurs, son expérience de 20 années comme directrice d'une école d'infirmière aux Etats-Unis et ses années de supériorat l'ont préparée à ses grandes responsabilités. Sa compagne de voyage, la Rév. Mère Evangéline Mayrand, secrétaire générale, a revu avec plaisir l'Ouest canadien qui l'a jadis retenue 25 ans parmi nous.

Octroi de $25,000 aux Ontariens de langue française

QUEBEC — Le Service du Canada français d'outre-frontière, qui dépend du ministère des Affaires culturelles, vient d'octroyer $25,000 à l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario pour l'aider financièrement à construire à Ottawa un édifice où l'on trouvera le siège social des Ontariens francophones.

L'immeuble s'élèvera au coin des rues Parent et Boteler, dans le secteur français de la capitale. Il aura deux étages. Il abritera les bureaux de six groupements, tous dévoués aux intérêts français en Ontario.

L'Université d'Ottawa, la future Place des Arts, l'ambassade de France seront dans le voisinage, de même que les demeures du Gouverneur général et du Premier Ministre du Canada.

L'ACFEO vient de vendre l'ancien bâtiment qu'elle occupait à Ottawa et qui ne convient plus à ses besoins.

L'association est une institution qui a été fondée il y a plus de 50 ans. Elle a sous son égide 225 conseils locaux et 25 conseils régionaux.

Congrès de la LFC

L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, thème du message de Mgr Maurice Baudoux à Transcona

TRANSCONA — La Ligue des Femmes Catholiques de langue française du diocèse de St-Boniface a tenu son premier congrès annuel à Notre-Dame-de-l'Assomption, à Transcona, le mardi 26 mai: 61 déléguées représentaient les 356 membres de neuf paroisses. Au cours de la journée, elles écoutèrent les divers rapports des paroisses, une conférence donnée par le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., élurent les officières du conseil pour l'année 1964-65, etc. Un rapport complet de ces activités du congrès sera publié la semaine prochaine, grâce à la collaboration de Mlle Hélène Blais, présidente de la LFC.

Il importe toutefois de communiquer dès maintenant les importantes paroles prononcées à la fin de ce congrès par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux sur "L'éducation dans le monde d'aujourd'hui", après le banquet dans la salle paroissiale, auquel assistaient, en plus des congressistes, quelques curés dont M. l'abbé Bernard Bélanger, aumônier diocésain de la LFC et curé des Sts-Martyrs-Canadiens, ainsi que M. Raymond Bernier, représentant l'exécutif de l'AECFM.

Son Excellence, se réjouissant que le bouton de la LFC se soit épanoui en une si belle fleur diocésaine en moins de deux ans et formulant le voeu que cette fleur croisse toujours en nombre de sections et en bonne volonté de travail pour atteindre les buts assignés, dit d'abord "merci" à l'aumônier diocésain dont l'obéissance à l'évêque s'accompagne constamment d'un dynamisme à toute épreuve et félicita les responsables et les membres de leur esprit de grande collaboration et de leur fécondité apostolique.

Puis il montra comment il faut s'y prendre pour que cette fécondité et ce dynamisme durent, avec vigueur: préparer la relève, savoir faire entrer dans le mouvement plus de jeunes pour dialoguer avec eux, pour les faire bénéficier de son expérience propre, pour établir un équilibre parfait entre jeunes et moins jeunes. Oui, dit le conférencier, il faut avoir l'inquiétude du remplacement, il faut savoir quitter à temps s'il le faut, il faut comprendre les jeunes successeurs et même accepter qu'ils fassent quelques erreurs au début. Agir ainsi, c'est le meilleur moyen d'assurer la vitalité permanente de la Ligue, c'est du coup atteindre son but ultime, à savoir donner sa pleine mesure "à l'exercice du sacerdoce royal qui est en vous, mesdames, en tant que laïques et selon votre situation concrète dans l'Eglise du Christ".

Après ces préliminaires, Mgr Baudoux aborda le sujet qu'on lui avait assigné, en précisant qu'il entendait parler de "l'éducation" non seulement des enfants, des jeunes, mais aussi des adultes. Car, de nos jours, il faut plus que jamais comprendre que tous nous avons besoin d'éducation.

Même les évêques qui sont (selon le droit canon) dans l'état de perfection acquise, ne cessent de s'éduquer eux-mêmes depuis le moment de la convocation du Concile Vatican II par S. S. Jean XXIII, dit Mgr Baudoux. Ils apprennent constamment, ils s'éduquent formidablement au véritable sens de l'Eglise universelle, ils découvrent sans cesse de nouvelles perspectives d'achèvement. Il doit en être ainsi pour tous et chacun, en remettant sans cesse sa formation sur le métier pour y travailler, pour reprendre si possible le temps perdu.

Et . . . il faut faire vite. L'Eglise ne donne-t-elle pas l'exemple? Qui n'est pas essoufflé par les multiples changements ecclésiastiques qui s'opèrent présentement, par exemple dans le domaine de la liturgie? Il serait pourtant si commode de ne pas bouger. Mais non, il y a trop à faire, nous souffrons d'un trop grand retard dans ce domaine de l'adaptation religieuse et dans tant d'autres "pour répondre aux vraies exigences du temps présent". C'est là le champ de notre éducation, où il faut non seulement lire de gros livres, mais davantage s'acharner à mettre en pratique ce qu'on sait et ce qu'on doit faire. Et vite, à l'exemple de la jeunesse actuelle qui a un tel sens des réalités contemporaines et s'acharne à vouloir agir en conséquence. Donc comprenons que "notre" bon vieux temps est chose révolue, et agissons en conséquence.

Or, pour agir ainsi, dit Mgr Baudoux, il faut prendre conscience de ces trois éléments: des changements énormes s'opèrent sous nos yeux, aujourd'hui on remet tout en question; deuxièmement, ce sont maintenant des laïcs qui tiennent les grands leviers de commande; et enfin, ce qui se construit ne respecte pas toujours, ni habituellement, les grandes valeurs humaines et chrétiennes.

Elaborant abondamment le premier de ces trois points, Son Excellence démontra qu'on tend actuellement à faire tomber bien des barrières d'antan. En guise d'exemples: émancipation de la femme qui prend "sa" place dans la société, surabondance des loisirs qui favorisent à certains privilégiés des voyages enrichissants ou absorbants en un nombre impressionnant d'avions suprarapides, diversité inouïe des emplois (au 19e siècle il n'y avait que 300 sortes de professions dans le monde, aujourd'hui on en compte plus de 30,000), migrations continuelles de pays à pays, émancipation des jeunes, esclavage de la publicité, etc. Nous vivons vraiment dans un monde changeant où tout est remis en question. Et il en est de même dans le monde religieux qui connaît un extraordinaire renouveau biblique, liturgique, catéchistique, oecuménique, apostolique. Jean XXIII avait raison d'affirmer qu' "un souffle de Pentecôte" se répand sur tous et sur tout.

Mais hélas! Ce souffle de Pentecôte, qui rajeunit l'Eglise en Concile, n'influence pas encore suffisamment notre monde moderne. Car on ne peut nourrir une absolue confiance en ceux qui possèdent les leviers de commande, et qui ne sont pas nourris par une pensée chrétienne. A chacun de nous de voir à ce que le Christ se trouve en tout ce qui se fait, selon les directives précises et si fortes des trois derniers papes qui n'ont cessé de rappeler aux laïcs qu'ils doivent prendre le monde où ils vivent pour le consacrer à Dieu son créateur et son rédempteur. "Ceci s'adresse à vous, mesdames, mesdemoiselles, ceci fait partie de votre vie, de votre être chrétien."

"D'autant plus que ce congrès vous a permis de vous sentir moins seules, vous a encouragées à vous remettre à la tâche selon les directives de la Ligue, ensemble, vous a fait comprendre que vous pouvez et devez exercer votre sacerdoce royal dans le monde."

Mme H. Philippot, de la paroisse Ste-Marie, remercia gentiment le conférencier, qui avait été présenté au début par Mme A. Jutras, de Letellier. C'est Mme J.-R. Senez, présidente de la section de la Ligue dans la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona, qui présidait à la table d'honneur.

M. Raymond Bernier, représentant de l'AECFM, avait au tout début offert les voeux de la population franco-manitobaine aux dames de la Ligue, remercié Mgr Baudoux d'avoir créé cette section française des femmes catholiques dans son diocèse, et montré comment le rôle de la femme-mère permet chez nous l'épanouissement des hautes valeurs spirituelles et culturelles, telles que l'amour, la vérité, le beau.

Mme Louise Roy-Morin, artiste si bien connue au Manitoba français, apporta sa riche contribution au succès de ce banquet en interprétant quelques chants de son répertoire. (Elle était accompagnée au piano par Mme Denise Miller, de la paroisse du Précieux-Sang.) Elle chanta: "Chant de la Nature", de Barbirolli; "Légende du Petit Navire", de Missa; "Chère mo lemmé toi" et "Michieu Banjo", chansons créoles, arrangement par C. Nickerson. Elle ajouta, pour répondre à la demande de ses auditeurs, l' "Ave Maria" de Schubert, chant qu'elle dédia à la paroisse de l'Assomption. On peut dire que la voix mélodieuse de l'artiste suscita de fortes émotions chez plusieurs, et des applaudissements nourris la récompensèrent avantageusement.

(La semaine prochaine, rapport complet de ce congrès bien réussi.)

Le Club sportif de La Broquerie décerne des trophées à ses joueurs

LA BROQUERIE — Le dimanche 24 mai, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école secondaire de La Broquerie, un banquet fut servi sous les auspices du Club sportif pour honorer les joueurs de hockey. Environ 200 convives furent servis.

A la table d'honneur, on remarquait les directeurs du club, MM. Roland Gauthier, Marcien Boily, G. Nadeau et A. Fournier et leurs épouses, MM. E. Freynet, Oscar Gagnon et Lucien, ainsi que le dévoué aumônier du club, M. l'abbé U. Lafond, curé, MM. et Mmes Smith et L. Barkman, de Steinbach, M. S. Patrick, des "Blue Bombers", et son épouse, M. Chorley, des "Maroons" de Winnipeg, M. Maurice Lévesque, de CKSB, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et son épouse et M. McPherson, qui accompagnait sa fille, Claudia, la plus jeune nageuse qui a traversé la Manche en 1963.

Invités par M. Alphonse Fournier, maître de cérémonies, les invités d'honneur ont bien voulu adresser la parole à l'auditoire, félicitant les joueurs de leurs progrès et parlant de leurs occupations respectives.

On profita de l'occasion pour distribuer les trophées suivants: trophées du Marchoton de CKSB, à Alice Boily, seule fille de La Broquerie qui y a participé, pour avoir complété les 50 milles; à Gilbert Verrier, qui est arrivé le premier; à Claude Rocan, le deuxième, et à Claude Tétreault, 11 ans, le plus jeune, qui a complété la marche; trophées du hockey: à Adélard Gauthier, coupe "Lady Byng" accordée au joueur le plus propre; à Paul Taillefer, coupe décernée au joueur le plus utile; à Robert Daneau, le plus jeune joueur; à Hubert Bouchard, coupe offerte par l'inspecteur d'école Tony Duhamel, au joueur qui a enregistré le plus grand nombre de buts; à Oscar Gagnon, coupe offerte par M. le curé pour appréciation des services qu'il a rendus au club.

La coupe "Molloy A" et la coupe du Carnaval furent présentées à Paul Taillefer, capitaine du club. On distribua aussi à chaque joueur un beau gilet bleu, gage de reconnaissance de la part du club.

M. le curé prononça le mot de la fin, se disant très satisfait de l'intérêt que la paroisse porte aux jeunes, à preuve la nombreuse assistance au banquet. Il dit aussi que le hockey est un sport très important pour la jeunesse et qu'il espère que les activités du club se poursuivront à l'avenir.

En guise de variété, Mme J.-E. Bohémier et ses filles, Jeannette et Lucille, présentèrent quelques morceaux de musique et de chant au milieu de la soirée.

La St-Jean-Baptiste

Avis aux intéressés. Comme par les années passées, la fête de saint Jean-Baptiste sera célébrée à La Broquerie encore cette année. Pour accommoder les élèves et leurs instituteurs et institutrices, ainsi que plusieurs paroissiens, qui doivent travailler en dehors durant la semaine, il a été décidé de remettre cette célébration au samedi suivant la fête, soit le 27 juin.

En fait de parade, on vous offrira quelque chose tout à fait différent des années passées. Pour plus de détails, lisez **La Liberté et le Patriote** durant les semaines qui viendront.

Mariage Delorme-Gagnon

Le samedi 23 mai, en l'église de La Broquerie, Mlle Hélène Gagnon unissait sa destinée à celle de M. Arthur Delorme, de Marchand. M. l'abbé U. Lafond, curé, bénit leur union et célébra le saint sacrifice de la messe à leurs intentions. M. Nestor Gagnon conduisait sa fille à l'autel, tandis que M. P. Delorme accompagnait son fils.

La mariée portait une longue robe blanche avec jupe bouffante. Son bouquet était composé de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Madeleine et Jeanne Gagnon, soeurs de la mariée, étaient vêtues en bleu aqua et la petite bouquetière, Doreen Delorme, avait une robe identique à celles des filles d'honneur.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Balcaen et Raymond Delorme.

Après la cérémonie du mariage, tous se rendirent à la salle "Au blé d'or" à Ste-Anne-des-Chênes où un succulent repas fut servi. M. Oscar Gagnon agissait comme maître de cérémonies et M. Albert Vielfaure, M.A.L., offrit le toast à la mariée. Le tout se passa dans une saine gaieté et l'on se sépara pour se réunir de nouveau pour une soirée où de nombreux parents et amis, venus de toutes parts, offrirent leurs voeux aux nouveaux époux.

Mieux vaut habiter à l'angle d'un toit, que de faire maison commune avec une femme querelleuse. (Prov. 21, 9)

Olympiades '64 de la Rivière-Rouge

La journée du vendredi 22 mai avait débuté avec une température maussade et la pluie s'était mise de la partie pour envenimer les choses.

Les athlètes, plus ou moins consciemment, ont dû adresser une prière à la Providence, car l'après-midi fut des plus rayonnants. Plusieurs sentent encore les effets du soleil resplendissant, bien que la chaleur fut tempérée par une brise rafraîchissante. En un mot, nous avons eu une journée splendide pour les diverses activités des olympiades.

Nous tenons à offrir nos sincères félicitations à nos hôtes de St-Pierre qui, pour nous recevoir, ont déployé beaucoup d'énergies dans la préparation du terrain.

Le comité sportif de la division de la Rivière-Rouge, composé de M. Emile Péloquin, président, et de ses aides, M. Richard Roy, le R. F. Albert Bougie, C.S.V., M. Wilfrid Gosselin, les Rév. Srs Hélène-Monique et Edmond-de-l'Eucharistie, MM. Noël Joyal et Lucien St-Vincent, a réussi à organiser une démonstration agréable pour tous. Dans leur tâche, ils ont reçu l'appui des professeurs de la division, dont quelques-uns eurent à remplir des postes un peu plus en évidence, tels MM. Raymond Thuot et Raynald Lavack, du collège d'Otterburne, M. Paul Humniski, le R. F. Vincent Bissonnette, C.S.V., et la Rév. Sr Marguerite-Yvonne. La fonction plus ingrate de surveillance générale a été remplie par les autres professeurs qui, une fois encore, resteront dans l'ombre.

Pour apprécier à sa juste valeur l'ouvrage de toutes ces personnes, il suffit de jeter un regard sur le programme de la journée qui s'est déroulé sans intermission.

Tout d'abord, ce fut la parade des athlètes, bannières en tête. Dans cette parade, chaque école secondaire était représentée par un nombre d'étudiants assez imposant. A un moment donné, tout le groupe s'est arrêté et, face au drapeau hissé près de l'école, on écouta religieusement notre hymne national.

Puis, la principale de l'école St-Pierre, la Rév. Sr Anna-Josèphe, souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs, en français et en anglais, en montrant la nécessité des exercices physiques pour obtenir la santé de l'âme.

Après cette brillante introduction, M. l'inspecteur Antoine Duhamel insista sur un point qui nous semble très judicieux, à savoir qu'il faut encourager et féliciter tout athlète quel qu'il soit, sans distinction d'école. Voilà du vrai sport, tel qu'il faut l'envisager, avec un esprit de fraternité sans frontière. M. l'inspecteur déclara donc les olympiades officiellement ouvertes, et je crois qu'il a dû se réjouir de voir son mot d'ordre bien exécuté. Preuve que les jeunes de chez nous, je dis bien de chez nous, sont remplis de bonnes dispositions qui ne demandent qu'à s'affirmer.

C'est donc dans le meilleur esprit sportif que les jeux se sont déroulés tout au long de l'après-midi, avec un peu d'avance sur l'horaire prévu, dans la majorité des cas.

Les spectateurs ont assisté à des performances dans différents domaines: courses de plusieurs distances, y compris le mille, saut en longueur, saut en hauteur, saut à la perche, lancer du poids, lancer du disque. On a pu voir à l'oeuvre de véritables athlètes pourvus d'une grande endurance, fruit d'un long et laborieux entraînement.

Toutes ces démonstrations avaient lieu sur un terrain proprement aménagé au centre duquel se dressait la table des compilateurs. Ce cerveau des olympiades, interprété par M. Gérard Gagné, envoyait à tous les participants et spectateurs les résultats au fur et à mesure qu'ils arrivaient. Nous aurions cependant aimé une plus grande ovation des gagnants, comme de les faire monter sur une estrade centrale telle qu'aux Jeux Olympiques; les olympiades n'en sont-elles pas la réplique?

Il ne faudrait pas passer sous silence le dévouement de la Rév. Sr Gérard qui a contribué à apaiser bien des appétits par ses "hot dogs". Il est bon de dire ici que Mgr l'Archevêque avait accordé à tous les gens sur le terrain des compétitions de faire gras en ce vendredi, mais sur le terrain seulement. L'Eglise encourage les sports sains. La cantine a bien fonctionné parce que bien organisée aussi. Les liqueurs distribuées aux responsables ont été appréciées et nos remerciements vont à qui de droit.

On conclut facilement qu'une telle journée si bien réussie est le fruit d'une très grande collaboration à tous les niveaux: laïques, religieux et religieuses, garçons et filles du cours secondaire de toute la division.

Malheureusement, l'espace manque ici pour donner les résultats de toutes les courses, mais je ne peux m'empêcher, vu que c'est la chronique du collège de mentionner les noms de nos élèves qui ont brillé ici ou là.

Section primaire: Gérald Valois et Teddy Hay.

Section junior: Jules Comeault, Henri Goulet, Ronald Valois, Robert Goulet, Donald Lussier, Paul Gilmore et Joseph Muller.

Section intermédiaire: Maurice Fillion, Paul Graveline, Normand Tougas, Fernand Goulet et Maurice Duhard.

Section senior: John McDonald, Roger Duclos, Francis Nepinack, Robert Jutras, Francis Benoit, Gilles Parent et Ronald Lamontagne.

Tous ces gagnants devront de nouveau défendre leur titre contre d'autres athlètes de la zone cette semaine. Nous leur souhaitons bonne chance afin qu'ils puissent participer aux olympiades provinciales à Winnipeg.

Et c'est avec sincérité et amour du sport bien compris que je souhaite la même chance aux autres concurrents de la division, et j'offre mes plus sincères félicitations à tous les gagnants et gagnantes de toutes les sections, qu'ils soient de St-Pierre-Jolys, de St-Jean-Baptiste, de St-Malo, de Ste-Agathe ou du collège St-Joseph d'Otterburne.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

Visite d'un missionnaire de Bolivie

Le samedi 23 mai nous arrivait le R. P. Jacques de Lahaye, O.M.I., missionnaire depuis plusieurs années en Bolivie.

C'est un Français qui a fait des études au Manitoba et a vécu pendant huit ans dans l'Ouest, dont six années au Scolasticat oblat de Lebret, Sask. Après une brève présentation du R. P. Gérard Clavet, C.S.V., le visiteur a montré des diapositives de son pays d'adoption avec force commentaires.

Puis il nous a parlé longuement d'un sujet brûlant d'actualité: les révolutions fréquentes dans ces pays sous-développés. La verve du bon Père en a convaincu plusieurs, pour ne pas dire tous, de la nécessité de faire quelque chose et de ne pas se contenter de prier béatement pour une amélioration de la situation tout en continuant sa petite vie tranquille sans vouloir être affecté.

Les élèves ont répondu très généreusement à l'aumône sollicitée par le Père Clavet à la fin de la soirée, en remerciement de l'intéressante causerie missionnaire. Bravo, les gars. Vous êtes la preuve vivante que le monde de demain sera meilleur, si vous le voulez.

Richard SABOURIN,
président de la J.E.C.

Letellier

Assemblée de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres de Letellier se réunissait à l'école élémentaire, le mardi 5 mai. Environ 33 personnes étaient présentes.

M. Joseph Saurette présidait l'assemblée. Il y eut lecture des rapports de la secrétaire et de la trésorière.

On demanda aussi à Mme Peggy Calder, qui avait assisté au congrès de la section anglaise, de donner un compte rendu de ce qui s'y passa. Elle le fit bien volontiers et tous furent intéressés d'entendre ce qu'elle avait à dire au sujet de la revision actuelle des programmes d'études, de l'allocation familiale, des librairies scolaires, des examens et du cours général qui est en essai.

Mme Joseph Saurette, qui avait assisté au congrès de la F.A.P.M. française tenu à Ste-Agathe, donna elle aussi un compte rendu. Quand ceci fut terminé, on procéda à l'élection des membres des différents comités pour l'année 1964-1965.

Il y eut aussi des divisions en équipes afin de répondre à un questionnaire bien intéressant qui avait été préparé par l'exécutif. Ensuite on présenta le film "The Test" qui, sans doute, sera une aide précieuse aux parents et aux enfants. Pour terminer cette agréable soirée, un délicieux goûter fut servi.

Tous remercient cordialement MM. Joseph Saurette et Bernard Ayotte et Mme Fortier, ainsi que tous les autres qui contribuèrent au bien de l'A.P.M. pendant cette année.

La Semaine Etudiante

Celle-ci fut pour l'école une semaine tout à fait spéciale. Chaque jour dévoilait de nouvelles surprises. M. le curé y apporta sa bonne coopération et les élèves furent contents de répondre à son appel et à celui de Mlle Yvonne Desautels, institutrice, qui n'épargna rien afin que cette semaine fut un succès.

Vendredi il y eut messe à 3 h. 30 p.m., pour tous les enfants de l'école, avec sermon de circonstance.

Plusieurs parents se rendirent à l'école pour voir le travail accompli par les élèves des 7e et 8e années. Ce qui captiva l'attention fut le musée qui avait été préparé avec beaucoup de soin. Celui-ci contenait certainement des choses qui valaient la peine d'être vues.

Première communion

Le 7 mai, jour de la fête de l'Ascension, avait lieu la première communion des petits enfants de la 1ère année. Cette cérémonie toujours touchante l'est davantage lorsque les petits sont accompagnés de leur papa et de leur maman. Les filles des différentes classes chantèrent pendant la messe et tous sont reconnaissants à Mme Alban Gallant qui voulut bien toucher l'orgue à cette occasion.

St-Norbert

Bienvenue à Mme Bédard

C'est le mardi soir 19 mai que se réunissait un groupe de dames de la paroisse pour souhaiter la bienvenue à Mme Elie Bédard qui arrive du Pérou accompagnée de son mari et d'un charmant poupon. Native de la province de Québec, Mme Bédard a donné deux ans et demi de sa jeunesse aux missions sud-américaines, remplissant tour à tour les fonctions d'infirmière, de dentiste, d'apôtre, etc. N'essayons pas de décrire le zèle apostolique; il est trop varié et n'a pas de bornes; pourrait-il en être autrement quand il s'agit de la plus grande de toutes les oeuvres, répandre le règne du Christ jusqu'aux confins du monde tout en essayant de soulager les misères humaines!

Ce fut une soirée des plus agréables; on offrit à l'héroïne de la fête un grand nombre d'objets divers, utiles et agréables, qui l'aideront à s'établir bientôt dans leur "home" manitobain. Ce joyeux rendez-vous se termina par un délicieux goûter.

Un chaleureux merci à ces dames qui eurent cette bonne pensée et qui en furent les organisatrices, ainsi qu'à toutes celles qui, par leur présence et leur contribution, firent de cette petite fête de bienvenue un succès.

Anniversaire de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maitres de St-Norbert fêtera son 10e anniversaire le 30 mai prochain à l'école élémentaire, à 8 h. 30 p.m.

Bienvenue aux anciens résidants, amis et intéressés.

Pour plus de détails veuillez appeler Mme Germain Maguet, GRover 4-2114, ou Mme Paul Potier, GLobe 3-2631.

Elie

Décès

Le jeudi 21 mai mourait à sa résidence, M. Emerie Bouchard, âgé de 68 ans. M. Bouchard est né et a toujours demeuré à Elie. Il était vétéran de la première grande guerre. Lui survivent, deux frères, Armand et Joseph.

Les funérailles eurent lieu le lundi 25 mai en l'église du St-Sacrement d'Elie. M. l'abbé H. Roy, curé, officiait. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Assemblée de l'A.P.M.

Le 13 mai avait lieu au gymnase de l'école élémentaire une assemblée traitant du cours général qui sera au programme dans les écoles secondaires de la division, en septembre. M. Muirhead, inspecteur, présenta le conférencier, M. McKay, du Département d'Education. MM. les abbés G. Gervais, de St-François-Xavier, et U. Paquette, de St-Eustache, rehaussaient l'assemblée par leur présence. Le tout se termina comme de coutume par un café.

Çà et là

Mme Lionel Desilets est partie en voyage à Edmonton, Alta. Elle passa par Gravelbourg, Sask., prendre son fils, Maurice, qui fait le voyage avec elle.

M. et Mme Albert Ménard sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Roy, de Montréal, visitent la famille Dufour.

Félicitations à M. et Mme Adélard Sénécal à l'occasion de la naissance d'une fille, et à M. et Mme Marcel Bouchard à l'occasion de la naissance d'un fils.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 19 mai avait lieu la première réunion de l'année de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme Noé Lambert présidait; 18 dames étaient présentes. Il y eut acceptation de trois nouveaux membres, Mmes Hervé Rémillard, Georges Bernard et Mlle Thérèse Bazin.

Mmes Noé Lambert et Joseph Lajeunesse, déléguées, assisteront au congrès diocésain à Transcona. Elles seront accompagnées de Mme Charles Debusschère, qui sera admise dans la Ligue prochainement.

Les dames ont accepté de s'occuper du reposoir pour la grande procession qui aura lieu le dimanche 31 mai.

On expliqua ensuite le projet de quelques améliorations à la salle paroissiale, qui a été accepté.

Le comité de recrutement présentait un film traitant des enfants de 4 et 5 ans; ce beau film fut goûté de toutes les dames.

La réunion fut clôturée par la prière et un goûter.

Çà et là

Mme Bernadette Gautron se rendait à St-Boniface, le 23 mai, pour assister au 25e anniversaire de mariage de ses cousins, M. et Mme Roland Pelletier.

M. et Mme Owen Picton et leur bébé, ainsi que Mlle Georgette Picton, de Winnipeg, visitaient leurs parents, M. et Mme Camille Picton, ainsi que M. et Mme Philippe Normandeau, de La Broquerie.

M. et Mme Gaston Souque recevaient la visite de leur fille, Yvette, étudiante garde-malade à l'hôpital pour enfants retardés, à Portage-la-PPrairie.

Voeux de prompt rétablissement à Mme Marguerite Labossière, M. Thuribe Perreault, aux jeunes Marial Bazin, Doris Bergeron et Maurice Poirier, hospitalisés à St-Claude.

Baptêmes

Le 24 mai: Roger-Emile-Joseph, fils de M. et Mme A. Debusschère, né le 24 avril. Parrain et marraine, M. Robert Debusschère et Mlle Germaine Viallet, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 mai: Thérèse-Marie-Cécile, fille de M. et Mme Georges Lambert, née le 14 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Noé Lambert, grands-parents de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents.

Un dernier hommage rendu au R. P. F. Cousineau, C.S.V.

OTTERBURNE — En plus de la communauté des Pères et Frères et des élèves actuels du collège St-Joseph d'Otterburne, un bon nombre de prêtres diocésains et réguliers, de religieuses (des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et Petites Missionnaires de St-Joseph), d'anciens et d'amis ont rendu un dernier hommage au R. P. François Cousineau, C.S.V., en assistant lundi matin à 11 h., dans la chapelle du collège à un service funèbre solennel célébré par le R. P. René Michaud, C.S.V., assisté au saint autel par les RR. PP. Viateur Martineau et Adéodat Gagnon, C.S.V., respectivement diacre et sous-diacre. Toute la communauté participa au chant liturgique pendant la cérémonie, sous la direction du R. F. Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Les prêtres visiteurs étaient MM. les abbés Edmond Lavoie, curé de St-Pierre-Jolys, Donat McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, Armand Hébert, curé de St-Norbert, Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, Edouard Fontaine, curé de Letellier, et David Roy, curé de St-Malo, M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, les RR. PP. Athanase, O.C.S.O., de la Trappe de St-Norbert, Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang (St-Boniface), Roméo Bédard, O.M.I., de La Liberté et Le Patriote, et Arthur Carrière, O.M.I., de Winnipeg. Le R. P. Maurice Monette, C.S.V., curé d'Otterburne, s'était joint à ses confrères du Collège.

Parmi les nombreux laïcs présents, on remarquait la présence de MM. Edmond Préfontaine, de St-Pierre-Jolys, de Joseph Lafrance, agronome, Antonin Duhamel, inspecteur d'écoles, Clément LeClaire, représentant des Chevaliers de Colomb, de MM. G. T. Therrien, président de l'Association des Anciens, accompagné de MM. D. Lussier et C. Fortier, autres membres de l'exécutif de cette Association. D'autres laïcs représentaient les familles Castellier, Genest, Alarie, Carrière, Robidoux, Fraser, etc., etc.

Immédiatement après l'office liturgique, le R. P. Pierre Carrière, C.S.V., supérieur, invita les membres du clergé et quelques laïcs à prendre le dîner avec la communauté.

St-Lazare

Première communion

Le dimanche 24 mai, 29 jeunes paroissiens, accompagnés de leurs parents, reçurent pour la première fois Jésus-Hostie.

Sports

Le dimanche 24 mai, les seniors de St-Lazare rencontrèrent les "Virden Oilers" à la balle-au-camp, et leur laissèrent les honneurs au compte de 2 à 1.

Les jeunes de l'Institut Collégial défirent Binscarth au compte de 9 à 8.

Baptêmes

Le 24 mai: Elaine-Rita, fille de M. et Mme Ernest Hayden, née le 16 mai. Parrain et marraine, M. Elmer Pepin et Mme Alexandre Hayden.

Le 24 mai: Constant-Victor, fils de M. et Mme Paul Fouillard, né le 18 mai. Parrain et marraine, Yvan Tremblay et Yvonne Simard.

Ste-Agathe

Le samedi soir 23 mai, la salle paroissiale fut remplie à l'occasion d'une soirée en l'honneur de M. Paul-Aurèle Lemoine et Mlle Hélène Robidoux, dont le mariage sera bénit prochainement.

Le dimanche après-midi 24 mai, dans l'auditorium de l'Institut Collégial eut lieu un shower d'articles culinaires en l'honneur de Mlle Rolande Dumesnil. Environ 75 dames et demoiselles s'y sont bien amusées, et la future mariée fut ravie et exprima sa reconnaissance pour la diversité des cadeaux qu'on lui a offerts.

Parfait rétablissement à M. Raphaël Courcelles, à Mmes Ernest Bourbonnière et J.-Arthur Gratton, qui ont fait un séjour à l'hôpital de Morris, la semaine dernière.

AVIS PUBLIC

Avis est donné par la présente que la municipalité rurale de Ritchot a pris la décision de mettre à exécution et de compléter un projet d'amélioration locale, à savoir, construire un garde-pavé sur le côté ouest de la rue principale du village de St-Adolphe, à partir du lot de la rivière no 235 ou lot 237 de la paroisse de St-Norbert (tous deux inclus) ainsi qu'une partie du lot de la rivière no 238, paroisse de St-Norbert. Une partie du coût de cette amélioration sera imposée aux propriétaires des terres qui en bénéficieront, à moins qu'une majorité des propriétaires des terres en question, représentant au moins la moitié de la valeur des terres, telle que rapportée par la dernière évaluation de la municipalité, présente une pétition au conseil contre ce projet, en dedans d'un mois après la première publication de cet avis.

Daté au village de St-Adolphe, le 12e jour de mai 1964.

Edmond Brodeur,
secrétaire.

La Municipalité Rurale de Ritchot

AVIS PUBLIC

Avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée régulière qui sera tenue à St-Adolphe, à trois heures de l'après-midi, le deuxième jour de juin 1964, le Conseil de la Municipalité Rurale de Ritchot étudiera un règlement aux fins suivants:

1. Que toute cette partie du lot de rivière cinq cent soixante-neuf (569) de la paroisse de Ste-Agathe, au Manitoba, selon un plan de ce lot enregistré au Bureau des Titres des Terrains à Winnipeg, au numéro 3760, pour un chemin public et indiqué en rose sur un plan enregistré au bureau susmentionné au numéro 6995, lequel s'étend à l'est de la limite est de toute cette partie dudit chemin maintenant fermé, tel qu'indiqué en vert sur un plan classé à ce bureau au no 8442.
2. Que la Municipalité Rurale de Ritchot ait le pouvoir de vendre, de transférer, de céder ou de disposer d'autre manière de cette parcelle de terrain décrite au paragraphe premier, afin de céder en tout ou en partie de ce terrain aux propriétaires des propriétés adjacentes, étant soumis aux limites fixées dans la section 474 (1) (D) de l'Acte des Municipalités, Statuts Révisés du Manitoba, Chapitre 173.

De plus prenez avis que le Conseil écoutera en personne, ou par son substitut, tout citoyen qui affirme que son terrain subira des dommages du fait de ce Règlement et qui désire être entendu.

Signé à St-Adolphe, au Manitoba, ce 2e jour de mai 1964.

Edmond Brodeur,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Ritchot,
St-Adolphe, Manitoba.

Programme du Festival de la Chanson française, 1964

offert à
MONSIEUR AUGUSTE DANSEREAU,
Président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba
Au théâtre Playhouse, Winnipeg
Le mardi soir 26 mai, à 8 heures et demie.

Programme

O CANADA

Mère admirable
à Notre-Dame des Ecoles
4 v.m. R. Casimiri

Ego sum Pastor bonus
à sa sainteté Paul VI
4 v.m. P. Piel

Où règne l'amour
Prière pour l'Unité
4 v.m. E. Diericks

Seigneur, au ciel et sur la terre
Choeur final, cantate à Ste T. de l'E.-Jésus
4 v.m. L. Boyer
paroles: Marcel Jousse, S.J.

Le choeur et l'orchestre

BLANCHET

Fantaisie sur des airs connus
Raymond Richard et Pierre Loiseau

PROLOGUE: Les jolis contes de fées — choeur parlé — Paul Marinier. Le Club dramatique de l'Institut Collégial St-Joseph.

Intermède: 15 minutes

Le Président du Festival

Sur les côteaux
harm. 4 v.m. Pierre Descôteaux

La jardinière du roi
harm. 4 v.m. J. Bovet

Dans tous les cantons
harm. 4 v.m. Alain Guay

Sur la montagn' du loup
Collection: Les PP. Anselme et Daniel, capucins

Par un dimanche au soir
Collection: Carmen Roy

Mon pèr' m'a donné un mari
Collection: Germain Lemieux, S.J.

Viv' la Canadienne
harm. 4 v.m. B.V.T.

Le Choeur et l'orchestre

A Saint-Malo, beau port de mer
harm. 4 v.m. Jacques Delisle

M'en revenant de la jolie Rochelle
harm. 4 v.m. d'après G. Coutts

Alouette
harm. 4 v.m. Pierre Loiseau

Le Chant de l'Association
harm. 4 v.m. M. de Rance-Caron

Le choeur, l'auditoire et l'orchestre

Le Président de l'Association
. . . et de la soirée

PERSONNAGES DE BLANCHET

LE PROLOGUE
Paulette Brodeur, Marguerite Cormier, Yvette Couture, Patricia Chénier, Jocelyne Dupuis, Charlotte Deroche, Gisèle Fréchette, Ginette Fournier, Cécile Gendron, Jocelyne Moquin, Valérie Pujo, Yvonne Soulodre, Raymonde Dégagné, Yvette Bonneville, Diane Olivier, Diana Vincent, Marie Seewald, Doris Pelletier, du Club dramatique de l'Institut Collégial Saint-Joseph.

JEANNETTE,
"La Demoiselle au Canard Blanc"
Marie Ferland

PAYSANNES ET BERGERES, SES VOISINES
Marjolaine St-Pierre, Paulette Lavallée, Simone Levasseur, Paulette Chaput, Patricia Desaulniers, Diane Prince, Isabelle Beaudry, Denise Dufresne, Dolorès Ferraton, Claudine Guigné, Cécile Ledoyen, Agnès Morin, Nicole Painchaud, Denise Perrin, Gisèle Piédalue, Claudette Poitras, Estelle Rochon, Louisette et Micheline St-Pierre, Annette Thorimbert, Denise Vedel, Diane et Denise Vermette, Pauline Vincent, Club dramatique, Institut Collégial Saint-Joseph.

LE PRINCE
Paul Régnier

LA SUITE DU PRINCE:

LES DAMES
Valérie Bergeron, Alice et Cécile Fredette, Lucienne Gélinas, Jeannine Mousseau, Alice Regnier.

LES SEIGNEURS
Georges Beauregard, Charles Ferland, Léo Forest, Maurice Lafrenière, Roméo Patry, Alphonse Tétreault.

LA FEE DES OISEAUX,
"la marraine du Prince"
Marielle Lavoie

BLANCHET,
"Le Canard Blanc"
Joseph Bergeron

Les costumes ont été fabriqués et gracieusement prêtés par Soeur Gilles et Cie, de l'Institut Collégial Saint-Joseph.

MAQUILLAGE
Gertrude Kelly et ses élèves.

LE COMITE DU FESTIVAL

Président
PAUL REGNIER
Vice-président
ALPHONSE TETRAULT
Secrétaire
M. L'ABBE PIERRE RAYMOND
Trésorier
EMILE PELLETIER
Directeur
LE PERE MARTIAL CARON, S.J.
Directeur technique
JEAN BERUBE
Directeurs techniques adjoints
LEO LECLAIR et ROGER TOPPING

L'ORCHESTRE

VIOLONS: Gwen Thompson, Marie-Thérèse Bérubé, Sheila Brown, Angéline Charlesworth, Louise Gillet, Gertrude Joyal, Wanda Konrad, Hélène Martin, Diana MacDonald, Mildred Rigby, Denis Labossière, Roger Lafrenière, Paul Régnier.

ALTOS: Rosanna Bérubé, Phyllis Wedding, Jean-Marc Cloutier.

VIOLONCELLES: Ann Bakker, Fred Clarke, Marcien Ferland, Harold Myers.

CONTRE-BASSE: Charles Ferland.

TROMPETTE: Marcien Ferland.

PERCUSSION: Gracieuseté de la Fanfare LaVérendrye.

LE CHOEUR

Soprani et altos

Charlotte Bélanger, Gisèle Boutin, Bibiane Chaput, Lise Corbeil, Anne-Marie Courchaine, Solange Courchaine, Danielle Désilets, Céline Lagassé, Jacqueline Lagassé, Pat Sauvage, Denise Bazin, Monique Bernard, Diane Cantin, Solange Dacquay, Odile Dagesse, Evelyne Martel, Hélène Picton, Michelle Picton, Simone Ricard, Marie de Rocquigny, Pauline Boulet, Lorraine Chamberland, Line Frenette, Marguerite Fleury, Monique Gobeil, Gisèle Huberdeau, Rose-Marie Paradis, Pauline Piché, Anne St-Onge, Yvonne Verghaegue, Carole Laflèche, Lorraine Huberdeau, Monique Ducharme, Barbara Conrad, Yvette Boulet, Claudette Ayotte, Doris Barnabé, Noëlla Beaudette, Louise Collette, Denise Comeault, Vivianne Dansereau, Louise Lafond, Berthe Lavallée, Colette Loiselle, Danielle Parent, Juliette Baril, Léonne Beaudette, Lucette Bérard, Claudette Fillion, Gaëtane Fontaine, Lise Jutras, Rolande Marion, Colette Perron, Mariette St-Godard, Rose Vermette, Michèle Côté, Régine Dotremont, Lucille Gagné, Jocelyne Mulaire, Béatrice Préfontaine, Lise Préfontaine, Marie-R. Proulx, Anita Rochon, Alice Roy, Hélène Roy, Angèle Carrière, Lorraine Carrière, Hélène Carrière, Elaine L'Heureux, Claire Pilotte, Yvonne Pilotte, Jacqueline Proulx, Hélène Rioux, Jeannette Turenne, Suzanne Vanclair, Suzanne Girouard, Adrienne Labossière, Jocelyn Labossière, Roma Labossière, Germaine Landry, Lorraine Pittet, Henriette Raine, Murielle Ronceray, Lucille Routhier, Bonita Sierens, Léa Brémault, Viviane Labelle, Cécilia Lécuyer, Eliane Lemoine, Claire Nolette, Diane Ouimet, Rita Ouimet, Louise Pilon, Doris Saurette, Lise Vermette, Noëlline Arbez, Suzanne Arbez, Denise Brunette, Jeannette Brunette, Cécile Dufresne, Hélène Dufresne, Lucile Fiola, Gabrielle Jubinville, Nicole Préfontaine, Paulette Préfontaine, Diane Berger, Paulette Desaulniers, Marguerite Doiron, Paulette Guertin, Donna Iafolla, Eliette Labossière, Vivianne LaClare, Michèle Monette, Judith Mulvihill, Judith Pazdor, Cécile Roy, Monique Ruest, Barbara Ann Todd, Pamela Vien, Maureen Williams, Jeanne d'Arc Beaulieu, Madeleine Beaulieu, Elaine Grouette, Hélène McCarthy, Claire Painchaud, Hélène Proteau.

Ténors et basses

MM. les abbés Léo Couture et Paul Deschênes, le P. Jean-Paul Ledoux, S.J., le F. Aimé-Onil Dépôt, c.s.v., Noël Allard, Jean Cyr, Denis Grégoire, Léo Forest, Auguste Laroche, David Milette, Roméo Patry, Roland Perron, René Préfontaine, Paul Régnier, Philippe Rioux, Gilbert St-Amant, Jacques Tétrault, Victor Tétrault, Roger Duclos, Henri Goulet, Gérald Lavallée, Fernand Goulet, Roger Bouvier, Gilbert D'Auteuil, Marc Vermette, Laurent Desaulniers, Denis Delaquis, Joseph Muller, Georges Perron, Paul Graveline, Gilles Desrosiers, Guy Philippot, Georges Beauregard, René Brodeur, Gérard Desrosiers, Lionel Fréchette, Lucien Fredette, Maurice Lafrenière, Jean LeGal, Georges LeGal, Robert Painchaud, Claude Préfontaine, Gilbert Préfontaine, Donald Pujo, Alphonse Tétrault, Yves Beaudin, Jules Comeault, Maurice Filion, Robert Jutras, Francis Benoit, Richard Sabourin, Hubert Bergeron, John McDonald, John Sweeny, Robert Bosc, Donald Trudel, Léo Delorme, Rhéal Cormier, Gilbert Ayotte, Henri Masson, Claude Boily, Claude Lavallée, Marcel Painchaud.

Le choeur se recrute à travers la province. Les demoiselles viennent de dix instituts collégiaux: St-Adolphe; St-Joseph (St-Boniface); St-Charles; St-Claude; St-Jean-Baptiste; St-Pierre; Ste-Agathe; Ste-Anne; Somerset; Sacré-Coeur (Winnipeg). Les hommes sont des chanteurs bénévoles, d'âge, de profession et de provenance diverses, de St-Adolphe, de St-Boniface, de St-Pierre, de Ste-Anne, du Collège St-Joseph d'Otterburne.

Portes ouvertes à Villa Maria le dimanche 31 mai



L'Oeuvre des Retraites au Manitoba, de 1942 à 1964

Villa Maria, comme toute institution religieuse, a vécu sa petite histoire basée sur des débuts difficiles et entrecoupée de revers et contretemps, épreuves et déboires, mais aussi fondée sur la foi et le courage d'hommes convaincus qui la firent triompher de ses difficultés. Car la "Villa" dont on est si fier de nos jours est bel et bien la continuation de l'oeuvre si humblement commencée en terre bonifacienne, en 1942, par M. l'abbé Léo Blais, avec l'approbation de Son Exc. Mgr G. Cabana, alors archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

La Maison des Retraites d'alors consistait en une ancienne demeure familiale à laquelle avait été ajoutée une aile de deux étages servant à abriter des chambres étroites ameublées du stricte nécessaire seulement. De 1942 à 1945, M. l'abbé Blais se fit de tous les métiers, déployant toutes ses énergies, doublées d'un zèle infatigable, pour assurer l'avancement de l'oeuvre au Manitoba.

En 1945, à la demande de Son Excellence, les Pères Oblats acceptèrent la direction de l'oeuvre des retraites et le R. P. Denys Jubinville prit charge de la maison. Déjà le R. P. A. Jobin, O.M.I., secondait M. l'abbé Blais dans son travail depuis quelques mois et le R. P. F. Blanchin vint faire partie du personnel vers la fin de l'année. On fit bientôt l'acquisition d'une maison voisine et, dès l'automne 1945, commençait la construction d'une chapelle, puis, en 1946, d'une nouvelle cuisine, le tout relié par des corridors en "rose des vents".

La Maison Notre-Dame du Cénacle — comme elle était alors connue — jouit à tour de rôle de l'aide de nombreux Pères Oblats. Mentionnons les RR. PP. A. Bastien, E. Duplain, M. Dussault, directeur de 1950 à 1956, A. Josse, de vénérée mémoire, à qui la Maison des Retraites était déjà chère au coeur dès 1950 alors qu'il était professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, G. Lebleu, I. Desautels, H. Delisle, C.-E. Paquette, mort au "champ d'honneur", R. Lechasseur, N. Boutin, O. Guy, directeur d'octobre 1956 à octobre 1957, P. Gorieu, directeur depuis 1957, J.-O. Fournier, de la province d'Alberta-Saskatchewan, et A. Lafrenière, sans parler des nombreux Pères qui, à l'occasion, vinrent prêter main-forte au personnel souvent trop restreint de la Maison. On ne saurait oublier deux autres hommes bien méritants qui, sans bruit, depuis 1949 et 1950 respectivement, furent des serviteurs fidèles et dévoués, le R. F. F. Gaboury et M. P. Perron.

A l'automne 1958 se situe le tournant décisif dans l'histoire des retraites au Manitoba, résultant de l'établissement de nouvelles méthodes de recrutement mises en vigueur par le Père Gorieu peu après son arrivée à la Maison du Cénacle. Ce système n'est autre qu'un ensemble (une ligue) de fortes organisations paroissiales composées de "capitaines", "co-capitaines" et "lieutenants" travaillant sous l'égide de membres de Comités exécutifs diocésains dont la responsabilité est d'assurer le recrutement dans les diverses paroisses qui leur sont assignées. Les succès bientôt remportés par la ligue révélèrent en peu de temps combien urgent se faisait le besoin de locaux plus appropriés et plus vastes, car à maintes reprises les retraitants trop nombreux devaient loger "sous les combles" ou "dans les fonds". C'est alors que le Père Gorieu et les membres-directeurs de la ligue se prirent à rêver d'une nouvelle maison moderne capable de répondre à ce besoin. Un premier rayon d'espoir vint les encourager dans la poursuite de ce rêve lorsque, au début de 1959, l'oeuvre des retraites fut acceptée comme bénéficiaire de la "Part-à-Dieu". En même temps, l'on fondait une corporation laïque qui se lança, à l'hiver 1959-60, dans la vente de débentures en vue de financer le projet de construction d'une nouvelle maison, la Villa Maria, dont la construction débuta à l'automne 1959. Aujourd'hui, ayant reçu $75,000 de la "Part-à-Dieu", la Maison de Retraites Inc. a encore une dette de $200,000.

Ouverte officiellement le 2 octobre 1960, abritant 54 chambres de retraitants, Villa Maria accueillit depuis tout près de 13,000 personnes. Ayant agrandit ses cadres à l'automne 1963, elle peut maintenant accommoder 68 retraitants et compte quelque mille hommes et femmes travaillant dans son équipe d'organisateurs-recruteurs.

Ce sont ces 13,000 personnes et tous leurs amis qu'elle invite cordialement le dimanche 31 mai. Ses portes seront ouvertes de 11 h. 30 à 5 h. 30. Bienvenue à tous!



Le R. P. P. Gorieu, O.M.I., directeur de Villa Maria, et le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I. (debout), directeur-adjoint, accueillent un des nombreux retraitants qui se présentent à Villa Maria.



Les membres dirigeants des comités exécutifs de la Ligue des Retraites Villa Maria apparaissent ci-dessus, photographiés au cours d'une période de discussion. On reconnait, de gauche à droite, MM. Conrad Wyrzykowski, président de la Ligue de St-Boniface, section anglaise; Robert Bockstael, président général; Gabriel Soulodre, président de la Ligue de St-Boniface, section française, et Joe Green, président de la Ligue de Winnipeg.

Mot du Directeur

Invitation à tous de visiter Villa Maria le dimanche 31 mai

L'Eglise est, à l'heure actuelle, plus que jamais consciente de l'importance de former le chrétien total, le chrétien dont la vie spirituelle est à base d'amour et non de crainte, de convictions personnelles et non de routine, d'engagement total dans sa vocation temporelle aussi bien que spirituelle et non de piété périodique.

Et c'est dans cette tâche immense de renouveau que se situe le rôle des retraites fermées.

A elles revient le rôle de proclamer de façon dynamique l'histoire du salut, l'amour infini du Christ pour chacun de nous, le sens de la Pâques du Christ et de notre Pâques à nous. Il ne suffit pas de comprendre la vie spirituelle d'une façon abstraite; il faut vouloir la vivre, il faut, comme fait l'athlète, entreprendre les exercices propres à la développer.

Nous vivons dans un monde qui ignore le Christ et Son oeuvre. Les pressions païennes se font sentir fortement sur les individus et les foyers. Il est nécessaire de s'arrêter pour se renouveler et se reprendre; il faut prier et méditer pour connaitre davantage le Christ et Son amour; il faut apprendre à se connaître pour organiser sa résistance contre ses défauts et ses chutes. Il faut ressusciter sans cesse, de l'égoïsme à l'amour authentique de Dieu, de nous-mêmes et du prochain.

Invitation à tous le 31 mai

Le dimanche 31 mai, de 11 h. 30 à 5 h. 30, les Pères et les Comités exécutifs de la Maison de Retraites vous invitent à visiter Villa Maria. A ceux qui n'ont jamais franchi son seuil, nous adressons une invitation spéciale de venir se familiariser avec la Maison qui aimerait les accueillir un jour comme retraitants.



En pleine nature, détaché du monde extérieur, le retraitant se sent plus près de Dieu. L'artistique chemin de croix érigé sous le bois est pour tous une source d'inspiration et une invitation au recueillement.

Philatélie vaticane

ROME (CCC) — Le 16 juin, les postes vaticanes émettront une série de cinq nouveaux timbres, pour commémorer le quatrième centenaire de la mort de Michel-Ange. Les valeurs sont de 10, 25, 30, 40 et 150 lires, et les vignettes représentent le portrait de Michel-Ange (tel qu'il est conservé à la Pinacothèque du Capitole à Rome), les prophètes Isaïe, Jérémie et Joël et la Sybille delphique de la Chapelle Sixtine. Les timbres portent en outre les millésimes: 1564-1964.

Recrutement

Dans une chronique parue récemment dans "La Liberté et le Patriote", on remarquait que le nombre des retraitants depuis l'ouverture de la nouvelle maison de retraites fermées s'élevait à 12,758. A l'heure actuelle ce chiffre est au-delà de 13,000.

A l'observateur non initié, ce nombre peut paraitre énorme et beaucoup doivent conclure que le mouvement des retraites fermées va bien. Eh bien, c'est vrai. L'oeuvre est florissante.

Mais si tel est le cas, c'est grâce au travail ardu accompli par de nombreux apôtres de la Maison Villa Maria. Les personnes responsables pour ces magnifiques résultats sont les membres des trois exécutifs et les comités paroissiaux. Il serait intéressant de voir exactement le rôle de ces personnes.

Dans le travail de recrutement, les Pères du personnel de Villa Maria sont immédiatement assistés de trois exécutifs: l'exécutif français comprenant les éléments de langue française des deux diocèses de St-Boniface et Winnipeg, et les exécutifs des ligues anglaises des mêmes diocèses.

Le rôle de ces membres est de présider aux séances d'organisation, d'aider à organiser sur place les retraites des paroisses rurales, de trouver au besoin des apôtres qui se chargeront du recrutement, de soutenir les comités paroissiaux et de donner à l'occasion une causerie ou même parler à l'église sur les bienfaits d'une retraite fermée.

Dans chaque paroisse il y a un comité responsable du recrutement. Ce comité se compose d'un capitaine et de plusieurs lieutenants. Les membres de ce comité sont en réalité une équipe d'hommes ou de femmes qui s'efforcent de faire connaitre les bienfaits spirituels d'une retraite fermée et d'inviter leurs amis ou co-paroissiens à se joindre à eux pour y prendre part. Ils le font avec sincérité et délicatesse.

Le travail de ces apôtres est des plus spirituels et des plus apostoliques, car aucun d'eux ne travaille pour un gain personnel. Ils donnent leur temps et leurs énergies sans compter et, leur tâche accomplie, leur seule récompense c'est l'immense satisfaction de savoir que, par eux, des âmes se sont rapprochées du Christ. Ce travail de recrutement terminé, c'est le Christ qui opère dans les âmes, au cours des journées de paix et de silence de la retraite.



Le R. P. Julien Morin, O.M.I., prédicateur à Villa Maria de St-Norbert, dirigera un voyage-pèlerinage en Europe du 29 juillet au 19 août prochains.

La Villa Maria vous invite à visiter la Maison des Retraites
le dimanche 31 mai, de 11 h. 30 à 5 h. 30
Le personnel de la Maison et les Comités exécutifs de la Ligue des Retraites se feront un plaisir de vous recevoir.

Prix et diplômes de l'Université à plusieurs Franco-manitobains

Voici la liste des Franco-manitobains qui ont mérité des médailles et des prix dans différents cours d'étude poursuivis à l'Université de Manitoba.

Le prix du jubilé de l'Université, décerné à un gradué de l'Université de Manitoba qui s'est distingué par ses oeuvres, mérité par Son Honneur le Juge Alfred-Maurice Monnin, B.A. (Phil. Lat.) LL. B.

Prix "Abra-Campbell" et prix "C. V. Mosby Book Awards", décernés à M. Fernand-Louis Savoie, premier en orthodontosie et en pédodontosie, 4e année d'art dentaire.

Prix de la faculté (Ecole de réhabilitation médicale) décerné à Gabrielle Miville-Déchêne pour excellence.

Prix de membre du Collège Royal des chirurgiens-vétérinaires, décerné à M. Alfred Savage.

La liste qui suit donne les noms des étudiants canadiens-français de l'Université de Manitoba qui ont obtenu leur certificat ou leur degré dans leur cours respectif.

Musique: exécutante en piano, Colette-Yvonne Jutras.

Service social (baccalauréat): Judith Cancade, Lucille Chatain, Annette Pantel, Louis Pépin.

Service Social (maîtrise): Ulysses Desrochers.

Commerce (baccalauréat — cours spécial "Honors"): Claude Boily.

Droit (cours général): 1ère année, Gérald Mercier, Laurent Roy; 2e année, Ernest Beaudin; 3e année, Rhéal Teffaine, Rémi Lafrenière; 4e année, Jacques Roy (baccalauréat).

Arts (baccalauréat, Philosophie latine, collège de St-Boniface): Georges Allaire, Jeanne Benoist, Richard Bérard, Laurent Bisson, Gustave Dubois, Jeannine Dufault, Bryan Empson, Denis Fontaine, André Germain, Raymond Hébert, Noël Joyal, Roger Lachance, Michel Lagacé, Michel-Claude Lavoie, Gérard Lécuyer, Guy Lemoine, Louis Normand, Patricia Pelland, Ronald Perron, Fernand Ruest, Gérard St-Hilaire, Gaston Sanders, Michel Savoie, Gilbert Teffaine, Roger Turenne, Guy Vielfaure (décédé).

Arts (baccalauréat): Jean Allard, Robert Béchard, Norman Bilodeau, Lucille Blanchette, Robert Boulet, Patricia Dansereau, Rachel DeGagné, René Deleurme, Germaine De Pape, Gilbert Dumontier, Louis Goulet, Jocelyne Heiget, Judith Labelle, Edouard Labossière, Léopold La Clare, Lorraine Larivière, Ernest Molgat, Lilianne Paquette, Denyse Savoie.

Arts (cours spécial "Honors French"): Marcien Ferland.

Arts (diplôme): Denise Gautron, Roland Mahé.

Arts (maîtrise): Richard Grymonpre, Raymond Malo.

Beaux-arts (baccalauréat): Arthur Aubin, Pauline Morier.

Science (baccalauréat, cours général): Noël Acland, Jacqueline Clément, Florence Germain, Adrien Gervais, Gene Paul Lacroix, Emma Martin, Arthur-Louis Ross, Gérald Verville, Donald Vialoux, James-Hubert Vincent.

Science (maîtrise): Eugène Hogue, Fernand Paquin.

Education (certificat): Noël Allard, Léandre Boily, Patricia Dansereau, Aimé Delaquis, Anne-Marie Desilets, Maurice Emond, James Brian Jacques, Laurent Lamontagne, Hubert Mangin, Edith Tanguay.

Education (baccalauréat): Aldéa Alarie, Maurice Bibeau, Joseph Kerbrat, Louis Lahaie, Albert Normandeau, Pauline Sévigny.

Médecine (doctorat): Eugène Laurent.

Médecine dentaire (doctorat) — cours spécial "Honors": Fernand Savoie.

Baccalauréat ès Sciences: en Economie domestique, Rita Lemoine; en Agriculture, Gilbert St-Amant; en Génie (électricité), Marcel Beaubien, Benoît Lambert.

Physiothérapie (diplôme): Gabrielle Miville-Déchêne.

Certificat d'institutrice-infirmière, Audrey Croteau.

Prière

pour obtenir la conversion des personnes qui abusent des boissons enivrantes.

O JESUS! Je vous recommande avec instance les pauvres personnes qui sont adonnées au vice de l'ivrognerie. Ayez pitié d'elles, Seigneur, ayez pitié de leurs malheureuses familles.

O Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, je vous supplie de détruire un vice qui porte la désolation partout où il pénètre, et qui occasionne encore plus de péchés qu'il ne fait couler de larmes.

O bon Jésus, exaucez la prière d'un pêcheur, qui vous demande cette grâce par les larmes de votre Mère immaculée, la bienheureuse Vierge Marie.

Ainsi soit-il.

(100 jours d'indulgence)

I-37—5-9P.

La Chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

L'autre jour, lors d'une petite excursion, j'entendis "Mademoiselle, vous avez échappé votre ant". "Oh, merci", dis-je en souriant. Et la dame me sourit à son tour. Comme elle avait l'air sereine. D'un seul coup, au contact de son sourire, je devins plus joyeuse.

Ceci me fait réfléchir. Quelle formidable emprise un sourire peut avoir. Si nous pouvions sourire à la vie, comme elle serait moins lourde à porter.

Depuis ce temps, je fais la pratique du sourire. Lorsque physiquement, je suis fatiguée, je m'efforce de rire et de chanter. Au bout de quelques moments, je me sens déjà plus heureuse. D'un seul coup, tous mes tracas s'éloignent, ma sévérité disparait, je deviens plus accueillante. Me promenant, sourire aux lèvres, ceux qui m'entourent me disent: "comme tu as l'air heureuse aujourd'hui . . ."

Ceci me porte à leur glisser un bon mot et les voilà qui deviennent souriants, heureux à leur tour.

Ah! si nous pouvions compter le nombre de sourires que le nôtre a suscités dans une journée, alors nous pourrions nous sourire à nous-même.

Je t'invite donc à sourire. Personne n'est assez riche pour s'en passer et personne n'est trop pauvre pour ne pas le donner. Cependant, il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler. C'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où elle se donne.

Sourire, c'est un merveilleux secret. Par ton sourire tu ouvriras la porte aux autres . . .

NOUVELLES DES SECTIONS

Cathédrale

Le Club St-Michel, avenue de la Cathédrale, est ouvert aux jeunes, gars et filles, tous les jeudi soirs à partir de huit heures. Vous êtes tous invités à venir vous récréer, vous amuser, au tennis, badminton, ping-pong. Venez danser, écouter la musique, jaser, rencontrer vos amis.

MELI MELO

A Mona, je souhaite la patience et l'endurance face au vent du Manitoba, qui semble en vouloir à son chapeau en route vers la Cathédrale, le dimanche matin.

Il est aussi beau de peler des pommes de terre pour l'amour de Dieu, que de bâtir des cathédrales.

Un livre pour ta formation personnelle — "Ils ont le droit de vivre" — écrit en collaboration. En vente chez ton libraire, environ $2.50

A la semaine prochaine.

CLAUDINE.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff bénit la nouvelle église de St-Laurent

ST-LAURENT, — Les paroissiens de St-Laurent, curé en tête, avaient raison de recevoir avec grande fierté, dimanche dernier, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, qui venait spécialement bénir leur nouvelle église. En effet, il n'y a pas encore trois ans, soit le 30 mai 1961, ils assistaient tristement à la perte totale de leur magnifique église de pierre, monument historique évalué à plus de $120,000, et ils ne pouvaient recouvrer que $49,300 sous forme d'assurance. Mais ce 24 mai 1964, ils assistaient à la bénédiction solennelle de leur nouvelle église, édifice et ameublement entièrement payés à date, au montant global de $96,142.95. C'est là un exemple frappant de profonde vie religieuse et de générosité exemplaire.


R. P. L. Brossard, O.M.I.

Le programme de la fête, distribué à la porte de l'église aux nombreux paroissiens et bienfaiteurs venus participer à la cérémonie de bénédiction, ne pouvait rendre hommage à chacune des personnes qui contribua de ses deniers à ce succès remarquable, au cours des trois dernières années. Il mentionne toutefois certains noms qu'il convient de reproduire ici: Comité de souscription: MM. Joseph Boucher et Frank Bruce, présidents d'honneur, MM. François Gratton, président du Comité Exécutif, et Willie Dumont, vice-président, Mme Henri Combot, secrétaire, MM. Adrien Chartrand, Patrick Connelly et Laurier Gareau, chefs d'équipe; Comité de construction: MM. Adrien Chartrand, président, Henri Combot, vice-président, François Gratton, secrétaire, Aimé Chartrand, Léo Allard, Willie Dumont, Joseph Calvez, J.-R. Perreault et François Blais; Comité des dons: MM. Napoléon Dumont, Omer Rainville et Len Conrad.

Visiteurs

Le R. P. Lucien Brossard, O.M.I., curé, et son vicaire, le R. P. Paul Lebel, O.M.I., et les notables de la paroisse reçurent au début de l'après-midi les nombreux visiteurs qui venaient à la fête: on remarquait spécialement la présence de Mgr N.-J. Chartrand, C.S., et de M. l'abbé C.-A. Halpin, respectivement chancelier et vice-chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, qui accompagnaient Son Excellence, du T. R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats du Manitoba; des RR. PP. Maurice de Bretagne, de Duck Bay, Jean-Baptiste Méthé, de Camperville, Joseph Brachet, de Dog-Creek, Jean Lambert, curé de Wabush, Terre-Neuve, Cléophas Lafrenière et Albert Lafrenière, curé et vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur (Winnipeg), André Levasseur, Laurent Alarie et Dominique Kerbrat, du Juniorat de St-Boniface, et Roméo Bédard, de **La Liberté et le Patriote**; des Frères Coadjuteurs Jean-Paul Boucher, de la Maison Provinciale à Winnipeg, Ovila Beaulieu, du noviciat de St-Norbert, et Maurice Caron, du Juniorat de St-Boniface; des Soeurs Bénédictines de Dog-Creek, des Soeurs de la Miséricorde de l'hôpital de Winnipeg, des Franciscaines Missionnaires de Marie de Winnipeg et de St-Laurent. (Le poste de radio CKSB avait envoyé M. Christian Leroy comme technicien.)

La cérémonie de bénédiction, suivie de la messe, commença à 2 h. 30 p.m. Son Exc. Mgr Flahiff était assisté des RR. PP. Aimé Lizée et Lucien Brossard; M. l'abbé C.-A. Halpin était maître de cérémonies; le R. P. Albert Lafrenière dirigeait le chant liturgique. Clergé et fidèles prirent place dans la vaste nef brillamment éclairée par le soleil radieux, car c'est une des caractéristiques de la nouvelle église de St-Laurent: la lumière du soleil peut y pénétrer à profusion par les nombreuses portes vitrées et les vastes "fenêtres" qui surplombent le toit et dirigent la clarté extérieure directement sur l'autel.

Vu de l'extérieur, le temple, il faut le dire, est peu impressionnant par rapport à la magnifique église qui fut détruite par la foudre. C'est tout simplement un vaste quadrilatère, revêtu de brique rouge, au toit de lignes brisées. Les vertes pelouses qui l'entourent lui donnent tout de même une valeur plus grande, en quelque sorte. Mais dès qu'on entre à l'intérieur, on est frappé d'abord par le joli baptistère, à droite, par la salle d'attente, à gauche. Où que l'on prenne place dans la nef, le regard se dirige naturellement vers l'autel, qui donne vraiment son sens à tout l'édifice. Cet autel est fait de telle manière que le célébrant peut, si nécessaire, dire la messe "face aux fidèles". L'ameublement est simple. Et puis, tout est payé . . .

Joie et reconnaissance

Au cours de la messe, Son Excellence profita de l'occasion pour dire aux paroissiens de St-Laurent combien en ce grand jour il se réjouit de leur joie, comme il s'était uni souvent à leur peine par suite du terrible désastre du 30 mai 1961. Depuis son arrivée à Winnipeg, il eut maintes et maintes fois le plaisir de rencontrer le Père Curé et les dévoués organisateurs de la Part-à-Dieu, d'écouter leurs projets, de donner ses conseils, de soutenir leurs efforts, et surtout d'admirer leur foi et leur générosité. C'est pourquoi, dit-il, je suis si heureux de bénir en votre présence ce temple dédié au Seigneur, d'y célébrer la messe à toutes vos intentions, de supplier Dieu, que vous prierez si souvent ici, de vous accorder Ses grâces célestes de foi ardente, d'esprit paroissial vivant, de vie familiale heureuse, et de bonheur réel.

Après la cérémonie, tous se rendirent à la salle paroissiale, où les dames de la paroisse avaient préparé un thé-buffet succulent. C'est à croire que chaque famille avait fourni sa contribution, en apportant des nappes de fine dentelle, des fleurs aux couleurs merveilleuses, des tasses de la meilleure porcelaine, des pâtisseries délicieuses, etc. Dans l'atmosphère de fraternité qui régnait, les paroles du R. P. Lucien Brossard, curé, et de M. Adrien Chartrand, paroissien, charmèrent tous et chacun, car les deux orateurs surent exalter la part prise par tous depuis trois ans. Ils n'oublièrent vraiment personne dans leurs remerciements, à tel point qu'il serait trop difficile d'essayer de mentionner ici les noms mentionnés. Car tous méritent un merci très cordial.


La nouvelle église


L'ancienne église

Un peu d'histoire

Cette journée de dimanche ouvrait pratiquement un nouveau chapitre d'histoire. La paroisse de St-Laurent, qui possédait déjà de belles écoles, un couvent rayonnant, un presbytère jeune, s'est enrichi de ce temple neuf qui s'élève sur l'emplacement même de l'ancien.

Comment ne pas rappeler l'histoire des temples qui ont précédé? C'est en 1857, paraît-il, que le Père Lestanc construisit la première chapelle, de 30 pieds sur 20 pieds, sur le lot 13, à l'est de l'actuelle grande route municipale et à un demi-mille de l'emplacement de l'église actuelle. Cette chapelle fut transportée plus tard sur le lot 2, à peu de distance de l'église présente, puis sur le lot 20, le site actuel. Mais, durant cette période, Notre-Dame-du-Lac ne recevait qu'occasionnellement la visite des missionnaires. Le premier prêtre résidant, le Père Laurent Simonet, arrivait en 1864. Désormais il s'agit de la paroisse St-Laurent, en l'honneur du patron du premier curé qui, dès le 10 août 1873, pose la première pierre de la nouvelle église de 60 pieds sur 28. Cette église en bois sur fondations de pierre sera renversée par une terrible tempête quelque vingt ans plus tard.

St-Laurent possède alors des ouvriers de grand talent, dont le Frère Coadjuteur Oblat Mulvihill, architecte. C'est lui qui sera le grand ouvrier de l'église de pierre qui sera solennellement bénite le 21 juin 1895. Il avait d'abord multiplié les voyages chez ses riches amis de Chicago pour récolter les fonds nécessaires. Puis il embrigada des paroissiens pour récolter d'énormes roches, très dures, en bordure du lac ou dans la prairie, pour les trier, les casser, les tailler. Ces pierres servirent à la construction des murs de l'église qui fera si longtemps l'orgueil de St-Laurent. D'autres pierres, moins dures, furent apportées des environs de Posen, quelques milles au nord-ouest, pour les cintres des portes et des fenêtres. C'est cette église de 90 pieds sur 48 et 22 pieds de hauteur avec sacristie adjacente qui fut totalement incendiée le 30 mai 1961. Perte totale.

Le coup fut dur. Mais le curé et ses paroissiens se mirent immédiatement à l'oeuvre. Comme leurs ancêtres, qui par trois fois avaient construit un temple digne du Seigneur, ils s'organisèrent pour trouver les fonds nécessaires. Que de réunions pour choisir la meilleure méthode de souscription, c'est-à-dire celle de la Part-à-Dieu. Ils furent alors fortement éclairés par le clergé et les paroissiens du Sacré-Coeur de Winnipeg, qui avaient quelque expérience en ce domaine. Des comités furent nommés, des chefs d'équipe se mirent à passer de porte en porte pour expliquer comment s'y prendre, les quêtes du dimanche augmentèrent de façon encourageante. Et puis, des villégiateurs de la plage offrirent leurs oboles, d'autres bienfaiteurs de partout ajoutèrent leurs contributions. Pendant ce temps, évêque et curé discutaient avec les architectes (Green, Blankstein, Russell Associates) des meilleurs plans de construction. Puis l'entrepreneur "Semmler Construction Co. Ltd." se mit au travail avec ses ouvriers. "The Valley City Mfg. Co. Ltd." s'occupa de l'ameublement de la nouvelle église. Tous n'avaient qu'un but, selon ce texte de la constitution conciliaire sur "La Sainte Liturgie" que le Père Brossard tint à reproduire dans le programme remis à tous dimanche dernier: "Dans la construction des édifices sacrés, on veillera soigneusement à ce que ceux-ci se prêtent à l'accomplissement des actions liturgiques et favorisent la participation active des fidèles."

Le but est atteint. Félicitations à tous les artisans de St-Laurent que l'épreuve du 30 mai 1961 ne put réussir à abattre. Avec eux, rendons grâces à Dieu qui a soutenu tous leurs efforts et béni leur générosité.

Ste-Anne-des-Chênes

M. et Mme Joseph Arbez ont quitté Winnipeg par avion, le 16 mai dernier, à destination de l'Europe.

Ils séjournèrent une semaine en Angleterre, où ils visitèrent un frère de Mme Arbez, M. Raymond Joberty. Ils continuèrent ensuite en France, où Mme Arbez visitera toute sa parenté. Ils seront de retour en septembre ou octobre.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici la liste des gagnants du bingo du dimanche 24 mai: Mmes Antoine Chabbert, Louis Brouzes, Lionel Brisson, Ernest Jarnouin, Albert Augert, Jean Durand, Joseph Durand, de Treherne, Léo Labossière, de St-Léon, René Labossière, de Somerset, Mlles Berthe Weicker et Lucille Labossière, de Somerset, MM. Albert Comte, Joseph Bosc, Ernest Delaquis, Paul Roch, Maxime Durand, Ernest Jarnouin, Raymond et Henri Badiou, de St-Boniface. Mmes Joseph Rémillard, de Manitou, et Albert Comte, de Cardinal, remportèrent les prix d'entrée. La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 7 juin à 8 h. 30 p.m., avec gros lot de $350.

Partie de balle

L'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes a joint la ligue "Sud Centrale". L'équipe a gagné deux parties sur trois jouées à date. La partie du dimanche 24 mai contre l'équipe de Rathwell fut une grande victoire. Amateurs de balle-au-camp, n'oubliez pas que c'est le dimanche 19 juillet qu'aura lieu le grand tournoi, et tout indique que cette année sera le plus gros pique-nique paroissial jamais enregistré. Dimanche prochain, l'équipe locale se rendra au pique-nique de Holland.

Otterburne

Invitation

Tous sont cordialement invités à visiter la Providence Ste-Thérèse, résidence pour personnes âgées, le dimanche 31 mai. Le thé sera servi et des pâtisseries confectionnées à la maison seront en vente. Les religieuses et les dames organisatrices donnent rendez-vous à tous entre 2 h. et 4 h. p.m., le 31 mai.

Woodridge

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Lyle Sullivan à l'occasion de la naissance d'une fille, Diane-Lynn, née le 29 avril.

M. et Mme Michel Querel ont assisté aux funérailles de leur neveu, Gregory Yetzer, de St-Boniface, décédé accidentellement à Falcon Lake le 10 mai. Le service funèbre fut chanté le 12 mai.

M. et Mme Isidore Tourond ont assisté aux funérailles de leur petit-fils, Jacques Pelland, de St-Boniface, le 13 mai.

Le 9 mai, M. et Mme Gabriel Nault sont revenus enchantés d'un voyage à Fort St. John, C.-B.

M. et Mme Jack Snow sont revenus d'un voyage de deux semaines dans l'Est, où ils ont rendu visite à Mlle Doris Snow, de Montréal. Ils se sont arrêtés à Ottawa, où ils ont visité des parents et amis.

Mme Gertrude Hoblski, d'Atikokan, Ont., est actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme Arthur Poitras.

Prompt rétablissement à M. Gregory Ducharme patient à l'hôpital général de Winnipeg à la suite d'un accident de la route survenu le 2 mai, à Beauséjour.

Sincères condoléances à la famille C. Thomas, de St-Labre, à l'occasion d'un incendie d'origine inconnue, qui a détruit tous les bâtiments et leur contenu, le 13 mai.

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Le 17 mai avait lieu la dernière partie de cartes de la saison, suivie du bingo mensuel. Voici les noms des heureux gagnants: loterie, 1er prix, M. Tony Lajoie, de Ste-Anne; 2e prix, M. Jean Richard, de Richer. La boîte de serviettes, dont les billets avaient été vendus au thé, fut gagnée par Léo Fiola, de Ste-Geneviève.

Aux cartes: 1er prix des dames, Mlle Jeannine Saltel, 2e, Mlle Lucille Saltel, prix de consolation, Mlle Jeannine Gauthier; 1er prix des hommes, M. René Carrière, 2e prix, M. Aimé Fiola, prix de consolation, M. Henri Saltel; prix d'entrée, M. Léo Ross et Mme Antoine Saltel. M. Camille Ross gagna $5 pour la carte remplie au bingo.

Le prochain bingo aura lieu à l'occasion du grand pique-nique paroissial. Le gros lot sera de $140 avec 59 numéros. Bienvenue à tous.

Baptêmes

Le 17 mai: Louise-Marie-Jeannette, fille de M. et Mme René Desrosiers, née le 6 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Carrière.

Le 17 mai: Rachel-Marie, fille de M. et Mme Alphonse Beaulieu, née le 8 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Dornez.

Thé

Le 24 mai avait lieu à Arondale un thé dont les recettes iront à la construction d'une nouvelle chapelle.

Malades

Prompt rétablissement à M. Victor Ganier, patient à l'hôpital général St-Boniface, et aussi à M. Paul Morin, malade à la maison.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

L'orgueil ne produit que des querelles, mais la sagesse est avec ceux qui se laissent conseiller. (Prov. 13, 10)

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme René Vandepoele qui passa quelques jours à l'hôpital la semaine dernière; au jeune Emile Corbel, hospitalisé pour quelques jours après s'être fait rué (dans l'estomac) par un cheval; à M. Jos. Corbel qui devra subir une opération à l'hôpital général St-Boniface, prochainement.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Delaurier, de Moose Jaw, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Jos. Corbel.

M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents.

Mlle Bertha Langlois, de Dunrea, a rendu visite à M. et Mme F. Pinette et plusieurs autres amies de Ste-Amélie, le samedi 23 mai.

M. et Mme Maurice Delaurier et leur fillette, de Dauphin, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Clément Pinette, de Red Lake, Ont., ont rendu visite à leurs parents de Ste-Amélie, le dimanche 24 mai.

M. et Mme Léopold Roussin et leurs enfants, de Meadow Portage, passeront quelques semaines à Ste-Amélie, pour faire leurs semences.

M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine avec ses parents.

M. et Mme Louis Soucy et leur famille, de Portia, rendaient visite à leurs parents, le dimanche 24 mai

Départ

Il y eut une veillée chez M. et Mme Gérard Verhaeghe, le mardi 19 mai, à l'occasion du départ de M. et Mme L. Archambault pour Ste-Rose. La soirée comporta jeux, danses, goûter et présentation d'un cadeau en argent à M. et Mme Archambault. Ces derniers remercièrent aimablement leurs amis, les invitant à aller leur rendre visite dans leur nouvelle demeure.

Activités de la L.F.C.

M. l'abbé A. Gervais, Mmes Fred Pinette, E. Soucy, R. Gagnon, H. Vandepoele, Mary Leperre, Gérard Verhaeghe et A. Vandenbosch se sont rendus à Dauphin, le lundi 25 mai, pour assister au congrès annuel de la Ligue des Femmes Catholiques, dans la salle paroissiale St-Viateur.

Cette réunion fut très intéressante et instructive. A l'issue du congrès, il y eut messe dialoguée, dite par Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, suivie d'un banquet succulent.

Mme F. Pinette s'était aussi rendue pour l'ouverture du congrès le dimanche 24 mai.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN à NOTRE-DAME-DU-LAUS POWERVIEW

DIMANCHE 31 MAI 1964

Messes lues à 8 h. 30 a.m. et 10 h. 30 a.m.

2 h. p.m.: Heure mariale au Sanctuaire extérieur.

3 h. p.m.: Procession

4 h. p.m.: Messe lue célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

6 h. p.m.: Souper au presbytère pour Son Excellence et le clergé; à la salle pour les autres pèlerins.

8 h. p.m.: Film cinémascope en couleurs: "Concile oecuménique".

Lorette

Mariage Friesen-Landry

Le samedi 16 mai, à l'église Holy Cross de Norwood, avait lieu le mariage de Mlle Lucille Landry, fille aînée de M. et Mme Jean Landry, de Lorette, à M. Dave Friesen, fils de M. et Mme C. T. Friesen, de Grunthall. M. l'abbé J. Beaudry bénit cette union. Pendant la cérémonie, Mme Guy Dellonnet chanta "Bless This Day", "Oh Beautiful Mother" et "Adorote".

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche en nylon avec appliqués de dentelle de Chantilly. Son voile était retenu par une couronne ornée de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Mary Friesen et Denise Landry, soeurs des mariés, portaient des robes en chiffon vert. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs. MM. Johnny Friesen et Claude Lafond étaient garçons d'honneur. MM. Robert Desmarais et John Funk agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie nuptiale, tous les invités se rendirent pour un souper à la salle paroissiale de Lorette. M. Germain Jeanson, de St-Boniface, agissait comme maître de cérémonies.

La journée se termina par une soirée dansante à la salle où les parents et amis se réunissaient pour offrir des cadeaux et rendre hommage aux nouveaux époux.

Après un court voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme D. Friesen ont établi résidence sur la rue Langevin, à St-Boniface.

Mariage Labossière-Marcoux

Le samedi 11 mai, en l'église de Lorette, M. l'abbé A. St-Laurent, curé de Fannystelle, cousin de la mariée, célébrait la messe à l'occasion du mariage de Mlle Lorraine Marcoux, fille de M. et Mme Georges Marcoux, de Lorette, à M. Ronald Labossière, fils de M. et Mme Albert Labossière, de St-Léon.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans sa longue robe blanche de nylon garni de perles. Son voile était retenu par une couronne. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Claire Rémillard, de St-Boniface, cousine de la mariée, et Anita Labossière, soeur du marié, portaient des robes identiques de nylon bleu sur taffetas et coiffures de même nuance. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

MM. Albini Marcoux, frère de la mariée, et Norman Harrison, de St-Boniface, étaient les garçons d'honneur. MM. Adolphe Marcoux, de St-Germain, frère de la mariée, et Patrick Labossière, de St-Boniface, agissaient comme huissiers.

M. Patrick McCarthy et Mme Edouard Dupas exécutèrent les chants pendant la messe.

Il y eut ensuite une réception à la salle où un souper-buffet fut servi à de nombreux invités. M. Edouard Dupas agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé R. Bélanger, curé, récita le bénédicité. On remarquait parmi les invités MM. les abbés Julien Lévesque et A. St-Laurent, qui adressèrent des félicitations et des bons souhaits. Ce dernier fit remarquer qu'il venait de bénir le mariage du septième enfant de la famille Marcoux. Le marié le remercia de ses bons souhaits, ainsi que tous les invités qui s'étaient réunis pour l'occasion.

Pour le départ du voyage de noces, la mariée portait un trois-pièces jaune. M. et Mme Labossière résident maintenant à Norwood.

Première communion

Une imposante cérémonie eut lieu le dimanche 24 mai lorsque 44 jeunes paroissiens reçurent la sainte communion pour la première fois, accompagnés de leurs parents.

Accident

Un pénible accident est survenu le samedi 23 mai sur la ferme de M. Denis Dorge. Celui-ci travaillait avec son tracteur lorsque son fils, René, âgé de 8 ans, qui suivait en arrière, eut le malheur de se faire fracturer les jambes par une machine aratoire. Il fut conduit à l'hôpital où son état est satisfaisant. Tous lui souhaitent bon courage et un prompt rétablissement.

Soirée des finissants

Quatorze finissants de l'école secondaire furent honorés d'une soirée le 22 mai. M. Painchaud, instituteur, agissait comme maître de cérémonies. Les exercices débutèrent par un mot de bienvenue du président, M. Denis Dorge. Suivit la présentation des finissants par les élèves de la 11e année.

Les finissants sont Gilles Gauthier, Denis Ross, Léo Beaudoin, James Hoendrop, Gary Young, Marcel Gobeil, Brian Winther, Simone d'Auteuil, Agnès Petit, Ida St-Pierre, Jeannine Manaigre, Emilienne Bohémier et Jeannette Désorcy.

Les élèves qui les présentèrent étaient Marie-P. Grossman, Jack Polanski, Suzanne Gauthier, Gerald Grienke, Raymond Dumaine, Rhéal Jeanson, Noëlla Gauthier, Karen Winther, Rita Gobeil, Claire Desrosiers, Rolande Jeanson, Denis Hamel, Jeannine Desautels et Angèle Desmarais.

La présentation était très amusante; on relevait les qualités et les violons d'Ingres des finissants en y ajoutant un mot d'humour. Il y eut ensuite chants par la chorale de l'école secondaire; Mlle S. Jeanson exécuta "Rires et pleurs" et les quatre soeurs Forrest, d'Ile-de-Chênes, chantèrent "I Believe" et "Bless Thou This Class". Jouèrent au piano: Claudette Bohémier, Lorraine Poirier et Mme G. Birchall.

Les discours d'adieux furent rendus par Brian Winther et Agnès Petit. L'invité d'honneur, M. Georges Guilbault, inspecteur d'école et ancien principal, félicita les finissants de leur beau travail qui les conduisit jusqu'à leur 12e année.

Vint ensuite une adresse par M. Camille Chaput, président de la Commission scolaire de la Rivière-Seine. M. l'abbé R. Bélanger, curé, adressa le mot final. Il félicita les étudiants à l'honneur et leur dit que c'était le commencement, la première étape de leur vie. Il y en aura d'autres plus importantes. Le succès dépend du travail et non du talent.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	......	78.4	78.4	78.4	78.6
C.W. no 3	......	75.2	75.2	75.2	75.4
Fourrage no 1	......	74.6	74.6	74.6	75
Fourrage no 2	......	71.6	71.6	71.6	72
Fourrage no 3	......	68.6	68.6	68.6	69
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	......	125.6	126	126.2	126.4
C.W. no 3—6 rangs	......	123.6	124	124.2	124.4
Fourrage no 1	......	112.2	112.4	112.4	112.4
Fourrage no 2	......	111.4	111.6	111.6	111.6
Fourrage no 3	......	108.4	108.6	108.6	106.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	......	133⅞	135	136	135⅞
C.W. no 3	......	130⅞	132.2	133.4	133⅜
C.W. 2 rej.	......	130⅜	131.4	132.4	132⅜
C.W. no 4	......	114⅞	116	117	116⅞
Ergot	......	111⅞	113	114	113⅞
Sur voie net	......	133⅞	135	136	135⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	......	267	266.6	266.4	268.6
Juillet	......	265.6	266.4	267.6	270.6
Novembre	......	242	243	243.6	245
AVOINE —					
Mai	......	78⅛	78.2	78.2	78.4
Juillet	......	78⅞	79	79	79
Octobre	......	80⅜	80.4	80.4	80.4
Décembre	......	78.6	79⅛	79.2	79.2
ORGE —					
Mai	......	116⅛	116.4	116.4	116⅜
Juillet	......	115.6	115⅞	116⅛	116⅜
Octobre	......	116	116.2	116.4	116.4
Décembre	......	114⅜	114⅝	115⅛	115⅛
LIN —					
Mai	......	314.6	315⅛	315.4	315⅛
Juillet	......	317.6	318⅛	318⅜	317⅞
Octobre	......	319.2	319.2	320	319.4
Décembre	......	317.2	317⅛	317⅜	317
SEIGLE —					
Mai	......	133⅞	135	136	135⅞
Juillet	......	135⅝	136⅜	137⅝	137.4
Octobre	......	135	135.6	137⅛	137⅜
Décembre	......	132⅝	134⅛	135.2	135⅝

(Pour la semaine du 19 au 22 mai)

Ferland

Çà et là

M. et Mme Aristide Fournier sont partis dans la province de Québec. Mme Fournier, présidente diocésaine des dames de Ste-Anne, assistera au congrès national de cette congrégation.

M. et Mme René Couture et leurs filles visitèrent leurs parent, M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch. Mme René Couture assista aussi à la fête du cinquantenaire de l'arrivée des religieuses à Willow-Bunch.

M. le Dr Dolor Fauchon, dentiste, et sa famille, ainsi que M. et Mme Jean Fauchon visitèrent leurs frère et belle-soeur, M. et Mme René Fauchon.

M. et Mme Antonio Chabot allèrent à Assiniboia visiter leurs parents, M. et Mme Boutin. Mlle Camille Chabot les accompagnait.

M. et Mme Laurier Chabot et un de leurs fils sont allés à Regina, où ce dernier doit recevoir des soins médicaux.

M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Ephrem Bouffard.

Les scouts et louvetaux ont assisté à un pèlerinage de louveteaux et scouts à Ponteix, le dimanche 24 mai.

M. et Mme Charles Fournier, leurs enfants, Maurice et Solange, et M. et Mme Edmond Chabot sont allés à Willow-Bunch visiter M. l'abbé A. Chabot et Mme Avila Chabot. M. et Mme Rosaire Chabot s'y rendirent également ainsi que M. et Mme Alex Laberge et leur fils, Jean. M. et Mme Laberge visitèrent aussi leurs enfants, les familles Michel Bonneau, de Willow-Bunch, et Maurice Langlois, de St-Victor.

M. et Mme Lovering (Marie Rouleau) et leurs filles jumelles, d'Hazenmore, ont visité M. et Mme Gérard Desharnaies.

M. et Mme Conrad Piché, de Gravelbourg, ont visité la famille Aimé Fournier.

Mme Leboiron, de Ponteix, a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Viateur Chabot.

M. et Mme Joseph Chabot sont allés passer quelque temps avec leurs filles, Gertrude et Jeannine, institutrices à Calgary. Ils assisteront à la collation du diplôme de bachelière ès arts à Mlle Jeannine Chabot. Félicitations à Mlle Chabot.

Le samedi 23 mai, Mme Alfred Chabot se rendait à Gravelbourg à la vente de pâtisseries au profit du collège, organisée par les membres de l'amicale féminine du collège. Le jeune Roland Chabot gagna un beau gâteau à la loterie.

Mlle Monique Morin est patiente à l'hôpital de Gravelbourg.

Mme Paddy Corcoran est revenue chez elle après un long séjour à l'hôpital de Moose Jaw à la suite d'une intervention chirurgicale.

M. Gérard Desharnales est revenu à son foyer et se remet de son accident. Parents et amis sont heureux car M. Desharnales a bel et bien échappé à la mort lorsque son tracteur lui passa sur le corps pendant qu'il travaillait sur sa ferme.

M. Arsène Bouvier, de Gravelbourg, a visité les familles Ephrem Bouffard, Louis Fournier et Adrien Brisbois.

Val Marie

Mariage Cyca-Briand

Le 25 avril, en l'église de la Nativité de Val Marie, avait lieu le mariage de Mlle Paulette Briand, fille unique de M. et Mme Yves Briand, à M. Ronald Cyca, de Lemberg, Sask., fils aîné de M. et Mme Jos. Cyca.

La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Oscar Lemay. De beaux chants appropriés furent rendus par les religieuses du couvent. La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle revêtait une longue robe blanche en faille de soie avec traine garnie de dentelle. Son voile était retenu par un petit chapeau garni de perles. Elle portait des boucles d'oreille en perles de culture, cadeau du marié, et un missel, recouvert de dentelle et garni d'une orchidée blanche et rose, et de petites fleurs blanches en cascade avec rubans.

Les filles d'honneur, Mlle Josephine Heisler, de Calgary, Alta, Mme Jean Cohoon, de Toronto, Ont., Mlles Eleanor Martinuik, d'Ituna, Sask., et Donna Brogg, de Saskatoon, portaient des robes roses longues deux-pièces, avec corsages en brocart satiné et jupes en poult-de-soie. Leurs coiffures étaient de même tissu en forme de fleurs et garnies de tulle. Elles portaient des bouquets d'oeillets blancs.

La petite bouquetière, Glenda, soeur du marié, était habillée en brocart rose et tenait un panier de fleurs qu'elle jetait sur le parcours de la mariée. Marcellin Nadeau, cousin de la mariée, était page. Les garçons d'honneur étaient M. Armand Cyca, frère du marié, et trois amis du marié, MM. Wayne Dreger, de Lemberg, Sask., Gerald Thurmeer, de Tisdale, et Jim Martin, de Saskatoon. Ils portaient des vestons blancs.

Après la cérémonie, un banquet fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques au sous-sol de l'église, à 204 invités. Un gâteau à trois étages en forme de coeur, décoré par Mme A. Pinel, garnissait la table d'honneur. Le maître de cérémonies était M. Norbert Lepage. Mlles Judith Printz et Michelle Goddu étaient en charge du livre des visiteurs. Une soirée au Palais Royal mit fin à la journée.

Pour le voyage de noces au Dakota-Nord, la mariée portait un costume trois-quarts beige en "camel hair" avec corsage rose saumon et accessoires bruns en cuir cobra. A leur retour, les nouveaux mariés demeureront à Drayton Valley, Alta, où M. Cyca a une position d'ingénieur chimique, titre qu'il vient d'obtenir de l'Université de Saskatoon. Mme Cyca enseignera.

Ponteix

Journée des finissants

La journée des finissants eut lieu à l'école secondaire le 16 mai. Les exercices ont commencé par la sainte messe célébrée par M. l'abbé L. Roy, dans l'église Notre-Dame-D'Auvergne, à 3 h. 30 p.m. A 5 h. p.m., les 16 finissants, leurs compagnons et professeurs étaient les invités de la 11e année pour un souper à la dinde servi par Mmes Edgar Bédard, H. Benjamin et F. Douville.

Pour les cérémonies tenues dans le gymnase, le théâtre était transformé en jardin de fleurs et clôture de vignes et roses grimpantes. Les finissants, revêtus de la toge et du béret traditionnels, furent introduits par M. Roy Burnay, professeur.

L'orateur invité fut M. John Hammel, de Medecine Hat, Alta, ancien principal. M. l'abbé L. Roy et M. G. Bonokoski, principal, qui a aussi présenté les prix, adressèrent la parole.

Les finissants sont: Ronald Bleau, Denis et Paulette Bourlon, Guy et Lucille Cyrenne, Agnès Douville, Léo Gervais, Wayne Hick, Ken Kouri, Bernadette Lemay, Eileen Perrault, Louis Piché, Irène Rouleau, Fernand Thibault, Roger Vallée et Marcelle Viturat. Félicitations à ces étudiants.

Çà et là

M. l'abbé L. Roy, MM. et Mmes Jean Stringer et Raymond Chabot ont assisté aux exercices de clôture au collège de Gravelbourg, le 10 mai. Les élèves de Ponteix qui ont eu des mentions spéciales sont Roger Bouchard, 11e année, Jos. Stringer, 10e année, et Louis Stringer, philosophie, qui a été bénéficiaire d'une bourse de $50 donnée par M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg.

M. et Mme Jean Stringer et leur fils, Louis, ont honoré leur fille et soeur, Camille, de l'Académie du Sacré-Coeur de Regina, finissante de la 12e année, en assistant aux exercices de clôture annuelle dans l'auditorium du collège Campion, le dimanche 3 mai.

M. et Mme Jack Rennie, de Wainwright, Alta, sont les heureux parents d'une fille, Claudette-Lucille, née le 30 avril et baptisée le dimanche 10 mai. Les parrain et marraine sont M. le Dr et Mme Roger Stringer, d'Allentown, Pa., oncle et tante de l'enfant. M. et Mme Achille Stringer, grands-parents, remplaçaient les parrain et marraine.

Félicitations à M. et Mme Gilbert Vallée, heureux parents d'un fils, Michel-Joseph-Arthur, né le 5 mai et baptisé le 10 mai. Les parrain et marraine sont M. et Mme Arthur Vallée, grands-parents.

M. et Mme Omer Gauthier ont assisté au congrès des marchands, à l'hôtel Saskatchewan de Regina.

Mme Cécile Bourget, de Coderre, a passé la fin de semaine du 15 mai chez ses parents, M. et Mme Eudore Desautels.

Une collation des diplômes eut lieu au couvent de Gravelbourg, le dimanche 3 mai. Marguerite Charlebois, Aline Privé, Anna Mercier et Roxanne Arcand, de Ponteix, étaient au nombre des finissantes. Leurs parents y assistaient.

Mlle Patsy Piché, de l'Université de Manitoba, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Piché.

M. et Mme A. Thibault ont assisté à la collation de diplômes au couvent de Rosetown, le samedi 9 mai, où leur fille, Irène, était finissante. MM. et Mmes Marcel et Léo Thibault assistaient également. M. et Mme A. Thibault se sont ensuite rendus à Saskatoon chez M. et Mme Alcide Béliveau.

M. et Mme Raymond Bonneville et leur fille, Lorraine, sont allés à Weyburn, le 3 mai. Cette dernière travaillera à cet endroit durant l'été.

Sont venus chez leurs parents en fin de semaine, Mlle Lucille Mercier, d'Assiniboia, Mlle Catherine Kouri, de Swift Current, M. Léo Dubourt, de Regina, et Mlle Rose Campeau, de Mossbank.

Tous souhaitent une prompte guérison à Mme Lucien Thibault, patiente à l'hôpital général de Regina.

M. et Mme Louis Lacoursière ont passé quelques jours avec des amis, à Vulcan, Alta.

M. et Mme Edouard Bonneville sont les heureux parents d'une fille, Ninette-Marie, née le 15 mai.

M. et Mme Raymond Meloche et leur fille ont visité les parents de Mme Meloche, à Kerrobert.

M. et Mme Alcide Bonneville ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Esmon Dahl, à Lethbridge, Alta.

M. et Mme André Ferland ont visité M. et Mme Ferland et leur famille, à Edmonton, Alta.

M. et Mme Lucien Piché ont visité M. et Mme Stubbs et des amis, à Prince-Albert.

M. Louis Lacoursière a été à Winnipeg, Man., pour affaires.

M. et Mme A. Hick et leur famille ont visité les parents de M. Hick, à Yorkton.

M. et Mme P. Kouri ont assisté à un tournoi de bridge, à Edmonton, Alta.

M. Jean Stringer, Mlle Germaine Stringer, Mme Ida Dixon et M. et Mme Achille Stringer sont allés au service funèbre d'un cousin, M. Aimé Buisse, à Redvers, le 15 mai. Ils ont aussi visité la famille, ainsi que leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alphonse George, à Bellegarde.

Les visiteurs à Ponteix ont été M. et Mme Bernie Kaufman, d'Oxbow, chez M. et Mme Marcel Carignan; M. et Mme E. Zerr et leur famille, de Moose Jaw, chez M. et Mme Armand Gervais; Mlles Laurette Benjamin et J. Hartman, de Saskatoon, M. Achille Fontaine, de St-Pierre, Man., chez M. et Mme H. Benjamin; Mlles Irène Thibault et Dale Scribben, de Rosetown, chez M. et Mme Alfred Thibault; M. et Mme Jos. Machildon, de Courval, chez M. et Mme H. Arcand; M. Denis Dubourt, d'Edmonton, Alta, chez M. et Mme André Dubourt; M. Claude Tourigny, de l'Aviation canadienne, de Winnipeg, Man., chez M. et Mme Emile Tourigny; Mlle Paulette Bonneville, de Moose Jaw, chez ses grands-parents, M. et Mme I. Bonneville.

M. et Mme Ernest Lemieux ont assisté à un congrès des gérants d'hôtels à Saskatoon.

M. et Mme Marcel Hollebeke, de Gravelbourg, ont visité M. et Mme René Legault.

M. et Mme Claude Couture (Gilberte Carignan) et leurs trois filles, de St-Boniface, Man., ont visité des parents et amis. Mme Annette Carignan, mère de Mme Couture, les accompagnait au retour; elle doit passer une semaine à St-Boniface et continuer son trajet pendant six semaines à Montréal, Shawinigan Falls, Saco, Maine, Thedford Mines et Asbestos, Qué.

M. et Mme Gaston Carignan eurent la visite de M. l'abbé Fernand Ducharme et M. Siméon Ducharme, de Courval.

M. et Mme Laurent Demontigny, de Val Marie, sont venus à Ponteix pour y rencontrer leur fils, Michel, revenant de l'hôpital de Moose Jaw avec M. et Mme Edouard Bonneville.

MM. et Mmes Jean Mondor et E. Ferland ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Gabriel Mondor, à Willow-Bunch.

M. Gérard Desharnais, de Ferland, hospitalisé à Mankota après un accident de tracteur le 13 mai, se remet assez bien.

Les gens de Ponteix félicitent Mlles Beverly Ainsworth, de Moose Jaw, Kathleen Aldcor, de Swift Current, et Laurette Lacelle, de Cadillac, diplômées de l'Université de la Saskatchewan.

M. Armand Desautels, de Prince-Albert, fils de M. et Mme Eudore Desautels, est venu résider à Ponteix. Sa famille le rejoindra à la fin de l'année scolaire.

Félicitations à M. Georges Picray, fils de M. et Mme Albert Picray, qui a reçu son baccalauréat ès arts avec grande distinction de l'Université de la Saskatchewan.

Félicitations aussi à Mlle K. Kouri, fille de M. et Mme Ted Kouri, qui a obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université de la Saskatchewan.

Victoire

Décès

Le 16 mai mourait à l'hôpital de Léoville Mme Pierre Pelchat, née Léophile Morin, après quelques semaines de maladie seulement.

Mme Pelchat est née à St-Henri-de-Lévis, Qué., le 12 juillet 1891. Le 28 décembre 1924, elle épousait M. Pierre Pelchat, à Ste-Anne-de-Beaupré. Ils vinrent s'établir en Saskatchewan, où M. Pelchat demeurait déjà depuis quelques années. De cette union naquirent trois enfants, deux fils, Gédéon et Arthur, et une fille, Catherine (Mme Pierre Proulx). Depuis un an et demi, M. et Mme Pelchat avaient laissé leur ferme pour demeurer au village.

Les funérailles eurent lieu le mardi 19 mai. M. l'abbé W. Desfossés, curé, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient le fils de la défunte, Arthur, et cinq neveux, MM. Philippe et Denis Jean, Harry Rogowski, Roger et Hector Desjardins. Claude Pelchat portait la croix. MM. Philippe et Denis Jean firent la quête. Le salon funéraire MacKenzie de Prince-Albert était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux et ses trois enfants, deux soeurs résidant dans l'Est, Mmes Cléophas Lemieux et Délia Morin, ainsi que 12 petits-enfants, une bru, Mme Arthur Pelchat, et un gendre, M. Pierre Proulx.

Mme Pelchat faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autre décès

Sincères condoléances à M. Ovila Comtois, dont la mère, Mme Jean Comtois, est décédée dernièrement. Elle a demeuré plusieurs années dans la paroisse avant le décès de son époux en 1939.

Les funérailles eurent lieu le samedi 16 mai à Victoire. La défunte repose près de son mari dans le cimetière local.

Çà et là

Etaient en visite à Victoire, récemment, M. et Mme Moïse Beaulac, de South Durham, Qué., chez leurs fille et gendre, M. et Mme Philippe Duret; M. Henry Huot, de Port Alberni, C.-B., ainsi que Mlle Ombéline Huot, de Makwa, chez M. et Mme Gérard Pelletier; Mme M.-Louise Turgeon, de Port Alberni, C.-B., chez M. et Mme Maurice Pelletier; M. et Mme Jérôme Florizone, de Vonda, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Marcel Lévesque; Mme Joseph Hudon, de Zenon Park, chez M. et Mme Léonce Duret.

M. Raymond Duret a obtenu son baccalauréat ès arts au collège St-Jean d'Edmonton, Alta.

M. Léon Bonneau est aussi en vacances après avoir complété sa première année à l'Université d'Ottawa.

Première communion

Le dimanche 24 mai, 10 enfants recevaient la sainte communion pour la première fois. Leurs parents les accompagnaient à la sainte table.

Baptêmes

Le 3 mai: Nicole-Cécile-Marie, fille de Paulin Tremblay et de Céline Bilodeau, née le 27 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bilodeau, grands-parents de l'enfant.

Le 10 mai: Richard-Robert-Joseph, fils de Lawrence Collins et de Madeleine Bélair, né le 4 mai. Parrain et marraine, Bob et Dorothy Collins, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 mai: Lucille-Anne-Marie, fille de P. Duret et d'Annette Beaulac, née le 17 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Beaulac, grands-parents de l'enfant.

M. A. Labrecque, 94 ans, décédé à St-Denis le 14 mai

ST-DENIS — Le jeudi 14 mai, M. Adolphe Labrecque, âgé de 94 ans, s'éteignait doucement en la demeure de son fils, Joseph. Les prières furent récitées en l'église de St-Denis le 15 mai, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé André Poilièvre, le samedi 16 mai. Les porteurs étaient MM. Albert et Alfred Phaneuf, Roland, Denis, Wilfrid et Armand Labrecque, petits-fils du défunt.

L'inhumation se fit au cimetière de Batoche, où reposent l'épouse et le fils du défunt. La bénédiction fut faite par M. l'abbé Clément Provencher, curé de Duck Lake.

Biographie

Né à St-Lazare, comté de Bellechasse, Qué., en 1869, M. Labrecque épousa Mlle Marie Aubé, à Armagh, Qué., en 1894. Ils vinrent à Vonda, Sask., en mai 1908, et la même année ils prirent une ferme à St-Denis.

Dans les années '30, il déménagèrent à Batoche avec le plus jeune des garçons. Après la mort de son épouse en 1949 et de son fils, Napoléon, en 1957, M. Labrecque fit plusieurs voyages dans l'Est et l'Ouest du pays. Il revint à St-Denis en 1963.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Evelina (Mme Roméo Phaneuf), de Hoey; deux fils, Joseph et Louis, de St-Denis; 17 petits-enfants, un grand nombre d'arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille; trois soeurs, Marie, d'Armagh, Qué., Albertine, de L'Assomption, Qué., Célestine, de Dearborn, Michigan, E.-U.; trois frères, Achelas, de Montréal, Qué., Cyrille, d'Abitibi, Qué., et Joseph, de St-Pierre, Mégantic, Qué.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Les familles Labrecque et Phaneuf désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Labrecque.

Croisés

Le 15 mai, 17 jeunes ont fait leurs promesses de Croisés. Ce sont, Denis Bénard, Gisèle et Thérèse Denis, Marven, Michelle et Angèle Hounjet, Dolorès, Dolor, Lucien, Hubert, Louise et Noëlla Leblanc, Donald, Yvonne, Annette, Michel et Lionel Lepage et Jocelyne Pion.

M. l'abbé André Poilièvre adressa la parole aux Croisés. Il leur dit qu'ils sont "soldats de Dieu", comme tels ils sont différents des autres et doivent aider à sauver des âmes. Il termina par le mot d'ordre: "Servir pour grandir; grandir pour servir".

Il y eut présentation des insignes suivie de la bénédiction et de la messe.

Félicitations à ces jeunes Croisés ainsi qu'à leur directrice, la Rév. Sr Anne-Thérèse, F.d.l.P.

Première communion

Le 24 mai, 14 enfants, accompagnés de leurs parents, s'approchaient de la sainte table pour recevoir Jésus-Hostie pour la première fois. Ce sont Marylin Bénard, Monique, Maurice, Germaine et André Denis, Carole Grisé, Simone et Guy Leblanc, Jacqueline et Laurent Hounjet, Alvin Meketiuk, Viviane, Lorraine, Normand et Joe Lepage.

Çà et là

MM. Marcel Denis, Aurèle Hounget et Raymond Hubert sont de retour du collège Mathieu de Gravelbourg.

Mlle Lilianne Denis est partie à Valleyfield, Qué., pour les mois d'été.

M. et Mme Clotaire Denis, père, et M. Clodomir Denis se rendirent à St-Brieux assister aux funérailles de M. Louis Demay.

Mlle Lucille Doderai, de St-Louis, était de passage à St-Denis.

MM. et Mmes Joseph et Laurent Rioux et Liguori Leblanc se rendirent à Debden, dernièrement.

Malades

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mmes Albert et Adjutor Lepage et Zénon Pelletier, qui furent hospitalisées récemment.

Baptême

Roland-Alfred, fils de M. et Mme Gérard Beaudry, né le 20 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Labrecque, de Rosetown, oncle et tante de l'enfant.

Prince-Albert

Décès

Le samedi 16 mai, M. Emile-Pierre Blanchard perdait la vie dans un accident de la route près de Duck Lake, à l'âge de 77 ans.

M. Blanchard naquit en France, mais vint au Canada en 1893 et demeura à Duck Lake jusqu'en 1950, alors qu'il vint résider à Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie-Jeanne, quatre fils, le R. P. François Blanchard, O.M.I., de Fife Lake, Emile, Joseph et Raoul, de Duck Lake; six filles, Thérèse (Mme Fred Hood) et Francine (Mme R. Bourdon), de Duck Lake, Irène (Mme J. Guigon), de Bellevue, Emilienne (Mme A. Roy), de Domremy, Marie (Mme J. Martin), de North Battleford, et Angèle (Mme C. Ramsay), de Moose Jaw, et 39 petits-enfants.

Des prières furent récitées au salon funéraire MacKenzie le mercredi 20 mai, à 8 h. p.m., et le service funèbre eut lieu en l'église du St-Sacrement à Duck Lake, le jeudi 21 mai, à 10 h. 30 a.m. Le fils du défunt, le R. P. F. Blanchard, officiait, assisté de MM. les abbés C. Provencher et G. Pouliot, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de Duck Lake.

Le salon funéraire MacKenzie avait charge des arrangements funèbres.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Funérailles

Les funérailles du compagnon d'armes Henry Davison eurent lieu le 8 mai au milieu d'une forte délégation de membres de la Légion Royale Canadienne.

Les porteurs étaient MM. Jack Hadley, Jim Turner, V. Dingman, Dave Dumont, Jack McLennan et Fred Czepa. Vingt-quatre autres compagnons formaient une garde d'honneur.

Une vingtaine de voitures escortaient la dépouille mortelle au cimetière South Hill, puis les membres déposèrent leurs coquelicots sur le drapeau couvrant le cercueil.

20e congrès de la Légion Royale Canadienne

Quatre membres de la Légion Royale Canadienne quittaient Prince-Albert le dimanche 17 mai pour se rendre à Winnipeg, Man., comme délégués au 20e congrès de la Légion. Ces membres étaient MM. G. Bristowe, président actuel, H. R. Steele, commandeur du district de Prince-Albert, Albert Thrale et A.-L. Pagé. En route, un autre légionnaire de Codette, Sask., se joignait au groupe.

Favorisés par une température des plus agréables et par un très bon état des routes parcourues, les légionnaires jouirent durant toute la randonnée de plus de 1,300 milles sans trop de fatigue.

Après avoir suivi les délibérations de ce congrès mémorable, du lundi au vendredi inclusivement, et avoir rencontré bon nombre d'amis, le groupe reprenait le chemin du retour pour accomplir le trajet sans aucun ennui.

Çà et là

M. et Mme H. Roy sont revenus de Victoria, C.-B., où ils rendirent visite à leur fille, Simonne, ainsi qu'à des amis. Ils reçurent la visite de leur fille, Mme Comeau, d'Anchorage, Alaska, qui allait visiter ses fils à l'Université de Portland, Orégon. M. et Mme Roy sont revenus très enchantés de leur voyage.

M. et Mme H. Bauche fêtés à Bellegarde

BELLEGARDE — Le dimanche 17 mai, M. et Mme Henri Bauche, de Bellegarde, célébraient leur 40e anniversaire de mariage. Un souper de famille fut servi à la résidence de leur fils, M. Gilbert Bauche, pour plus de 50 invités.

Un gâteau de noces à trois étages, artistiquement décoré par Mme Emile Mahin, occupait le centre de la table d'honneur.

M. Gilbert Mahin et Mme René Persons agissaient comme garçon et dame d'honneur.

C'est le 27 février 1924 que M. Henri Bauche unissait sa destinée à celle de Mlle Odile Mahin, en l'église St-Maurice de Bellegarde. De ce mariage naquirent sept enfants, cinq garçons et deux filles, qui tous étaient présents à la fête, accompagnés de leurs époux ou épouses. Ce sont MM. Gilbert, André et Maurice Bauche, de Redvers, et MM. Emile et Roger Bauche, de Winnipeg, Man., et Mmes Lucien Sylvestre (Noëla) et Denis Poirier (Lucie), de Redvers. La famille comprend maintenant 21 petits-enfants.



M. Maurice Bauche agissait comme maître de cérémonies, et M. l'abbé L. Savoie, curé, proposa le toast aux jubilaires. M. et Mme Bauche remercièrent en termes émus.

Une adresse leur fut lue en anglais et en français par deux petites-filles, Cécile Poirier et Evelyne Bauche. Monique Bauche et Normand Sylvestre présentèrent un bouquet de fleurs aux jubilaires, de la part des petits-enfants.

Un chant composé par la Rév. Sr Francine, C.R.C.P., intitulé "Chant des jubilaires" sur l'air "Partons la mer est belle", et chanté par la Rév. Sr Marie-Séraphine, soeur de M. Bauche, aidée des parents présents, mit en marche une belle soirée de famille.

Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Paul Bauche, de Hartney, Man., Louis Bauche, Gilbert et Emile Mahin, Georges et Michel Bauche, Arthur Belisle et Henri Copet, d'Antler, et M. Matt Collins, de Regina, MM. et Mmes René Persons, de Winnipeg, Rodney Burr, de Redvers, Wilfrid Blérot, de Storthoaks, et Alphonse George, de Bellegarde, les RR. PP. C. Williams et Wilfrid, de la maison de retraites, de Lumsden, et Mlle Linda Houston, de Winnipeg, Man.

Première communion

Le 24 mai, une belle cérémonie eut lieu en l'église St-Maurice lorsque 27 garçons et filles, accompagnés de leurs parents, s'approchèrent de la sainte table pour la première fois. M. l'abbé L. Savoie, curé, donna le sermon de circonstance.

Va-et-vient

Sont venus de Ponteix, pour assister aux funérailles de M. Aimé Buissé, de Redvers, M. Jean Stringer, M. et Mme Achille Stringer, Mme Cliff Dixon et Mlle Germaine Stringer. Ils ont aussi rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alphonse George.

Sont venus passer la longue fin de semaine dans leurs familles: M. et Mme Albert Sylvestre et leur famille, de St-Boniface, Man., et M. et Mme Félix George et leur famille, de Winnipeg, Man., chez Mme Marie-Anne George et M. et Mme Emile George; M. Roger Sylvestre, d'Elie, Man., et Mlle Aimée Sylvestre, de St-Boniface, chez M. et Mme Félix Sylvestre; M. et Mme Georges Perreaux, de Norwood, Man., et Mlle Paulette Cop, de St-Boniface, chez M. et Mme Wilfrid Cop; Mlle Jocelyne Carrière, de St-Boniface, Man., chez ses oncle et tante, M. et Mme Paul George; Mlle Alma Gervais, de St-Boniface, chez ses parents, M. et Mme Georges Gervais; Mme Crowe, de Saskatoon, chez ses fille et gendre, M. et Mme André Revet; M. Robert Revet, de Regina, chez son père, M. Arsène Revet; M. Jean Norman, de Powerview, Man., chez ses oncle et tante, M. et Mme Jean Perreaux; M. et Mme Roger Petit, d'Esterhazy, chez M. et Mme Cyrille Petit; M. et Mme Jean Dumaine, de St-Boniface, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Gilbert Bauche; M. et Mme Donald Matthewson, de Brandon, Man., chez M. et Mme Paul Wilvers; MM. Marcel Moreau et Armand Sylvestre, de St-Boniface, Man., chez leurs parents, MM. et Mmes Louis Moreau et Lucien Sylvestre; M. et Mme Marcel Wilvers et leur famille, de Weyburn, chez M. et Mme Georges Wilvers; M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man., chez M. et Mme Rosario Poirier; M. David Magotiaux, de Regina, chez ses parents, M. et Mme Firmin Magotiaux; M. et Mme Armand Fafard, de Scout Lake, chez leurs neveu et nièce, M. et Mme Roger Wolensky.

A l'occason du jubilé d'or de l'arrivée des Filles de la Croix à Willow-Bunch, M. et Mme A. Wolensky y ont conduit les anciennes religieuses de l'endroit maintenant du couvent de Bellegarde, les Rév. Srs Eugénie-St-Jean, Eugénie-Françoise, Marie-André et St-Jean-Baptiste. M. et Mme Wolensky se sont rendus jusqu'à Assiniboia rendre visite aux familles H. Bissonnette et O'Rheilly.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Georges Bauche, hospitalisée à Redvers, et à Mme Alex. Renard, hospitalisée à Maryfield.

Saint-Front

Décès

La mort est venue ravir à l'affection des siens une autre des pionnières de la paroisse, en la personne de Mme P.-Henri Bourque, le lundi 18 mai. Après trois mois de maladie, suite d'une crise cardiaque, supportée avec résignation, elle s'éteignait paisiblement chez elle, près de son mari, à l'âge de 74 ans.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 21 mai au milieu d'une foule nombreuse de parents et amis de la défunte, y compris son époux et ses dix enfants. Yvonne (Mme N. Buzit), de Hamilton, Ont., était la seule absente. Le R. P. G. Massé, P.S.M., chanta la messe de Requiem et l'absoute. Mmes C. Basset et Germaine Fortin, Dames de Ste-Anne, firent la quête. M. André Bussière, de Vonda, neveu de la défunte, aida le choeur de chant pour la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Georges, André, Emile, Joseph et Armand Plamondon et André Bussière, tous neveux de la défunte.

Mme H. Bourque (née Blanche Plamondon) est née à St-Raymond, comté de Portneuf, Qué., en 1890 et vint à St-Front en 1917 avec son père, Ferdinand, trois frères et trois soeurs. Elle épousait M. P.-Henri Bourque en 1918. Ils eurent 13 enfants, dont 10 sont vivants. Adélia (Mme Emile Boire), de Saskatoon, Alfred et Elise (Mme Paul Moisan), de St-Front, Yvonne (Mme Narcisse Buzit), de Hamilton, Ont., Edouard, de Prince George, C.-B., Cécile (Mme Maurice Moisan), de Rose Valley, Léonard, de Saskatoon, Hélène (Mme Fernand Déry), de Prince George, Léon, de St-Front, et Denise (Mme R. Callaghan), de Saskatoon. Mme Bourque laisse aussi dans le deuil 43 petits-enfants, 9 arrière-petits-enfants et son frère aîné, M. Jules Plamondon, âgé de 87 ans, de Richer, Man.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait M. et Mme G. Lefebvre et Mme Aline Stratton, d'Englefeld, M. et Mme André Régie, de Watson, M. et Mme M. Plamondon, de Watrous, M. et Mme Joseph Déry, de Nobleville, M. et Mme André Bussière, de Vonda, M. et Mme Ouellette (Jeannette Boire) et leurs trois enfants, d'Elk Point, Alta.

Son caractère humble et tranquille était admiré de tous ceux qui eurent le bonheur de connaître Mme Bourque. Malgré sa cécité, elle fit toujours preuve de courage et de patience dans l'accomplissement de son travail journalier.

Ça et là

M. et Mme Maurice Happ et leur fillette, de Weyburn, Sask., ont fait une courte visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Syrenne, et leur famille, avant de se rendre à Prince-Albert, où résident les parents de Mme M. Happ.

Le dimanche 17 mai, le choeur de chant était privé de l'aide de Mme Louis Syrenne, car sa soeur, Mlle Aline Happ, institutrice à Duck Lake, l'avait emmenée avec elle à Weyburn, pour y visiter leur père, M. J. Happ.

M. et Mme F.-X. Bouchard et leur fille, Irène, sont allés à Saskatoon avec M. et Mme Thomas Daniels, où ils ont visité la famille de M. et Mme Jean-Baptiste Bouchard et la mère de M. Daniels.

M. et Mme André Bussière, de Vonda, étaient en visite chez M. et Mme Maurice Bussière, le dimanche 17 mai, et la famille de M. et Mme Mintenko, de Regina, était chez M. et Mme F.-X. Bouchard.

Durant la longue fin de semaine du 17 mai, M. et Mme Orance Plamondon et leur famille, de Bellsite, Man., sont venus voir leurs nombreux parents et amis, Lucien et Laurent Plamondon, Paul Fortin, Louis, Jean et Alphonse Picton.

M. Louis Proulx, de Moose Jaw, est revenu aider son père, M. P. Proulx, pour les travaux de la ferme; il était accompagné de sa soeur, Annie.

Au cours de la semaine dernière, M. et Mme Wilbrod Bouchard et leurs enfants, de Gravelbourg, ont fait une visite dans la paroisse pour éclaircir les affaires de M. Adrien Bouchard, décédé.

Mme Ghislaine Caillier, de Kelvington, et sa fille, Anita, étaient en promenade chez leurs parents et amis; elles étaient accompagnées de leur fils et frère, Maurice, de la Colombie-Britannique.

C'est avec regret que tous ont appris la mort accidentelle de M. Josaphat Lalonde, de Zenon Park, ces jours derniers. Depuis quelques années, M. Lalonde était résidant de la maison des vieillards; il était encore alerte malgré ses 84 ans. Venu à St-Front en 1918, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., pour ouvrir un petit magasin, il fut commissaire d'école, maître de poste, et acheta la ferme de M. Jules Dablin; plus tard il déménageait à Archerwill, et après la mort de son épouse il se retirait à Zenon Park. Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Roland et Alfred, de Zenon Park, et une fille, Eloïse (Mme Neigel), d'Archerwill.

Val Marie

Ça et là

M. et Mme Lacroix (Bernadette Dunand) et leur famille sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Dunand.

Les Dames de Ste-Anne ont tenu leur assemblée mensuelle le dimanche 17 mai. Quatorze membres et l'aumônier étaient présents.

Malades

Prompt retour au foyer aux malades suivants: Mme E. Lebel, hospitalisée à Ponteix; Mme O. Pinel, à Moose Jaw; Mme L. Lemire, à Gravelbourg, et Mme H. Dumonceaux, à Saskatoon.

Gravelbourg

Ça et là

M. Benoît Pariseau est parti lundi dernier pour l'Alberta, aider son père à faire les semailles.

Mme Fernando Champagne, de St-Norbert, Man., est en visite chez ses parents, M. et Mme Aimé Bourgeois.

M. et Mme Gérard Deaust, Mme Georgina Deaust et M. et Mme E. Davidson, de Palmer, sont revenus de Medecine Hat, Alta, où ils ont assisté au mariage de M. Gordon Braconnier, fils de M. et Mme Rosaire Braconnier, autrefois de Gravelbourg.

Le dimanche 17 mai eut lieu, à la salle paroissiale, la promesse des Scouts de la troupe Pierre de la Vérendrye. Après la cérémonie à laquelle assistaient parents et amis des Scouts, un goûter fut servi.

La clinique des donneurs de sang pour la Croix-Rouge, qui eut lieu mercredi à la salle paroissiale, a remporté 164 chopines de sang. Ce fut un beau succès.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Construction

Les travaux à l'intérieur du centre paroissial ont recommencé bien tranquillement la semaine dernière. Avec le temps et la patience on sera bientôt en mesure de préparer le terrain pour une pelouse et quelques arbustes qui embelliront la construction.

Horaire

Avec l'été et le temps des vacances qui approchent rapidement, les messes du dimanche de 9 h. 30 et 11 h. a.m., seront désormais des messes basses dialoguées, afin de donner un repos bien mérité à la chorale et de permettre aux membres d'assister à la messe de leur choix durant les mois d'été.

En glanant

Mme Le Nabat est allée demeurer pendant deux semaines chez son fils et sa famille, à Saskatoon, où ces derniers résident depuis quelques mois.

M. Jean Le Dressay et sa famille, de Lorette, Man., étaient en visite chez leurs parents, Mme Elisabeth Le Dressay, ainsi que M. et Mme Paul Le Dressay, de Regina.

M. et Mme Joseph Girardin sont revenus de Chicago, Ill., où M. Girardin a subi une opération chirurgicale à l'oeil gauche.

M. et Mme Aimé Braconnier et leur famille, de Winnipeg, Man., étaient en visite à Regina durant la longue fin de semaine.



Cette photo a été prise au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., lors de la réunion du Conventum 1952-64. On y voit, de gauche à droite: première rangée, MM. Raoul Ferraton et Antoine Deschênes, les RR. PP. Arthur Carrière et Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur, Mme Réginald Lizée, MM. Jean-Marie Arcand et Réginald Lizée; deuxième rangée, Mmes Raoul Ferraton et Antoine Deschênes, les RR. PP. Charles Brûlé et Omer Desjardins, O.M.I., Mme et M. Aimé Fournier; troisième rangée, M. et Mme Maurice Bilodeau, MM. Rodolphe Toupin et Gérard Carfantan; quatrième rangée, MM. Guy Fontaine et le Dr Réal Préfontaine, les RR. PP. Jean-Paul Isabelle et Fernand Binette, O.M.I., M. et Mme François Boulet.

Chronique de CFRG

Un pionnier de la cause française en Saskatchewan n'est plus. M. Louis Demay, de St-Brieux, est décédé le mardi 19 mai à l'hôpital de Humboldt. Il était âgé de 75 ans.

Né le 20 juillet 1889, à Bordeaux, France, M. Louis Demay vint au Canada à l'âge de 16 ans. Ayant fait de bonnes études en France et après avoir pratiqué plusieurs métiers, il devint secrétaire de municipalité, agent d'affaires et agent d'assurances.

Très tôt il s'intéressa à la cause française en Saskatchewan et fut l'un des fondateurs de l'ACFC, membre de son comité exécutif et président général de 1948 à 1953.

M. Demay fut aussi l'un des fondateurs de l'Association des Commissaires canadiens-français de la province et son président, de 1945 à 1953.

Toujours à la pointe du combat, M. Demay, combattant de la première heure, s'est dévoué corps et âme pour la défense des droits et l'avenir des Canadiens de langue française.

Saluons cet homme de coeur qui tint à cet idéal toute sa vie.

Il est parti sur la pointe des pieds, comme il était venu en notre pays voilà 59 ans, doucement, sans se faire remarquer pour ne déranger personne. Il s'est effacé, mais son souvenir et son exemple dureront longtemps, très longtemps.

Il laisse dans le deuil sa femme, un fils, Maurice, médecin-chef à l'hôpital mental de North Battleford; trois filles, Mme Gallet, de St-Brieux, Mme Mandin, de St-Paul, Alta, et Alice, d'Eatonia, Sask. Il laisse aussi dans le deuil tous les Canadiens de langue française qui n'ont pas capitulé.

Meadow Lake

Mariage Poulin-McLeod

Le samedi 16 mai, à 11 h. a.m., dans l'église Notre-Dame-de-la-Paix avait lieu le mariage de Mlle Joan McLeod à M. Emile Poulin, fils de M. et Mme Norman Poulin.

Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Raymond et Lucien Poulin, frères du marié, Mlles Louise Poulin, soeur du marié, et Elaine Ross, nièce de la mariée.

Le R. P. A. Mercure, O.M.I., bénit leur union et dit la messe. Le chant fut rendu par Mme H. Algers, accompagnée à l'orgue par Mme R. Simard.

Après la messe eut lieu une réception à la salle Chapel, où environ 75 invités prirent place. On remarquait parmi eux Mme Henson, de Prince-Albert, soeur de Mme Poulin, ainsi que ses neveu et nièce, M. et Mme George Heines.

La mariée portait une jolie robe de satin et dentelle, voile et couronne. Son bouquet se composait d'oeillets roses et blancs.

Les nouveaux époux demeureront à Coleville, Alta.

Tous souhaitent à M. et Mme Emile Poulin beaucoup de bonheur.

Mariage Cariou-Kutschera

Le samedi 16 mai, à 12 h. 30 p.m., le R. P. Daniel Lafrance, O.M.I., curé, bénissait le mariage de Mlle Inga Kutschera à M. Victor Cariou, fils de Mme Alex. Laliberté.

Les garçon et fille d'honneur étaient le frère du marié, M. Raymond Cariou, et Mlle Melba Strello. Mme Weber touchait l'orgue.

La mariée était revêtue d'une robe de satin et tulle; son voile était retenu par une jolie couronne. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Après la messe, environ 85 personnes se réunirent pour une réception tenue à la salle Légion. M. R. Cariou agissait comme maître de cérémonies.

Parmi les invités on remarquait les soeurs et frères du marié, Mme Jerry Labossière, de St-Boniface, Mme George James, de Winnipeg, Man., M. et Mme Irven Clansay, de Calgary, Alta, M. et Mme Pat Boyer, de Moose Jaw, M. et Mme Henry Cariou, de Saskatoon, M. et Mme Léo Cariou, de Sylvan Lake, Alta, M. et Mme Charles Cariou, d'Edmonton, Alta, et les parents de la mariée, M. et Mme Max Kurt, et son frère, Frank, de Scott.

Après le repas, le R. P. D. Lafrance adressa la parole aux nouveaux époux.

M. et Mme Cariou sont partis en voyage de noces à Banff, Alta, et à leur retour éliront domicile à Meadow Lake.

Redvers

Mariage Vallée-Tasker

En l'église Notre-Dame-de-Fatima de Redvers, le vendredi 17 avril, à 4 h. p.m., M. l'abbé E. Toupin, curé, bénissait le mariage de Mlle Shirley May Tasker, fille de M. et Mme Harry Tasker, de Redvers, à M. Joseph-Wilfrid Vallée, fils de M. et Mme Ludger Vallée, de St-Boniface, Man.

La dame d'honneur était Mme Alice Clemmensen, et les filles d'honneur, Mlles Jeannette Tasker et Dianne Vallée, soeurs des mariés. Elles étaient accompagnées de MM. Earl Clemmensen, Raymond Vallée et Les Campbell. La bouquetière était Mona Jorgensen, et le petit page, James Clemmensen.

MM. Ray Zanders et Luc Vallée agissaient comme huissiers. La Rév. Sr Eugénie accompagnait à l'orgue Mlle Jocelyne Buisse, qui exécuta des chants appropriés.

Suivant la messe il y eut réception pour 100 invités chez les parents de la mariée. Le toast fut proposé par M. Hans Jorgensen, beau-frère du marié, auquel M. Vallée répondit gentiment.

La soirée dansante eut lieu à la salle communautaire et fut égayée par la musique de M. A. Dechief, cousin du marié, et de son orchestre, de Forget.

Assemblée de la L.F.C.

La dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 21 mai, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale, sous la présidence de Mme Dubois. On entendit les rapports des présidentes des divers comités, Mmes N.-A. Parent, Henri Poirier, Roland Martel, Flora Landry, Armand Garnier, Pete Saleski, Roger Pierlot, Fabien Cook, Albert Perreaux, René Freçon, John Slusar, Norman Maclean, Henri Lamotte, Vital Freçon et Henri George.

Le club fut divisé en groupes, le premier sera en charge du thé annuel qui aura lieu le dimanche 31 mai. Le deuxième groupe servira le repas au mariage McIntosh-Martel, le 24 juin.

Mmes Dubois et Parent, qui eurent l'occasion d'assister au congrès diocésain à Melville, les 11 et 12 mai, ont donné des rapports très intéressants sur les événements de cette grande rencontre.

M. l'abbé Toupin, accompagné de deux amis de Regina, a eu le bonheur d'assister aux conférences liturgiques qui eurent lieu à Kansas City, au début de mai. Il expliqua aux dames son voyage, les conférences et les divers changements qui auront lieu dans la liturgie à l'avenir.

Les visiteuses à l'hôpital pour le mois de juin étaient Mmes Dubois et Poirier. Un don de $30 fut remis aux Guides. Le goûter fut servi par Mmes V. Freçon et H. Poirier. La prochaine assemblée aura lieu le 11 juin.

Ça et là

Les plus sincères condoléances à Mme A. Buissé et sa famille à l'occasion du décès de M. Aimé Buissé, le 11 mai.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Harvey Garnier, hospitalisé à Regina. M. et Mme Armand Garnier et Mme H. Garnier se rendaient à Regina le 17 mai pour lui rendre visite.

M. et Mme Marcel Landry, de Winnipeg, Man., ont visité Mme Flora Landry et sa fille, Vivian, du 16 au 18 mai.

M. et Mme Paul Sylvestre, de Winnipeg, Man., ont passé quelques jours chez les familles Raoul Sylvestre et Roland Martel, à Redvers, et la famille Lucien Bériault, à Alida.

Félicitations à Mlle Carmen Lajeunesse et M. Bernard George, de Redvers, gagnants des trophées au récital de musique à Bellegarde, le 10 mai.

Félicitations aux finissants, Joseph Lemée, fils, René Claude et Joseph Martel.

Wawota

M. et Mme Edouard Dionne, MM. Roméo et Marcel Bessette, de Winnipeg, sont venus visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Filteau, et leurs neveu et nièce, M. et Mme Adrien Bessette, et leurs amis, de Dumas.

MM. et Mmes Richard et Georges Filteau et leurs enfants, de Melita, Man., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Georges Filteau, à l'occasion de la fête des mères.

M. et Mme W. Jackson, de Moosomin, et M. et Mme Beggs, de Brandon, Man., ont visité M. et Mme René Jacques, de Kelso.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, sont allés à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., afin d'assister aux noces d'or de M. et Mme Jean-Baptiste Château. Ce fut une belle fête dont tous se souviendront longtemps.

M. et Mme Antoine Larrivée, accompagnés de Mme G. Zébière, sont allés à Kipling rendre visite à M. et Mme Jos. Larrivée. Mme Zébière visita M. et Mme Emile Baudu.

St-Hubert

Funérailles

Le 19 mai eurent lieu les funérailles de M. Constant Nicolay, décédé le 17 mai à l'hospice Jeanne-d'Arc, où il était pensionnaire depuis deux mois.

De nombreux parents et amis de St-Hubert, Whitewood, Kennedy, Kipling, Rocanville, Milestone, Colgate, Bethume, Antler, et Redvers ont assisté à la messe de Requiem et accompagné la dépouille mortelle au cimetière.

Les porteurs étaient MM. A. Dumonceaux, A. Poncelet, E. Beaujot, F. Topinka, L. Jeannot et A. Boutin.

M. Nicolay naquit en Belgique le 19 février 1872, et au mois de juillet 1899 épousait Mélanie Poncelet, qui le précéda dans la tombe le 15 août 1962.

M. et Mme Nicolay vinrent au Canada au mois de septembre 1909 et s'établirent sur une ferme dans le district de Hazelwood, paroisse de Kennedy, où ils demeurèrent jusqu'en 1946, alors qu'ils vinrent demeurer avec leurs fille et gendre, M. et Mme A. Dunand.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Roger, de Kennedy, Albert, de Kipling, et Vital, de St-Hubert; une fille, Germaine (Mme A. Dunand), de St-Hubert; 14 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les familles Nicolay et Dunand remercient sincèrement M. l'abbé L. L'Heureux, curé, les Rév. Soeurs et le personnel de l'hospice Jeanne-d'Arc de leur bonté et assistance pendant les derniers jours de vie de M. C. Nicolay, ainsi que leurs amis pour leurs témoignages de sympathie.

Réunion mensuelle

Les Dames d'Autel tinrent leur réunion mensuelle le 20 mai avec 11 dames présentes. Le sujet principal fut l'organisation d'un thé à l'hospice Jeanne-d'Arc, le 17 juin, de 2 h. à 4 h. 30 p.m. Bienvenue à tous les lecteurs de cette chronique. La préparation de la procession du Très Saint Sacrement était aussi à l'agenda.

Mme F. Couronné gagna le prix d'hôtesse.

La prochaine réunion aura lieu le 10 juin.

Visiteurs

M. et Mme G. de Laforest et leurs filles, Georgette, Yvette et Andréa, leurs amies, Mlles Marlene Schaeffer et Adèle Paradis, MM. T. Jordens et R. Gatin, tous de Regina, M. et Mme Louis Dureault et leurs trois fillettes, de Wolseley, M. J. Brûlé et Mlle M.-B. Brûlé, de Moose Jaw, M. J. Boutin, de Swift Current, Mlles Octavie Istace, de Yorkton, et Marguerite Istace, de Saskatoon, ainsi que Victa Decelles, de Kendal, étaient en visite dans la paroisse, dernièrement.

Médaille d'or

M. Roderick Beaujot est en vacances chez ses parents. Félicitations à ce jeune homme qui se mérita la médaille d'or au collège de Gravelbourg durant cinq années consécutives.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 30 mai, Hervé-A. Geoffrion, Gravelbourg, et Dr André Lizaire, Willow-Bunch; le 1er juin, Delphis Paul, Makwa, Raymond-J.-A. Beaulac, Debden, et Dr Roland Martine, Meadow Lake; le 5 juin, Laurent-J. Duret, Debden.

M. Hector Delanoy, 89 ans, décédé à Radville, le 17 mai

RADVILLE — Le dimanche 17 mai, à 3 h. p.m., M. Hector Delanoy rendit son âme à Dieu à l'hospice Marian, après quelques semaines de maladie, à l'âge de 89 ans et 11 mois.

Le service funèbre fut chanté en l'église de la Ste-Famille le 19 mai à 10 h. a.m., par M. l'abbé A.-E. Yandeau. Le cortège fut conduit par le R. P. N. Marcotte jusqu'au cimetière de Ste-Colette. Les porteurs étaient MM. Jean, Henri et Joseph Mazenc, Olivier Derouse, Paul et René Rivière.

M. Delanoy est né à Hoogiede, Flandre-Occidentale, Belgique, le 8 juin 1874. Il épousa Mlle Marie ven Exem en 1902. Il était un grand importateur de chevaux de race belge. En 1919 il vint au Canada avec sept chevaux qu'il vendit à Deloraine. Encouragé par ses ventes il fit plusieurs voyages en Europe ramenant toujours de belles bêtes de race qu'il vendait dans plusieurs endroits des Etats-Unis et du Canada. En 1912, des affaires urgentes le retardèrent de trois jours et lui sauvèrent la vie; car c'est ainsi qu'il manqua le "Titanic" qui naufragea dans l'océan. Il traversa la mer une dernière fos en 1948 discontinuant ainsi ses grands voyages d'affaires. En 1913 il déménagea sa famille à Ste-Amélie, Man., où ils s'installèrent sur une ferme pour y résider pendant 14 ans. En 1924 il vendit cette propriété et vint s'installer à Ste-Colette.

M. Delanoy fut précédé dans la tombe par son épouse en 1944, un fils, en 1919, une fillette, huit frères et soeurs, dont une soeur missionnaire aux Indes, une autre religieuse en Belgique et un frère missionnaire au Congo Belge.

Le défunt laisse dans le deuil une fille religieuse, la Rév. Sr Benedict, de Wolseley; trois fils, Georges, Jules et Gérard, de Radville; 16 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Delanoy désire remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Willow-Bunch

Décoration papale

Le lundi 18 mai, Mme Alice Bonneau reçut la décoration "Bene Merenti" en l'église paroissiale. Cette cérémonie fut suivie d'une messe d'Action de grâces célébrée par le frère de Mme Bonneau, le R. P. Henri Légaré, O.M.I., d'Ottawa, Ont. M. l'abbé Lucien Rodrigue assistait à la messe.

Après la messe, un thé, en l'honneur de Mme Bonneau, eut lieu au couvent, où le R. P. Légaré adressa des paroles de félicitations à sa soeur, Alice, et remercia tous ceux qui étaient venus se réjouir avec elle.

M. Jos. Bonneau, de Regina, fils de Mme Bonneau, et son frère, M. Louis Légaré, de Coronach, étaient présents à la fête.

Ça et là

M. et Mme Raoul Vezina et leur famille, ainsi que M. et Mme Gérard Granger, ont assisté à la collation des diplômes qui eut lieu au collège de Gravelbourg, le dimanche 10 mai, et visitèrent leurs fils étudiants.

M. Roméo Martin et son fils, Bernard, Mme Léo Roy, M. Alphonse Martin et Mme Albert Martin allèrent à Gravelbourg, le dimanche 10 mai, visiter leurs parents au Foyer d'Youville.

M. et Mme Bertrand Beaubien ont passé la journée de la fête des mères chez Mme A. Tougas, mère de Mme Beaubien.

M. Gérard Roy est parti le jeudi 14 mai à Maillardville, C.-B., pour aider son frère, Henri, jusqu'à l'automne.

M. et Mme Gérard Fafard, de Stoughton, ont passé la longue fin de semaine chez leur mère, Mme W. Winslow.

Mme Philias Blais est décédée à l'hôpital local le mardi 19 mai, à l'âge de 71 ans. D'autres détails seront donnés la semaine prochaine.

Deux jeunes séminaristes de St-Boniface, MM. Louis Normand, de Prud'homme, et Gustave Dubois, de Bellevue, ont passé dans la paroisse, la semaine dernière, comme propagandistes du journal **La Liberté et le Patriote.** M. Lucien Couture les accompagnait.

M. et Mme Léo Lemieux et leur famille se rendirent à Weyburn, le dimanche 10 mai, visiter Mme Boutin, mère de Mme Lemieux, au Mont Ste-Marie.

M. Emile Campagne et sa soeur, Louise (Mme S. Boisvert), sont allés à Moose Jaw, le lundi 18 mai, rencontrer leur père, M. Paul Campagne, de Victoria, C.-B., qui prit l'avion pour la France, où il passera deux mois et demi à visiter parents et amis ainsi que différents endroits.



M. Laurent Happ, de St-Brieux, Sask., reçut le degré de Bachelier en Education de l'Université de la Saskatchewan, le 13 mai dernier. M. Happ reprendra sa fonction de professeur à l'école secondaire de St-Brieux au mois de septembre prochain.

Domremy

Conversion

On oubliait de mentionner dans la dernière chronique la profession de foi et le baptême de Mlle Margaret Kernohan, 19 ans. Elle est la fille de Norman Kernohan et de Gladys Dowling, de MacDowall, et est employée à la Banque de Montréal de Domremy depuis un an.

M. et Mme Raymond Trumier servaient de parrain et marraine à la cérémonie qui eut lieu à la vigile pascale. La nouvelle convertie fit sa première communion le jour de Pâques. Félicitations et meilleurs voeux de persévérance.

Baptêmes

Le 3 mai: Madeleine-Denise-Marie, fille d'Ervin Gagnon et d'Agnès Robert, née le 20 avril. Parrain et marraine, Emeril Robert et Denise Ethier, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 mai: Brian-Ernest-Joseph, fils de Raymond Détillieux et d'Aldéa Gauthier, né le 1er mai. Parrain et marraine, Joseph Détillieux et Thérèse Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Première communion

Le dimanche 17 mai, jour de la Pentecôte, 12 filles et 14 garçons avaient le bonheur de faire leur première communion. Leurs parents les accompagnaient à la sainte table.

Décès

Sincères condoléances et assurance de prières à Mme André Roy, dont le père, M. Emile Blanchard, de Prince-Albert, a perdu la vie dans un accident d'automobile à Duck Lake.

Mariage

Le samedi 23 mai eut lieu le mariage de Mlle Laurette Jobin, fille de M. et Mme Willie Jobin, de Domremy, à M. Edouard Pelletier, fils de M. et Mme Ernest Pelletier, de Hoey.

Que pensent nos étudiants? — Enquête d'opinion sur le fait français

En décembre 1963 et au début de janvier 1964, un groupe d'étudiants du Collège de St-Boniface entreprit une petite enquête d'opinion sur le fait français au Manitoba.

Nous avons pensé que les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** seraient grandement intéressés à en connaître les résultats vu l'actualité brûlante de certaines questions.

Nous voudrions tout d'abord souligner honnêtement les quatre principales limites d'une telle enquête: l'échantillonnage, le nombre et la valeur des questions, la compilation des résultats et l'interprétation.

1) Différentes circonstances un peu fâcheuses, mais incontrôlables, limitèrent notre échantillonnage aux étudiants des collèges de St-Boniface (de la 8e à la 15e année, soit 282 étudiants) et d'Otterburne (de la 8e à la 12e année, soit 117 étudiants). C'est pourquoi nous ne pouvons pas conclure que ces opinions reflètent celles de tous les étudiants franco-manitobains, encore moins celles de toute la population. Cependant, la très grande majorité des observateurs s'accordent sur la valeur stratégique de ces deux institutions françaises au Manitoba.

2) Notre décision d'utiliser la méthode "Keysort Cards" limitait du coup notre questionnaire à près de 180 choix de réponses que nous avons répartis sur 62 questions. Ces dernières tentaient de toucher tous les aspects de la vie sociale ayant une relation plus ou moins directe avec la langue française: famille, éducation, religion, économie, politique, loisirs, Mass Media, attitudes psycho-sociologiques et expression personnelle.

Mais la principale faiblesse de notre questionnaire réside probablement dans la nature elle-même des questions: souvent trop compliquées, parfois ambiguës, pas suffisamment orientées vers la vérification d'hypothèses déterminées. Cependant, nous le savions: des réponses à certaines questions, d'ordre politique par exemple, ne seraient significatives qu'à partir de la 13e année. De plus, ne perdons pas de vue qu'il s'agit d'une simple enquête d'opinion et non pas d'une enquête sociologique très poussée avec une hypothèse à vérifier.

3) Certains calculs mathématiques assez compliqués nous ont démontré qu'il y avait 99.73 pour cent de probabilité d'avoir moins de 3 pour cent d'erreur dans notre façon de compiler les réponses!

4) Notre interprétation des résultats visera surtout à mettre en évidence les chiffres les plus significatifs. Parfois nous ajouterons certaines observations forcément plus personnelles. Cette partie subjective du rapport provoquera peut-être certaines discussions. Nous reconnaissons notre faillibilité et nous serions enchantés si un lecteur plus clairvoyant nous aidait à mieux comprendre le phénomène analysé.

Mass Media

Le Canadien moyen se trouve influencé de 5 à 10 heures quotidiennement par les moyens de communication de masse (télévision, radio, cinéma, journaux, revues, etc.). Il est donc intéressant de comparer avec un minimum de précision les degrés d'influence des Mass Media français et anglais sur les étudiants des deux collèges. Voici comment notre enquête nous permet d'y arriver.

Trois questions touchaient directement notre sujet (12, 14, 45). Cependant, comme l'influence de la télévision diffère en quantité et en qualité de celle des journaux et de la radio, il nous faut adopter un système de coefficients. Ainsi, en nous basant sur un coefficient égal à l'unité pour les journaux et les revues, nous pensons (après nous être informés auprès de plusieurs étudiants) que les coefficients huit pour la télévision et douze pour la radio approchent assez bien la réalité. Ce qui veut dire, par hypothèse, que l'influence de la télévision est huit fois plus grande que celle des journaux et des revues.

Notre méthode de compilation statistique nous incitait aussi à interpréter les réponses "autant français qu'anglais" comme signifiant vraiment un partage égal entre les deux.

Ce tableau nous permet d'affirmer que les étudiants des collèges de St-Boniface et d'Otterburne sont **onze fois** plus influencés par les Mass Media de langue anglaise que de langue française. Le rapport est de 7 à 1 pour ceux de St-Boniface et de 30 à 1 pour ceux d'Otterburne.

Comme le reste de l'enquête démontre clairement que les étudiants du collège St-Joseph sont généralement plus anglicisés que ceux de St-Boniface, il est indéniable que l'influence des Mass Media y joue un grand rôle.

Observations: Nous luttons à grands frais pour obtenir des écoles françaises. Or les Mass Media influencent autant, sinon plus, nos jeunes que l'enseignement scolaire. Une lutte plus réaliste pour la sauvegarde et l'épanouissement de la culture française au Manitoba devrait nous inciter à améliorer nos Mass Media français. C'est possible: nous avons notre canal de télévision, notre poste de radio et notre journal. Seulement, les faits démontrent qu'ils ne nous intéressent que très peu. Les programmes de télévision sont spécialement destinés à un public **québécois** et ils rejoignent une **semaine** en retard la **fraction** de la population assez chanceuse pour habiter à moins de 40 milles de St-Boniface. Aussi longtemps que ces trois facteurs ne seront pas modifiés, plus de 90 pour cent de nos foyers continueront à préférer la télévision de langue anglaise . . .

Tableau I — Influence des Mass Media anglais et français sur les étudiants des collèges d'Otterburne et de St-Boniface.

	Collège de St-Boniface: 282 étudiants				
		Anglais		Français	
Différents Mass Média	Coefficient (1)	Moyenne des réponses (2)	degré d'influence (1) x (2): (3)	Moyenne des réponses (2)	degré d'influence (1) x (2): (3)
T.V	8	77%	616	4%	32
Radio	12	84%	1008	16%	192
Journaux et revues	1	55%	55	14%	14
Total			1679		238
Proportion			7		1
	Collège d'Otterburne: 117 étudiants				
		Anglais		Français	
	Coefficient (1)	Moyenne des réponses (2)	degré d'influence (1) x (2): (3)	Moyenne des réponses (2)	degré d'influence (1) x (2): (3)
T.V.	8	88%	704	0%	0
Radio	12	96%	1052	4%	48
Journaux et revues	1	58%	58	15%	15
Total			1914		63
Proportion			30		1
Total général			3593		301
Proportion générale			11		1

Francisation

Tout collégien de St-Boniface aura facilement remarqué que les jeunes étudiants du collège parlent davantage anglais que leurs aînés. Mais jusqu'à quel point le processus de francisation joue-t-il? Notre questionnaire nous permet d'y répondre en bonne partie. Pour ce, nous avons choisi les questions qui expriment le mieux la possession et l'usage de la langue française: 15, 27, 30, 31, 34, 41, 44, 52. Puis, nous avons mis en tableau les réponses des étudiants à ces huit questions, fait le total et la moyenne respective de chaque année.

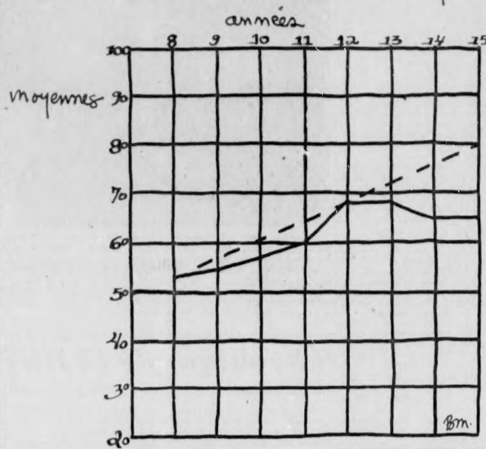


Tableau II — Francisation au collège de St-Boniface. Selon les différentes classes

8	9	10	11	12	13	14	15	Numéros des questions
59	56	60	76	74	76	76	71.5	15a
26	28	25.5	33	36	31	33	19.5	27a
90	90.5	91.5	88	92.5	86.5	88	90	30a
35	55	45.5	64	59.5	62	70	71.5	31a
55	68	66	70	78	65.5	67	76	34a
41	45	57	61	52	79.5	55	57	41b
70	58.5	68.5	64	71	79.5	70	76	44a
47	38	34	30	66.5	72.5	76	66.5	52 a etc
423	438	448	486	529	547	535	528	Totaux
52.8	54.5	56	60.7	68.1	68.4	66.8	66	Moyennes

Cette moyenne générale mise en graphique nous montre clairement que les collégiens se francisent d'année en année. Il est à noter aussi que le processus de francisation s'accélère dans les classes de Versification et de Belles-Lettres. Mais comment expliquer ce plafonnement en Rhétorique et cette baisse très nette de francisation au niveau de la Philosophie? Ne serait-il pas normal de voir la courbe de francisation monter jusqu'à environ 80 pour cent? Nous pouvons même montrer qu'au fond il en est ainsi.

En effet, si nous divisons les rhétoriciens et les philosophes en deux groupes, ceux qui sont au collège depuis plusieurs années et les autres, et si nous calculons les moyennes respectives des deux groupes, nous remarquons tout de suite que le premier des deux est environ 40 pour cent plus français que le second.

Or ce groupe de nouveaux arrivés compte environ 30 pour cent des rhétoriciens et des philosophes. Ce qui veut dire (30 pour cent X 40 pour cent = 12 pour cent) que ces nouveaux étudiants réduisent le processus total de francisation d'environ 12 pour cent. Si, donc, nous ajoutons 12 pour cent à la moyenne actuelle de 68 pour cent, nous obtenons 80 pour cent, soit environ le résultat auquel nous parvenons en extrapolant la tendance de la courbe de francisation depuis les Eléments-Latins jusqu'à la Belles-Lettres.

Donc, le collège francise ses étudiants de façon régulière de 53 pour cent aux Eléments à 80 pour cent en philosophie. Pour ce qui est des nouveaux arrivés (les étudiantes, les grands séminaristes et ceux qui arrivent en Rhétorique après leur 12e année), les chiffres nous signifient qu'ils sont moins francisés que les autres. Ils ne nous disent pas cependant qu'ils sont un facteur d'anglicisation au collège. Au contraire, les philosophes qui sont au collège depuis plusieurs années continuent leur francisation au même rythme. De plus, il serait normal que les nouveaux arrivés quittent le collège plus francisés qu'ils n'y sont entrés. Toutefois, pour que le processus de francisation fasse vraiment son oeuvre, il faudrait peut-être qu'ils demeurent plus de deux ans au collège.

Variation du pessimisme

Un premier coup d'oeil sur les résultats de l'enquête au collège de St-Boniface nous laisse voir que les plus vieux semblent plus pessimistes que les plus jeunes en face de la situation actuelle et future du français au Manitoba.

Pour vérifier l'exactitude de cette observation, nous avons choisi les questions qui exprimaient le mieux un jugement pessimiste sur la cause du français au Manitoba: 8, 11, 19, 22, 42, 47, 49, 50, 57, 59. Puis, nous avons mis les réponses en tableau, fait le total et la moyenne générale selon les années.

La courbe moyenne du pessimisme montre donc clairement qu'il y a une différence moyenne de 23 pour cent entre le pessimisme des plus jeunes et celui des plus vieux.

Si on accepte l'hypothèse que le jugement devient plus réaliste en vieillissant, les résultats de l'enquête démontrent clairement qu'à l'amélioration du jugement correspond une augmentation notable de pessimisme.

Religion

Historiquement au Manitoba, autant sinon plus qu'au Québec, la religion fut intimement liée au phénomène de la conservation du Français. Le slogan: "Langue gardienne de la foi", résumait assez bien le problème.

Les réponses à cinq questions de l'enquête (3, 9, 20, 51, 60) nous aideront à sonder les opinions des étudiants sur les rapports entre le français et le catholicisme.

A: Il faut d'abord noter la grande différence entre ceux qui prient en français (94 pour cent) et ceux qui pensent en français (62 pour cent). 32 pour cent des étudiants ne prient donc pas dans la langue dans laquelle ils pensent!

B: Aucun rhétoricien ou philosophe ne tient à conserver le français **surtout** pour des raisons religieuses. "Ce qui démontre tout de même une certaine dissociation entre la langue et la foi.

C: Seulement 10 pour cent des finissants, comparé à la moyenne de 61 pour cent pour tout le collège, croit encore au slogan: "Langue gardienne de la foi". Sur le plan objectif, ils rejettent un lien intrinsèque entre le français et le catholicisme. Pourtant, sur un plan plus personnel, ils reconnaissent (85 pour cent des philosophes) qu'ils auraient plus de difficultés à vivre leur religion s'ils renonçaient totalement à leur langue française. Cette dernière position se comprend aisément: quand on a appris les actes de foi, d'espérance, de charité, la formule de confession, les cantiques et les expressions bibliques en français, alors, il est toujours un peu dépaysant et pénible de devoir tout réapprendre en une autre langue. Sans mentionner qu'au Manitoba, un milieu de langue anglaise est souvent plus protestant . . .

Nous devons maintenant aborder le problème le plus crucial, à mon avis, des relations entre le français et le catholicisme au Manitoba.

Les Franco-Manitobains dont toute la formation religieuse fut communiquée en français peu à peu s'anglicisent (les statistiques du gouvernement nous montrent qu'ils sont assez nombreux) et se voient tranquillement privés de leur instrument privilégié de communication avec Dieu. Si tout l'enseignement — moins le catéchisme — se donne en anglais, n'y a-t-il pas un danger évident à posséder une langue pour les affaires courantes et une autre pour la religion! Nos gens ont tellement de difficulté à intégrer leur religion dans leur vie de chaque jour qu'il ne faudrait pas créer un surcroît de difficultés. Vatican II a reconnu l'importance d'une **liturgie** en langue vivante, à fortiori insisterait-il sur la **religion** vivante en langue vivante.

Ruraux-urbains

Plusieurs éducateurs ont souvent noté de nettes différences entre les collégiens qui proviennent de milieux ruraux et les autres, surtout dans les premières années du cours. Nous nous sommes donc demandé si l'enquête ne pouvait pas révéler certaines de ces différences.

A la question 31, 66 pour cent des collégiens qui proviennent de la campagne déclarent avoir plus de facilité à s'exprimer en français dans les conversations animées. A la même question, seulement 41 pour cent des urbains répondent de la même manière.

Seulement, si nous considérons les opinions politiques des ruraux telles qu'exprimées dans les réponses aux questions 56 et 38, nous constatons qu'elles sont pratiquement identiques à celles des urbains. Idem pour les réponses aux questions 52, 55 et 49.

Notre enquête semble donc révéler peu de différence entre les collégiens de la campagne et ceux de la ville si ce n'est le fait — significatif il est vrai — que les ruraux s'expriment plus facilement en français.

Politique

Il est évident que dans ce domaine de la politique il ne faille considérer que les opinions des plus vieux. C'est à peine si un jeune de 12-13 ans pouvait comprendre le sens de plusieurs questions.

Si, au collège de St-Boniface, nous faisons la moyenne des réponses de la 13e, de la 14e et de la 15e années aux questions 28 et 56, nous remarquons que:

A: 40 pour cent des étudiants s'intéressent davantage et surtout aux problèmes politiques d'Ottawa, 32 pour cent à ceux de Washington, 14 pour cent à ceux de Québec et 13 pour cent à ceux de Winnipeg.

B: 38.5 pour cent des étudiants sont favorables au mouvement séparatiste québécois, 53.5 pour cent lui sont défavorables et 8 pour cent ne savent pas de quoi il s'agit.

La nouvelle génération

Il est important de noter que 90 pour cent des étudiants parlent français avec leurs parents mais seulement 68 pour cent le font avec leurs frères et soeurs (Questions 30 et 44). Il est aussi notable que ce décalage de 20 pour cent se retrouve tout au long des huit années du cours et donc que ce phénomène est indépendant de l'âge de l'étudiant et propre à l'institution familiale en général. Voilà un indice très net de l'anglicisation massive de notre jeune génération que les statistiques du gouvernement sur l'origine ethnique, la langue maternelle et la langue officielle ne peuvent révéler.

Les fils des anciens

Il est remarquable aussi que moins de 10 pour cent des étudiants du collège de St-Boniface ont des parents qui ont terminé leur collège (Question 33). Comment expliquer cela? Nos anciens auraient-ils pris le collège en grippe? La meilleure explication à notre avis est de considérer que le tiers de nos bacheliers depuis une quarantaine d'années vit actuellement au Québec, qu'un autre tiers est demeuré au Manitoba et que le dernier tiers habite ailleurs aux Etats-Unis et au Canada. Parmi les 33 pour cent de nos anciens qui vivent encore au Manitoba, plusieurs sont morts, célibataires ou sans enfant. Les pères de famille qui ont des enfants de 12 à 20 ans sont donc assez peu nombreux . . . Non, nos anciens ne nous ont pas abandonnés.

Mais la situation n'en demeure pas moins anormale. Et rien ne laisse prévoir que l'on mettra bientôt fin à cette saignée puisque 46 pour cent des philosophes affirment qu'il est probable qu'ils déménageront un jour dans la province de Québec (Question 43).

Respect humain

Le dernier point que nous voudrions noter est le plus délicat de tous. Mais nous ne pouvons passer sous silence ce fait que 31 pour cent des étudiants du collège de St-Boniface sont pris d'un complexe de respect humain: ils sont mal à l'aise en milieux anglais, car ils ont peur de ne pouvoir parler anglais parfaitement et de faire rire un peu d'eux (Question 55).

Quel désastre si l'on songe qu'un autre tiers des élèves se sentirait probablement mal à l'aise en milieux de langue française à cause de la piètre tenue de leur français!

A notre avis, 35 pour cent de nos finissants pourraient être classés comme d'assez parfaits bilingues. Ce qui est probablement le taux le plus élevé de toute l'Amérique du Nord!

Au terme de ces réflexions, nous voudrions rappeler les limites de cette enquête d'opinion. Un observateur averti aurait pu deviner bien des résultats. Seulement, il nous semble que bien des réponses exprimées en chiffres laconiques laissent place à beaucoup de réflexion et devraient logiquement conduire à certaines décisions pratiques.

Nous voudrions enfin souligner que le plus grand fruit de notre travail aura sans doute été de nous convaincre de la nécessité d'une véritable enquête sociologique sur le fait français au Manitoba. Il faudrait choisir un échantillonnage vraiment représentatif de toute la population franco-manitobaine et tenter de répondre scientifiquement à des questions de ce genre: "Nos parents désirent-ils vraiment des écoles où tout l'enseignement se donnerait en français?", "Jusqu'à quel point la campagne préserve-t-elle le français?", "A quels frais est-il possible de conserver et de développer le français au Manitoba et sommes-nous prêts à y mettre le prix?", etc.

Le gouvernement du Québec vient d'instituer une commission d'étude scientifique sur le séparatisme: il s'agit de voir quelles en seraient les conséquences favorables ou défavorables aux points de vue économique, constitutionnel, culturel, etc. Pourquoi le gouvernement du Manitoba n'instituerait-il pas une commission d'étude sur le fait français dans la province? Nous ne devons pas avoir peur de la réalité. Cette crainte de voir les faits bien en face peut nous tenir dans un état d'anesthésie perpétuelle qui mène à la mort . . .

André Marsan, professeur de sociologie au collège de St-Boniface, directeur de cette enquête à laquelle ont collaboré une cinquantaine d'étudiants.

Tableau III — Variation du pessimisme. Années

8	9	10	11	12	13	14	15	Numéros des questions
8	13	8.5	25	29.5	34.5	42	24	8b
2	7.5	8.5	12	15	17.5	21	24	11a
35	39.5	57	67	48	76	73	76	19b
61	47	31.5	36	22	28	61	66.5	22a
2	6	5.5	9	11	7	18	38	42a
33	38	34	36	18.5	38	33	33.5	46a
9	19	17	21	18.5	24	39	62	47b
63	68	89	82	78	86.5	85	90	49a
28.5	13	8.5	6	13	17.5	18	38	50b
37	38	28.5	15	26	26.5	30	33.5	57a
23.5	38	40.5	54.5	52	48	61	57	59a
322	337	283	369	359	417	505	595	Totaux
26.8	28.1	23.5	30.8	29.8	34.7	42.0	49.6	Moyennes

Graphique II - Variation du pessimisme

8 9 10 11 12 13 14 15

moyennes %

50 40 30 20

Bm.

Enquête sur la situation française auprès des élèves du Collège de Saint-Boniface et du Collège d'Otterburne

(Suite de la troisième page)

43—Il est probable qu'un jour je déménage dans la province de Québec: Oui ☐ Non ☐

44—Avec mes frères et soeurs, je parle **surtout**: Français ☐ Anglais ☐

45—A la maison, nous recevons plus de journaux et de revues en langue: Anglaise ☐ Française ☐ autant en langue anglaise qu'en langue française ☐

46—J'ai l'impression qu'à compétence et travail égal, le salaire des Canadiens français est inférieur à celui des Canadiens anglais: Oui ☐ Non ☐

47—Il est possible que tous les Canadiens puissent parler et comprendre le français et l'anglais: Oui ☐ Non ☐

48—Mon père et ma mère (les deux) sont de langue française: Oui ☐ Non ☐

49—J'ai l'impression qu'en pratique, la majorité des Franco-Manitobains ne luttent plus pour conserver la langue française: Oui ☐ Non ☐

50—Ceux qui luttent pour la cause française au Manitoba sont: des gens clairvoyants et réalistes ☐ des gens étroits d'esprit et idéalistes ☐

51—Je tiens à conserver la langue française au Manitoba SURTOUT: pour des raisons religieuses ☐ pour des raisons culturelles ☐ pour d'autres raisons ☐ je ne tiens pas à conserver le français au Manitoba ☐

52—J'ai plus de facilité à comprendre un film de langue: française ☐ anglaise ☐ française et anglaise également ☐

53—Je demeure à .... (nom de la ville ou du village)

54—Après mon grade 7 j'ai fait mes études surtout en: français ☐ anglais ☐

55—Je suis mal à l'aise en milieu anglais car j'ai peur de ne pouvoir parler anglais parfaitement et de faire rire un peu de moi: Oui ☐ Non ☐

56—Le mouvement séparatiste québécois: j'y suis favorable ☐ J'y suis défavorable ☐ Je ne sais pas de quoi il s'agit ☐

57—Les Franco-Manitobains devraient s'organiser des centres de loisir où tout serait uniquement français et où ne seraient admis que ceux qui parlent français: Ce ne serait pas réalisable ☐ Ce serait réalisable ☐

58—Décrivez un peu quelle est ou était l'occupation et le travail de votre père

59—J'ai l'impression qu'au Manitoba, depuis quelques années: l'élément anglais assimile de plus en plus rapidement l'élément français ☐ la situation des Canadiens français en face des Canadiens anglais est assez stable ☐ l'élément canadien-français gagne du terrain ☐

60—Je prie mentalement en français: Oui ☐ Non ☐

61—Je crois que si le Québec se séparait, la cause française au Manitoba en souffrirait: Oui ☐ Non ☐

62—Au Manitoba, dans les écoles où la majorité des élèves sont de langue française, la langue d'enseignement — du **grade 1 au grade 12** — devrait être le français: Oui ☐ Non ☐

43	Oui	14	12	35	23.5	32	38.5	80	28.5
	Non	103	88	113	76.5	51	61.5	202	71.5
44	Français	66	56.5	95	64	62	75	193	68.5
	Anglais	51	43.5	53	36	21	25	89	31.5
45	Anglais	69	58.5	76	51.5	49	59.5	154	55
	Français	18	15.5	18	12	13	15.5	38	13.5
	Les deux	30	26	54	36.5	21	25	90	31.5
46	Oui	35	30	49	33	29	35	95	33.5
	Non	82	70	99	67	54	65	187	66.5
47	Oui	106	90.5	120	81	50	60.5	216	77
	Non	11	9.5	28	19	33	39.5	66	23
48	Oui	106	90.5	138	93.5	68	82	253	90
	Non	11	9.5	10	6.5	15	18	29	10
49	Oui	71	60.5	115	78	72	87	219	72.5
	Non	46	39.5	33	22	11	13	63	27.5
50	Réalistes	93	79.5	132	89	64	77	235	83
	Idéalistes	24	20.5	16	11	19	23	47	17
51	Religion	20	17	16	11	0	0	34	12
	Culture	54	46	71	47.5	67	81	152	54
	Autres raisons	35	30	54	36.5	16	19	84	30
	Ne tiens pas à conserver	8	7	7	5	0	0	12	4
52	Français	6	5	8	5.5	3	3.5	23	8
	Anglais	95	81	88	59.5	23	27.5	111	39
	Les deux	16	14	52	35	57	69	148	53
53	Winnipeg	7	6	9	6	7	8	19	6.5
	St-Boniface	20	17	41	28	28	33.5	92	32.5
	Hors du Man.	4	3.5	9	6	11	13	21	7.5
	Reste	86	73.5	89	60	37	45.5	150	53.5
54	Français	27	23.5	139	94	59	71.5	245	87
	Anglais	90	76.5	9	6	24	28.5	37	13
55	Oui	22	19	49	33	21	25	87	31
	Non	95	81	99	67	62	75	195	69
56	Favorable	14	12	36	24	32	38.5	73	26
	Défavorable	59	50.5	72	49	44	53.5	139	49.5
	Ne sais pas	44	37.5	40	27	7	8	70	24.5
57	Pas réalisable	46	39.5	42	28.5	23	27.5	84	30
	Réalisable	71	60.5	106	71.5	60	72.5	198	70
58	Professionnel	7	6	15	10	6	7	24	8.5
	Semi-profes.	11	19.5	18	12	15	18	42	15
	Clercs et ventes	9	7.5	8	5.5	7	8	20	7
	Ouvrier spécial	20	17	31	21	15	18	65	23
	Service public	15	13	1	1	6	7	10	3.5
	Service pers.	2	2	7	5	3	3.5	10	3.5
	Fermier	46	39	48	32	27	34	83	29.5
	Ou ouvrier non spécial	7	6	20	13.5	4	4.5	28	10
59	Anglais assimilé	37	32	66	45	46	55.5	124	44
	Stable	22	19	30	20	19	23	66	23
	Fr. gagne terr.	58	49	52	35	18	21.5	92	33
60	Oui	105	89.5	141	95	77	93	264	94
	Non	12	10.5	7	5	6	7	18	6
61	Oui	94	80	124	84	65	78.5	233	82.5
	Non	23	20	24	16	18	21.7	49	17.5
62	Oui	51	43.5	121	82	75	90.5	235	83
	Non	56	56.5	27	18	8	9.5	47	17

SOUS LE TRÈFLE D'OR

Nous nous préparons pour le camp encore une fois. Oui le temps approche . . .

Le mercredi 20 mai eut lieu une réunion des cheftaines avec les parents des Guides et des Jeannettes. Un bon nombre était présent.

La présidente du Comité Protecteur, Mme F. Savage, remercia les parents de leur aide qui a assuré le succès de nos parties de cartes. Mme L. Ferraton, la trésorière, annonça que les parties de cartes ont rapporté plus de $700. Félicitations à toutes les personnes qui se sont tant dévouées.

La cheftaine de groupe, Mme A. Loiselle, remercia, à son tour, les équipes qui ont fait tant de travail au camp l'année dernière. Elle fit connaître les améliorations nécessaires au chalet cette année. Encore une fois, elle sollicita l'aide des papas. Ceux-ci répondent généreusement à l'appel. Pendant le café, à la fin de la soirée, les hommes ont organisé des équipes pour diviser les tâches en vue de préparer le chalet et le terrain pour les campeuses.

Merci à tous ceux qui ont assisté à la réunion et à ceux qui donneront de leur temps pour faire le travail nécessaire afin de mettre notre camp en bon état.

240 étudiants visitent le Canada

Les Manitobains accueilleront dans leurs foyers 120 étudiants de la 11e année de différentes parties de l'Est canadien, au cours de l'été.

En même temps, 120 étudiants du Manitoba voyageront dans l'Est où ils passeront environ une semaine avec des familles de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau Brunswick.

M. René Préfontaine, vice-président du Manitoba Centennial Corporation et président du comité d'échange d'étudiants, rapporte que cinq groupes de 24 étudiants se rendront dans l'Est par train au cours des mois de juillet et août. Chaque groupe sera accompagné de deux chaperons adultes.

Ces élèves seront choisis par un comité spécial formé dans chaque division scolaire de la province. Les noms des étudiants seront révélés avant le 8 juin.

L'on projette des programmes semblables pour les trois prochaines années, y compris l'année centenaire 1967. Le but de ces voyages est d'encourager l'échange culturel entre les jeunes citoyens de diverses provinces canadiennes.

La richesse acquise à la hâte s'évanouit, mais celui qui l'amasse peu à peu l'augmente. (Prov. 13, 11)

SOUVENIRS DE ROME

(Suite)

Pleins des adieux si tristes de nos enfants à Copenhague nous voyons en Caravelle SAS vers l'Italie. Quel miraculeux privilège d'avancer dans les nuages survolant Zurich, les Alpes Suisses et une tranche d'Allemagne. Comme on arrête nulle part on bénit la température clémente qui nous fait voir les sommets de montagnes sous un ciel brillant et qui favorise les photos que nous prenons nombreuses sur tous les angles possibles. Il n'y a que trois heures de voyage entre Copenhague-Rome. Il y avait eu trois heures aussi pour notre voyage Prestwick, Ecosse, et le Danemark par la route de la Mer du Nord qui nous y avait conduits. Et voilà Rome.

L'aérogare est dans la banlieue. On observe le genre de pays, collines . . . les sept collines de la Ville Eternelle. Ici et là des cours d'eau font des rubans clairs à travers la verdure et les monuments. Tout cela d'en haut pendant la descente. On voit très bien la coupole de St-Pierre. On arrive sur le sol, et le brouhaha est le même que celui de tous les autres aéroports: longue marche vers les bureaux de consignes, routine de vérifications, passeports, bagages, billets de mémo pour le prochain vol s'il y a lieu, montée dans une limousine autobus qui va directement aux bureaux de L'Alitalia au centre de la ville. On regarde en inconnus les rues défiler avec leurs boutiques et leurs annonces. On se laisse mener, car le voyage a été, sinon court, plus fatigant que les autres à cause de nos émotions. Nous sommes là, au bureau de l'aviation entendant parler ces latins, presque nos frères dans la racine de leurs mots. Je parle assez bien l'italien et le comprends encore mieux. Je pense à la Casa d'Immigration à St-Boniface, dans l'ancienne maison de M. Joseph Bernier, l'honorable juge de chez nous, de vénérée mémoire, où logèrent, pendant plusieurs années, les Nipoti qui recevaient comme dans une hôtellerie les arrivants d'Italie. Comme les filles allaient à l'école nous avions fait un pacte. J'aidais Clauduina dans l'étude d'une nouvelle langue, à savoir le français. Comme j'avais besoin de sa langue pour mes leçons de chant, cet échange devint aussi pratique que nécessaire pour nous deux.

Qui aurait pensé à ce temps là, que ma petite amie, native de Milan, me rendait le service de m'habituer à un entourage romain. Bravissimo.

Après avoir changé notre argent, chèques de voyageurs American express, nous prenons un taxi. Mon chauffeur tout petit de stature, avec l'oeil brillant, me demanda notre destination. Je lui lus cette adresse de la Villa Rosa Mont Aventino via Terme Deciame. Nous avons frappé le pire camarade. En gesticulant il nous fait faire des grands détours, nous désigne la Villa Borghèse, la place de Mussolini, quelques monuments profanes que nous n'avons pas le temps de voir et nous conduit à une autre Villa Rosa, un hôtel assez distingué et qui doit demander un grand prix à ses hôtes. Je ne descends même pas. Je sais qu'il se trompe. Je lui fait voir le bout de papier. Oui, il sait où cela se trouve. Autre promenade futile. Je suis un peu énervée et finalement décide de lui demander de nous conduire à l'ambassade canadienne. Mon fils se réjouit de cette décision. Pas le chauffeur, qui avait pensé faire une bonne affaire avec ces "beignets" d'étrangers. Un petit essai à la course au trésor. Le petit Sicilien ne gesticulait plus même quand le garçon du bureau de l'ambassade régla notre compte de taxi. Ça sent chez nous à l'ambassade. De très aimables personnes, toujours avec une nostalgie visible, nous parlent de chez nous, nous invitent à nous asseoir dans un parloir climatisé et frais et nous donnent des directives. Pour eux c'est très facile et une routine habituelle. Ils regardent dans l'annuaire du téléphone et trouvent presqu'aussitôt l'endroit cherché. C'est une hôtellerie-pension tenue par des Soeurs Irlandaises Dominicaines. Elles envoient à notre rencontre leur limousine. Que c'est gentil! Comme tous les services futurs que nous trouverons auprès d'elles.

Une institutrice du Pakistan, enseignant en Saskatchewan avec moi, m'avait donné leur adresse pour y réserver nos chambres pour six jours. Dorénavant notre moyen de communication générale sera leur limousine et nos comptes seront payés directement aux religieuses. Elles ont pour nous aussi des permis pour audience à Castelgandolfo pour le surlendemain. Nous formons, dès le premier soir, le groupe qui profitera de cette belle occasion. On fait connaissance avec les gens de la maison. Des religieuses américaines, deux étudiants anglais de Londres, une délicieuse petite demoiselle de Dublin, qui tous les deux ans va à Rome (elle continue d'écrire depuis), et trois Italiens, un jeune homme et deux jeunes filles qui travaillent dans un secrétariat. Et au lit . . .

Nous avons une chambre au troisième. Sobre, propre et très confortable. C'est la remarque de mon fils, âgé de 13 ans, qui n'a jamais marché tant de sa vie. Il s'endort immédiatement dans l'autre lit jumeau et ne répond même plus à mes observations. La douche l'a assommé. A demain.

Bon déjeuner de café au lait et de fruits frais. Délicieux. Tout cela servi dans un réfectoire commun où tous deviennent comme une seule famille. On est tout près du Colisée, du Forum, de l'Arche Constantin. On marche, muni de cartes de direction. Mon fils porte avec fierté une chemise "T" avec une immense feuille d'érable. Ambassadeur de son pays, dit-il. Je me suis demandé si cela était une bonne idée. Vous verrez plus tard pourquoi.

Nous visitons les alentours immédiats, églises, musées et catacombes qui sont nombreux. On rencontre un jeune Dominicain canadien dans l'église Ste-Sabena. On longe les murs vermoulus et anciens, très communs partout. On sent l'âge des siècles dans tout ce qui nous entoure. Une vieille chapelle collée sur la maison où on habite avait été un lieu de prière et de recueillement du Pape Jean XXIII pendant sa jeunesse nous dit la moniale qui nous indique des endroits intéressants à visiter. Demain le Vatican.

Nous y allons en autobus numéro 99. Il revient ici à la porte dit "Sister Monica". On s'en servira chaque jour pour aller à Santa Maria Maggiore, par exemple. On s'arrête avant le dernier arrêt, San Pietro, pour voir de près la face de la ville. On écoute le verbiage cosmopolite. On voit du monde de toutes les nations. On trouve jolies les filles de ce peuple. Les hommes les plus humbles ont des cheveux reluisants au soleil et ont le regard chaud et vivant de leur tradition.

Immense, la coupole de St-Pierre se dresse devant nous.

On s'arrête aux deux fontaines du prétoire. Mon fils y cueille l'eau dans sa tasse de voyage qu'il porte toujours sur lui. Après les grandes marches nous entrons. Pas de prises de photos à l'intérieur. On est averti. C'est une église dit le garde. Nous avons avec lui une grande conversation. Il est surpris un peu quand je lui dis que j'enseigne chez les Indiens au Canada. Il met sa main sur sa bouche et imite le geste des films, oo oo oo. Tout le monde est gai, même la petite nonne qui vend des objets religieux.

Comment décrire ce que nous voyons ici. On peut lire dans des livres l'explication symbolique de tout ce que nous approcherons en ce jour béni.

Nous sommes là pour constater de visu les splendeurs de la sacrée basilique. Ce qui nous frappe d'abord c'est l'immensité. Le palier central qui avance vers l'autel pontifical qui sert au Pape dans les importantes cérémonies des canonisations, par exemple, est marqué par des plaquettes de cuivre ou de bronze. Ces plaquettes indiquent les distances, en comparaison des plus grandes églises du monde. Pas de chaise. Ici et là un long banc. Il y a une couronne de confessionnaux, avec une carte qui surmonte individuellement le confessionnal selon son pays. Alors, vous vous dirigez vers celui de votre langue. Les confesseurs sont ordinairement des moines. Ils ont dans la main une ligne de pêche qu'ils déposent sur votre tête en signe de bénédiction. On fait le tour de la chapelle, admirant à satiété les magnifiques tableaux de Michel-Ange, pas un seul de signé.

Ce n'est que la Piéta, en ce temps prêtée à l'exposition de New York, qui porte cette signature. Lui-même tellement ému à la grande éloquence de ce chef-d'oeuvre y grattera son nom sur le coeur du Christ. Le dôme est merveilleux. Je ne vois pas très clair mais mon fils est ravi. Ce qu'il en aura à raconter à ses compagnons de classe au retour! Un livret acheté à la porte nous explique ce que nous ne comprenons pas. Les guides sont suivis par des groupes. Ils parlent dans toutes les langues. Nous apprenons quelques faits par ceux qui parlent le français. Par exemple les colonnes de l'autel central ont quatre-vingt-dix pieds de hauteur, la plume dans la main de saint Marc, au dôme où sont les quatre évangélistes, mesure cinq pieds. Le pied de la statue de saint Pierre a été usé par les baisers de la foule, etc. Nous visitons le musée; y voyons le magnifique ostensoir donné par le Général de Gaulle au Souverain Pie XII. Aux autels latéraux les messes se disent perpétuellement. Je communie avec mon enfant dans la sainte basilique. On monte à la coupole. On descend au souterrain, ses vieilles mosaïques plaquent les murailles. Les mausolées sont comme autant d'autels de pierre où reposent les grands saints. On s'arrête en plein centre où un amas de glaïeuls frais entourent le tombeau de Pie XII. On y fait une ardente prière.

On remonte, car il y a toujours du nouveau. Ça prendrait des semaines à visiter les coins. Il ne faut pas manquer la Chapelle Sixtine. De quelque part on entend un choeur d'anges, semble-t-il, tant la musique est belle. Partout des gardes dans leurs uniformes différents. Nous en achetons une collection miniature en souvenir. Mais nous avons un rendez-vous. Le R. P. Tourigny que nous avions connu au Manitoba et en Saskatchewan, doit nous rencontrer au monument Victor Emmanuel. Il a accepté avec joie de nous revoir. Très heureux nous aussi de pouvoir lui donner des nouvelles du Canada toujours appréciées en pays étrangers. Il vient avec nous à une boutique où mon fils doit acheter des souliers. Ce qu'il en a usés dans ce grand voyage. A Paris, où nous passerons sept jours, il lui en faudra une autre paire. Le Père choisit des bons souliers plutôt que les élégants scarpinos qu'on nous offre. Nous visitons encore et, comme la foule, cherchons l'ombre après les courses. Et aussi la si bonne gellata de l'Italie. De la délicieuse crème à la glace, la meilleure au monde. Nous retournons à Villa Rosa.

MANIE TOBIE.
(A suivre)

Punch Moka

2½ tasses de lait tiède
2½ tasses de café chaud
1 chopine de crème glacée au chocolat
Crème fouettée

Mélanger le lait et le café; refroidir; ajouter la moitié de la crème glacée; battre avec un batteur à oeufs. Verser dans un grand bol à punch ou dans de petits gobelets individuels; faire flotter des boules de crème glacée; servir immédiatement.

Canapés au beurre

Des biscottes, biscuits graham et rôties seront utilisés comme base dans ces canapés. Pour les rôties, trancher le pain assez épais et le faire dorer dans le grille-pain ou dans le four. A l'aide d'un emporte-pièce de différentes formes, découper les rôties. Etendez du beurre sur chaque morceau, garnir de tranches d'oeufs cuits dur, de lisières de piment rouge, de pinces de homard, de persil haché, d'olives tranchées, de lisières de piment vert. Servir avec un verre de Punch Moka.



Vous prendrez des vacances. Vous en avez besoin. Prenez des vacances qui détendent, des vacances familiales, où toute la famille goûte ensemble la détente, le repos, la vie près d'un lac, la vie au grand air.

Quelle est votre conception des vacances?

Quand la nature commence à parer les arbres d'une fine dentelle verte, quand les tulipes alourdissent leurs tiges de leurs gros bonnets colorés, quand les écoliers entreprennent les révisions de fin d'année et parlent d'examens, une sensation profonde s'empare de tous les humains, jeunes et vieux; ils se font une âme nouvelle, une âme qui rêve aux vacances.

Chacun se fait sa propre image des vacances. Pour la plupart, c'est la campagne: un chalet au bord d'un lac, où le père fera semblant de pêcher, où la mère et les fillettes grandissantes se feront brunir au soleil, où tous les membres de la famille deviendront tourne-broche pour faire brûler quelques saucisses sur un feu de charbon ou de bois.

Pour d'autres, c'est le camping avec tous les préparatifs que cela comporte. Rassembler tout le matériel, les vêtements, les provisions, ce n'est pas une mince affaire. Prévoir des amusements pour les enfants, les jours de pluie, et surtout ne rien oublier, quel problème! Car c'est une humiliation pour le campeur d'être obligé de recourir à l'hôtel ou à la pension.

Des couples, mariés depuis dix ou quinze ans, rêvent à une impossible seconde lune de miel, un petit voyage à deux qui serait réalisable si l'on ne s'inquiétait pas tant des petits qu'on a laissés dans un camp ou confiés à une étrangère.

Quel que soit le genre de vacances que vous choisirez, sachez en profiter le plus possible.

Claire ROY.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

La ponctualité n'est pas une vertu féminine

Il faudrait, une fois pour toutes, supplier les femmes de perdre cette habitude qu'elles ont d'être toujours en retard! Je ne parle évidemment pas des prétentieuses qui, se prenant pour la reine d'Angleterre, s'imaginent que tout leur est dû. Ni davantage des coquettes assommantes qui croient ainsi se faire plus impatiemment désirer. Les unes et les autres méritent tout juste le haussement d'épaules qu'on accorde aux esprits décidément simples . . .

Le rôle de l'homme est beaucoup plus facile. Un mari, a-t-il, en ville, rendez-vous avec sa femme? Il lui suffit de quitter tranquillement son bureau à l'heure prévue. Doivent-ils, ce soir, sortir ensemble? Il replie son journal et endosse son veston. Un point, c'est tout.

Pour les femmes, il n'en va pas de même. Parce que leur vie est, perpétuellement, une course contre la montre. Il y a, toujours, cent choses urgentes à faire. La table à desservir, la vaisselle à ranger ou à laver, les enfants à coucher, les chaussures à cirer, une maille à stopper, un coup de téléphone à donner . . . Sans compter que les interminables bavardages de la voisine, une longue attente chez l'épicier ont déjà gravement compromis un horaire trop chargé!

"Alors? grogne déjà le mari, tu es prête?" — "Tout de suite, chéri". Mais il n'en est rien! Elle s'énerve, elle tourne en rond. Elle ne trouve plus son peigne, son rouge à lèvres — et, évidemment, voilà cette maudite fermeture à glissière qui se bloque encore!

Ils partiront quand même ensemble — mais furieux l'un et l'autre. Cette soirée, qui promettait d'être si agréable s'annonce sous de mauvais auspices . . .

"C'est toujours la même chose, pense-t-elle, je n'ai pas dix bras, moi! Je voudrais bien l'y voir, lui! On fait tout ce qu'on peut pour eux, et voilà . . ."

"C'est toujours la même chose, pense-t-il, à croire que c'est un vice! Aucune organisation! Je voudrais bien la voir diriger un bureau! Une calamité, ces femmes . . . Elle pourrait tout de même bien se débrouiller pour être à l'heure!"

Et chacun est convaincu qu'il a raison. Et chacun, en ce qui le concerne, a raison. Mais il ne s'agit pas d'avoir tort ou raison. Il s'agit de constater qu'une fois de plus, tout est raté à cause d'une peccadille.

Au fond, n'est-ce pas stupide? Il doit bien y avoir, Madame, un moyen d'éviter cela, un moyen, oui, de vous débrouiller . . . Quitte à laisser là la vaisselle ou à interrompre un peu brutalement la voisine. Puisque c'est souvent sur cette petite chose, la ponctualité, que votre mari — cet éternel égoïste! — vous juge.

Celui qui attend — y avez-vous songé? — a tout le temps de récapituler les griefs qu'il nourrit contre l'autre . . . C'est une chose à éviter! Soyez à l'heure, Madame! Faites un tout petit effort, votre paix conjugale vous le revaudra au centuple . . .

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Le fait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes est constaté depuis longtemps. On a expliqué cet état de choses en alléguant que les hommes font des travaux physiques pénibles, et souvent dangereux, qu'ils ont des soucis financiers aigus et qu'ils sont plus portés que les femmes à négliger leur état de santé. Cependant, des études récentes faites sur des nouveau-nés indiqueraient qu'il pourrait y avoir une raison biologique à cette longévité reconnue du sexe faible. De ces études portant sur 1,938 nouveau-nés d'un hôpital de Pittsburgh, il ressort que dès la naissance les garçons sont plus vulnérables que les filles. Ils offrent, par exemple, beaucoup moins de résistance aux infections que leurs compagnes.

✦ ✲ ✦

Une nouvelle recrue arrive à la caserne. L'adjudant l'interroge:

— Que savez-vous faire?

— Sans me vanter, je peux vous dire que je possède dix langues étrangères, répond le soldat.

— C'est parfait! dans ce cas, vous aiderez à coller les timbres.

✦ ✲ ✦

Les tartelettes aux fruits frais conviennent très bien aux réceptions intimes de l'après-midi. Déposez des framboises sucrées dans des croûtes à tartelettes, recouvrez de crème glacée et décorez de belles framboises rouges. Voilà un mariage heureux de couleurs et de saveur!

✦ ✲ ✦

Il est convenable et même pratique, lorsque vous déménagez, d'envoyer une carte à vos amis pour leur faire connaître votre nouvelle adresse et votre numéro de téléphone.

✦ ✲ ✦

Aussitôt que la graisse a été renversée sur le linoléum de la cuisine, versez de l'eau glacée sur la surface tachée. Ce procédé durcira la graisse avant qu'elle ne pénètre dans le linoléum; vous pourrez ainsi l'enlever avec la lame d'un couteau à table peu tranchant.

✦ ✲ ✦

M. Dupont a un nouvel emploi. Le chef du personnel lui fait remplir un questionnaire. A la question: "Avez-vous fait de la prison?", il répond "non". A la question suivante: "Pourquoi?" (qui s'adresse à ceux qui ont mis oui à la précédente), il écrit honnêtement: "Parce que je n'ai pas été pincé!"

✦ ✲ ✦

Saviez-vous que "à la carte", dans une restaurant, veut dire que vous choisissez le plat qui vous convient et payez séparément pour chaque mets; tandis que, en commandant "table d'hôte", vous payez le montant fixé pour le repas complet.

✦ ✲ ✦

Sur 20 personnes qui parlent de nous, 19 en disent du mal, et la 20e, qui en dit du bien, le dit mal. (De Rivarol).

✦ ✲ ✦

Si vous voulez maigrir, mangez du pain de gluten, tous les poissons légers, tous les légumes frais, excepté les pommes de terre, toutes les salades crues, les tomates, les épinards, les melons, les pommes, pruneaux, citrons, prunes, ananas, oranges.

✦ ✲ ✦

On avait invité Bernard Shaw à présider un gala de bienfaisance. Par politesse, il fait danser une grosse dame, bébête et vraiment énorme! Pleine d'orgueil, rouge de plaisir, la dame remercie Shaw avec chaleur.

— Mais, Madame, cette soirée est une fête de charité! répond-il.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Un sac d'eau chaude (en caoutchouc).

Ce qu'on doit dire: Une bouillotte.



Q. — J'aime beaucoup votre courrier et je le lis régulièrement. A mon tour, je vous demande conseil. Vous avez sans doute entendu parler du docteur Penfield, le spécialiste pour les troubles nerveux. Comme j'aimerais obtenir des conseils de ce grand médecin, pourriez-vous me dire où je pourrais lui adresser une lettre? Je crois qu'il est attaché à un hôpital de Montréal, mais je ne sais pas lequel. Il a déjà donné son opinion très favorable sur le bilinguisme et le biculturalisme. Merci d'avance.

Témoin.

R. — Il me fait plaisir de recevoir des lettres provenant de villes aussi éloignées que la vôtre. Merci de votre appréciation et de votre fidélité au courrier. J'ai, en effet, beaucoup entendu parler du docteur Wilder Penfield. Il a une renommée mondiale comme spécialiste en neurologie et surtout comme chirurgien. Sa spécialité est en effet du domaine des nerfs, mais il ne traite pas les troubles nerveux qui relèvent de la psychiatrie. Il a été, je crois, le fondateur de l'Institut de Neurologie de Montréal et y fut attaché pendant de nombreuses années. Maintenant, il est à sa retraite. Une lettre adressée à cette institution: 3801, rue Université, Montréal, Qué., lui arriverait sûrement. Je ne sais s'il pourra vous répondre, car il ne traitait que les personnes qui lui étaient envoyées par d'autres médecins et sans doute qu'il doit en être de même maintenant. Né aux Etats-Unis, mais Canadien d'adoption depuis de nombreuses années, le docteur Penfield est un citoyen véritable qui est devenu bilingue et dont les enfants le sont aussi depuis leur bas âge.

☆ ☆ ☆

Q. — C'est un très lointain admirateur du Canada qui vous écrit pour vous demander de l'aider à réaliser un projet. Voici ce dont il s'agit. J'aimerais correspondre aimablement et régulièrement avec une jeune canadienne, de préférence ayant environ mon âge, et surtout écrivant le français. J'ai pu me procurer l'adresse de vos journaux et je serais heureux si vous aviez assez d'espace pour publier prochainement un mot avec mes nom et adresse, ainsi que quelques précisions. J'ai vingt-six ans, suis brun, célibataire et j'aime le sport, la danse, le cinéma. Echangerai photo. Prière d'envoyer lettre par avion. M. Gérard Béchac, Poste Restante, Eauze, Gers, France. Je vous remercie beaucoup. — **Admirateur.**

R. — Les directeurs du journal m'ont permis de faire une exception dans ce cas. J'espère que ce monsieur se fera des amies canadiennes qui sauront lui décrire notre magnifique pays, ainsi que ses habitants et ses coutumes.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis une de vos lectrices assidues et je me demande souvent comment il se fait que nous ne voyons pas souvent des lettres et réponses sur des sujets à controverse dans votre rubrique. Serait-ce parce que vous ne voulez pas les publier ou qu'on ne vous le permet pas, ou n'en recevez-vous pas? Répondez-vous à toutes les lettres que vous recevez? Merci. — **Louison.**

R. — Je réponds à toutes les lettres que je reçois. Je dois vous dire que, généralement, les personnes qui ont des problèmes intimes me demandent une réponse personnelle et m'en envoient la rémunération. Si, par hasard, je reçois une missive qui n'est pas d'intérêt général ou surtout, qui est d'un sujet obscène, etc., je retourne la lettre à sa source, si l'adresse y est indiquée. Nous ne répondons pas non plus aux lettres anonymes. Jamais nous ne publions les noms des personnes qui nous écrivent et si elles oublient leur pseudonyme, nous leur en donnons un qui semble approprié au ton de leur lettre. Avis aux lecteurs et lectrices: si vous voulez des sujets plus variés, écrivez-moi et soyez assurés que je ferai toujours mon possible pour vous être utile au meilleur de ma connaissance et des sources d'information auxquelles j'ai accès. Je vous remercie, chère Madame, de votre appréciation très élogieuse et je regrette de ne pas avoir eu l'espace pour publier toute votre lettre.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

NUMERO 13

— Alors, ne vous donnez pas tant de peine pour me décourager de Tréfontaines. J'ai eu tort de vous dire que l'oncle Alban souhaitait me garder ici . . . mais je croyais avoir ajouté que, ses propositions, je ne les avais pas acceptées. Parce que je craignais de ne pouvoir lui rendre service autant qu'il le croit, dans cette gérance de sa propriété. Non, parce que je redoutais de ne pouvoir me faire à votre vie. Anne-Lise est Parisienne aussi, et elle compte bien s'habituer à la montagne, puisqu'elle épouse Fredo.

— Anne-Lise n'était pas heureuse chez elle; sa belle-mère ne se montre pas affectueuse pour elle. Cette dernière essayait de la marier, "mais, disait ma pauvre petite amie, je sentais bien que c'était pour se débarrasser de moi". Je ne crois pas qu'elle soit tombée amoureuse de Fredo au premier regard, elle est tellement plus fine que lui! Mais elle sait que c'est un brave garçon, au caractère loyal et courageux . . . pas un fantaisiste, comme Rick. Une main ferme et prudente au gouvernail . . . et qu'elle a, après tout, de la chance. Vous, votre vie n'a subi, que je sache, aucun préjudice. Pourquoi un . . . impétueux caprice de l'oncle Alban vous forcerait-il à la bouleverser?

Il la regarda, tandis qu'elle remettait une grosse bûche sur le feu. Peut-être le vieillard lui avait-il dit qu'il avait jeté inconsidérément ces mots: "Moi? Je préférerais Menou!" et voulait-elle l'avertir que son coeur restait muet pour lui?

Un vent sifflant avait juré de faire entrer par la fenêtre la grosse branche basse d'un des cèdres. Il la soulevait et la rabattait contre les carreaux qu'elle égratignait de ses piquants.

— Mauvaise nuit pour les voyageurs, les chemineaux . . . Rick, s'il cherche encore Linda!

— Oh! dit Menou, je sais, Dieu merci, que ma soeur est à couvert. Je l'ai entendue qui nettoyait ses souliers contre le racloir.

On aurait pu croire que le nom de Rick attirait le jeune homme, car il entrait à cet instant tout rouge et ébouriffé, ses grosses chaussures alourdies d'une neige sale qui coulait et fondait sur le parquet.

— Tes pieds, Rick! Comment oses-tu entrer ainsi?

Ils s'aperçurent qu'il respirait avec difficulté, comme s'il venait de courir.

— Il s'agit bien d'aller chercher mes pantoufles. Quelque chose d'extraordinaire, de . . . grave vient de se passer près d'ici. Ah! il est providentiel que Fredo et moi nous soyons, pour cette nuit encore, à Tréfontaines! Cela fait, avec Jean, le vieux Jacounet, et même sans compter l'oncle Alban, quatre hommes armés.

— Armés?

— Il y a des fusils de chasse à la panoplie du vestibule. Nous n'aurons qu'à les décrocher.

— Tu nous fait bouillir! dit Menou en enflant sa voix.

— Non, je ne plaisante pas. Un individu suspect rôdait autour de Tréfontaines. Ses allures, les renseignements qu'il demandait, ont attiré l'attention du métayer le plus voisin: Albi Camboulives. Jacounet, par bonheur, avait affaire à la métairie. En se voyant en force, deux contre un, ils ont maîtrisé et arrêté le malfaiteur. Celui-ci a fait des aveux, non, peut-être, spontanés, je ne prétendrai pas que quelques arguments . . . frappants ne l'aient engagé à "se mettre à table", comme on dit. Il a reconnu qu'il cherchait à s'introduire à Tréfontaines. Jacounet et le métayer l'ont enfermé dans une remise dont la porte et la serrure sont à toute épreuve, disent-ils. On ne peut leur demander, évidemment, d'arriver jusqu'à la gendarmerie du chef-lieu de canton, par un temps pareil: nous en sommes à près de trois lieues et la nuit est déjà noire . . .

— Tu veux dire: blanche. Mais c'est incroyable, Rick! dit Menou. Choisir ce moment pour tenter un mauvais coup! Tu crois que ce vagabond cherchait autre chose que l'abri d'un four à pain ou une botte de paille pour dormir?

— Il n'a pas l'air d'un vagabond et il a fait . . . certaines révélations, dit-il en clignant de l'oeil. Il avait pris tous ses renseignements et le coup était soigneusement préparé.

— J'espère qu'on ne l'a pas maltraité pour obtenir ces aveux? J'ai horreur de ces méthodes, elles sont indignes d'un monde assez vieux pour être civilisé . . . il le devrait, du moins!

— Oh! quelques coups de pied dans les tibias . . . Il n'a pas fallu davantage pour lui délier la langue. Et Jacounet n'est pas qualifié pour les matches de boxe. Il n'a pas dû être brutal . . . Albi non plus. Seulement, nous, mes enfants, je vous annonce que nous n'allons pas nous coucher cette nuit.

— Pourquoi? Tu disais que la porte de cette remise était à toute épreuve?

— Et si cet homme était seulement . . . un indicateur? . . . A la réflexion, ce serait logique. Tout seul, qu'aurait-il pu faire? Tandis que, s'il parvenait à s'introduire à Tréfontaines — et il y comptait bien — il pouvait, cette nuit, ouvrir la porte aux camarades. Evidemment, il ne devait pas savoir qu'il trouverait ici quatre hommes . . . quatre hommes armés, répéta-t-il avec complaisance. Il p e n s a i t n'avoir d'autres adversaires qu'un infirme, l'oncle Alban, et un domestique déjà âgé, notre Jacounet . . . Comme vous étiez, il a huit jours encore, avant le mariage de Sottie.

Alors, nous, mes enfants, nous nous offrirons une petite veillée . . . sans faire de chahut, à cause de l'oncle Alban.

— Oh! oui, dit Menou d'une voix d'acier. J'aime bien rire un moment, mais si le repos de l'oncle Alban doit en être affecté, tu auras affaire à moi, Rick!

— Je pense, dit Jean, que le sieur Henri Fontainier a trouvé une manière amusante et originale de nous forcer à organiser une petite soirée, au lieu de prendre sagement nos bougeoirs. Voyons! Un cambrioleur qui monterait une expédition pleine de risques dans un pays de loups . . .

— Merci!

— Pardon, je voulais dire: dans une délicieuse campagne un peu isolée . . . se serait renseigné soigneusement sur la valeur du butin qu'il pourrait emporter.

— Evidemment, si Tréfontaines n'était autre chose qu'un parterre de ravissantes jeunes filles . . ., dit Rick.

Il se frappa le front et ses lui virent des yeux exorbités.

— Elles sont les héritières de l'oncle Fontainier, après tout? Ce n'est pas si fou!

— On rendrait les otages contre une forte rançon . . . un million par tête.

— Mais qu'est-ce que tu as, mon cher?

Jean ne pouvait plus parler. Un fou rire inextinguible le secouait et étranglait sa voix.

— C'est follement drôle! . . . Ah! que tu es amusant! Une pièce du Palais-Royal, après cela, me semblerait austère, Menou. Peut-être sommes-nous égoïstes de nous divertir ainsi tout seuls, peut-être devrions-nous appeler Linda et les fiancés?

— Oh! ça va! ça va! Je ne tiens pas à mon idée de jeunes filles kidnappées, dit Rick un peu piqué. Cherchons un autre genre de butin, puisque tu es sûr que ces bandits ne pensent pas à enlever Linda.

— Oui, la question est là . . . si vraiment tu parles sérieusement, dit Jean. Est-ce que Tréfontaines renferme des objets d'une valeur considérable? Enfin, que pourrait-on emporter d'ici?

Les yeux de Rick devinrent comme deux billes de verre. On en eût doté un chien empaillé . . . de préférence un bull, pensait Jean.

— Tu me demandes ce que l'on pourrait emporter d'ici . . . de Tréfontaines?

— Oui. Pas les énormes armoires à linge, évidemment. Ni la console du salon, qui est exquise, mais encastrée dans le mur . . . ni le beau secrétaire Empire de la chambre de l'oncle Alban, qui n'est pas un meuble léger. Si ces bandits ne viennent pas avec un fourgon de déménagement . . .

— Et les vitrines, qui sont pleines d'argenterie!

— Les cambrioleurs la dédaignent parfois, aujourd'hui, m'a-t-on dit. Trop difficile à écouler. Les magasins d'antiquaires en sont pleins! Vous n'avez pas, ici, de pierres de très grande valeur?

— Sottie a emporté la bague de fiançailles de maman, où était encastré un gros diamant, dit paisiblement Menou, mais nous avons, Linda et moi, nos petits bijoux de jeunes filles.

— Cherchons a i l l e u r s, dit Jean en souriant. Les cambrioleurs ne sont sans doute pas très séduits par des "petits bijoux de jeunes filles". Pas de toiles de grands maîtres?

— Des tableaux? Non, Seigneur! Anne-Lise s'y entend un peu. A Paris, vous comprenez, elle suivait les Expositions, au Grand et au Petit Palais. Elle prétend que nous n'avons, aux murs, que des copies . . . ou des croûtes.

— Merci pour Tréfontaines! dit Rick froissé.

— Pas de lingots?

— Des lingots de quoi?

— D'or ou de platine?

— Ah! de l'or . . . Je crois que l'oncle Alban a acheté quelques louis ou napoléons . . ., mais ils sont dans son coffre, à la banque de Castres.

— Alors, Rick avait raison. Le cambrioleur était venu pour enlever une jeune fille . . . seulement, c'était Sottie . . . et il n'a pas eu de chance; Joël Le Spencer s'en était déjà chargé, dit Jean avec gaieté.

Pour la première fois depuis trois jours, Menou ne réagit pas à ce rappel du nom de Sottie.

— Voyons, je vous ai laissé le temps de vous amuser . . . Maintenant, mettons un peu d'ordre dans ce feuilleton rocambolesque. Si je comprends bien, il y a réellement un homme, un passant, enfermé dans la remise d'Albi Camboulives, par cette nuit glaciale; cela, Rick ne l'a pas inventé!

— Est-ce que j'ai l'air de rire?

Menou examina son cousin avec sévérité.

— Non. Alors, c'est plus grave: tu es devenu fou.

— Ce m a l f a i t e u r existe, pourtant! assura-t-il.

— Mais il rôdait autour de la métairie, et non autour de Tréfontaines, as-tu dit.

— Parce qu'il ne pouvait plus avancer. Des flocons glacés collaient aux verres de ses lunettes, son pantalon déchiré, parce qu'il avait cherché, sans doute, à passer à travers une haie, des kilos de neige alourdissant ses chaussures . . . et portant une petite valise . . . son attirail de cambrioleur. Le fermier a trouvé surprenant qu'il ait choisi une nuit comme celle-ci pour voyager à pied . . . Jacounet aussi. Ce dernier venait justement demander à la métairie une paire de poules pour mettre au pot . . .

— Encore! dit Jean. On n'en a pas sacrifié assez pour la noce de Sottie?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 9

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

AVENIR DANS LA VENTE! Si vous avez de 25 à 60 ans, désirez augmenter votre revenu actuel, avoir position permanente, réaliser de bons revenus, vendez dans votre voisinage: Toniques, médecines diverses, brosses, nettoyeurs, cosmétiques, produits culinaires à généreuse commission. Profitez de la belle saison, faites application: FAMILEX, Dépt. M. 8, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.

ON DEMANDE — Vendeur ambitieux pour représenter la Metropolitan Life Insurance Company à St-Boniface. Bilingue. Desservira comptes déjà existant. Revenu initial: $100.00 par semaine. Nous vous entrainerons. Appeler Ben Bennett, 942-7528 le jour ou 489-2755 le soir. 8-441-9C.

ON DEMANDE BOUCHER bilingue pour petit magasin, épicerie et viande. Bons gages. Signaler: CHapel 7-3996. 9-458-T.F.

ON DEMANDE — Cuisinière pour presbytère de ville. Pas de travaux de ménage. Conditions de travail faciles. S'adresser à Boite 475, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 9-475-T.F.

ON DEMANDE

Jeune dame ou demoiselle bilingue, qui aime à rencontrer le public, comme caissière dans une épicerie de banlieue. Bonne atmosphère. Expérience pas essentielle. Bon salaire. Signaler: GLobe 2-6838. 8-450-T.F.

CHAMBRE ET PENSION A ST-BONIFACE pour personne qui travaille. Jeune homme de préférence. S'adresser à 262, rue La Vérendrye. 9-473-9C.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732. 2-278-T.F.

ON DEMANDE — Opératrices de machines pour confection de chemises d'homme. S'adresser en personne à: Mid-West Garmments, 65, rue Rorie, Winnipeg, angle Bannatyne, une rue à l'est de rue Main. 7-404-9C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 — Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues

Travail garanti

Service d'une journée

313, rue Cathédrale

Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface

Téléphone: 233-1654

ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

CHAMBRE ET PENSION — Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6330. 9-468-9C.

A LOUER avenue Provencher

Logis: 3 pièces complètement privée. Poêle, réfrigérateur et lessiveuse. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. Appeler M. Lonergan: CHapel 7-3084. 6-403-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces et cuisinette. Réfrigérateur et petit poêle. Entrée et toilette privées. Place de stationnement. Signaler: CH 7-7151. 7-426-T.F.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Chambre avec pension pour jeune homme. Signaler: CEdar 3-6513. 8-449-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée privée. Libre. Composer CHapel 7-9133 le soir et en fin de semaine. 8-453-9C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. 2 chambres séparées, meublées, nouvellement décorées. Places de stationnement. Signaler: 233-4346. 8-437-9C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Signaler: CHapel 7-7554. 8-435-10C.

A LOUER — Des logis dans nouvel immeuble-appartements climatisé, situé près des églises Précieux-Sang et Holy Cross, autobus et Safeway. Les logis de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle: $85 et $95 par mois. Meublés, si désiré. Demandez M. Gruss, Horace et Traverse. Téléphone: 233-6735. 5-363-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 424½, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Signaler: WHitehall 3-8254. 8-444-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 300, rue Hamel. Logis: 2 pièces. Entrée privé. Signaler: CHapel 7-1869 le jour et 247-7102 le soir. 7-421-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée, avec lessiveuse, réfrigérateur, évier, armoires. Pour demoiselle tranquille. Signaler: CHapel 7-6082. 3-299-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Kitson, 3e plancher. Logis: 4 pièces meublés. Salle de bain privée. Libre: 1er juin. Idéal pour jeune couple sans enfant. Signaler: 453-1977. 7-425-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Place de stationnement. Idéale pour jeune couple qui travaille. Libre: 1er juin. Signaler: CEdar 3-2142. 2-280-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Près hôpital. Logis: 2 pièces. Poêle et évier. 6-392-11C.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Logis: 3 pièces, entrée privée. Place de stationnement. Libre: 1er juin. Signaler: CHapel 7-2616. 8-431-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Entrée privée. Conviendrait à jeune couple ou jeune fille tranquille. Signaler: CEdar 3-2145. 9-455-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Réfrigérateur. Pour personne qui travaille. Libre: 15 juin. Signaler: CHapel 7-7146. 9-460-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Près autobus. Libre. Signaler: 247-9548 ou WHitehall 3-0094. 9-463-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue La Vérendrye, logis entièrement privé. Signaler: CEdar 3-2572. 9-469-9C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages

Bouquets de corsage et autres

Couronnes mortuaires

Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE

LOUIS MATILE & FILS

maintenant à 237, rue Garry près du nouvel Hôtel des Postes

Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg

Téléphone: SUnset 3-7258

A louer

NOUVEAUX LOGIS

Logis: 3½ à 4½ pièces

Près hôpital St-Boniface

Inclus: tentures, poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques et autres accessoires. Logis de grandeur idéale. Possession immédiate.

Téléphone: 247-9267 ou 233-4845

8-451-T.F.

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique



Le Jardin du Saint Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main — Tél.: WH 3-7425

Great Western Building — Winnipeg, Man.

A LOUER — 417, rue Notre-Dame. Logis: 5 pièces dans nouveau duplex. Complètement privé. Adultes de préférence. Place de stationnement. Possession: 1er juillet. Signaler: 233-5593 après 6 h. 9-466-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Près autobus, magasin. Couple ou personne tranquille. Signaler: CHapel 7-2548. 9-467-9C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau grand logis: 3 pièces dans immeuble moderne nouvellement décoré. Antenne de TV 4 canaux. Nouveaux réfrigérateurs et poêle. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Prise de courant pour automobile gratuite. Possession immédiate. Signaler: WHitehall 3-6748 ou EDison 4-5175 le soir. 9-470-T.F.

A LOUER — Norwood, Enfield Crescent. Près Précieux-Sang. Logis: 3 pièces, non meublé. 2e étage. $60. Signaler: WHitehall 3-4320 après 6 h. 9-477-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces. Poêle et réfrigérateur. Libre. Signaler: CEdar 3-5393. 9-474-9C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces, meublé. Pour jeunes gens de préférence. Stationnement. Signaler: CHapel 7-1745 après 4 h. 9-479-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre à coucher meublée. Pour homme qui travaille. Signaler: CEdar 3-1085. 9-480-9C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Commodités de cuisine si désiré. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1768. 9-482-10C.

GARAGE A LOUER — 446, rue Aulneau. Signaler: 233-6410 après 5 h. 9-478-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Atelier de réparation de carosserie de voitures (auto body shop) complet avec compresseur et atelier de peinture. S'adresser à: Caisse Populaire, St-Pierre-Jolys, Man. Téléphone: 31. 8-442-9C.

A ECHANGER — Triplex: 3, 5, 3. Localité exceptionnellement avantageuse. Revenu possible: $200 par mois. Signaler: 233-1844, de 6 h. à 10 h. p.m. 5-355-T.F.

PROPRIETAIRE VEND TRES BEAU DUPLEX sur lot clôturé. Plein centre de St-Boniface. Aussi à vendre ou à louer. Très bonne et grande maison familiale, sur grand lot, Norwood centre. Pour tous renseignements, appeler CEdar 3-4077 après 6 h. p.m. 8-445-9C.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix. $25,000. Comptant: $10,000. Offres considérées. Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir. 2-266-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Lot de rivière: 50' x 350'. Gaz, eau et égouts. $5,200. M. Gerrie, D. I. Gerrie & Co., GLobe 2-1104. 7-409-9C.

LETELLIER — Petite maison à vendre, à échanger ou à louer. Termes très faciles. Pour renseignements, écrire à: 153, rue Masson, St-Boniface, ou venir après 6 h. ou le samedi. 5-354-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Près église et école St-Emile. Maison en stuc, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Grand lot double: 80' x 102'. Prix raisonnable. Signaler: ALpine 3-9771 après 5 h. 5-359-T.F.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 3 pièces avec véranda. Inclus: réfrigérateur, poêle électrique, lessiveuse. Signaler: CEdar 3-5727. 8-434-13C.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

ST-ADOLPHE

A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo. 2-288-T.F.

Vente de succession à St-Boniface, 161, rue Dumoulin

Bonne maison à trois logis, bon revenu, possibilité d'une bonne augmentation en valeur pour avenir.

Lot: 60' de devanture. Pour plus de détails, s'adresser à MM. Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay, avocats de l'exécuteur en appelant WHitehall 2-0038. 50-229-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maisonnette: 3 pièces. Salle de bain moderne. Nouvelle fournaise: gaz. Nouveau chauffe-eau en cuivre. Nouveau brochage électrique. Garage. Lot clôturé. Idéal pour couple jeune marié, d'âge moyen ou retiré. Prix: $6,600. Signaler: CHapel 7-2546. 7-405-9C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. Pour plus de renseignements, signaler: 233-6725. 8-452-9C.

A VENDRE — Rue Aulneau. 2 maisons de revenu, 4 logis entièrement privés loués à $218.00 par mois. Prix: $14,500. Signaler: WHitehall 3-2134. 8-448-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 48, avenue De Bourmont, Parc Windsor. Grande maison familiale: 6 pièces, 3 chambres à coucher, grande salle à manger. Lot clôturé. Place de stationnement. $14,900. Plan N.H.A. 5½%. P.T.I. $94.00. Signaler: ALpine 6-0381. 8-454-11C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — 147, Enfield Crescent. Près église Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire à 7%.

Rue Marion — Aubaine pour quelqu'un qui désire logis gratis et revenu mensuel de $825.00. 32 pièces meublées, 7 salles de bain. Aussi restaurant avec équipement complet. Chauffage: huile. Comptant requis: $28,000. Balance: $370 par mois, taxes incluses.

Norwood — 286, rue Eugénie. $14,800. Maison de rapport: 12 pièces, 3 plomberies. Entrées privées. Nouveau chauffage: gaz. Comptant requis: $2,800. Balance à termes.

St-Boniface — Immeuble: 5 logis. Revenu mensuel: $400. Toujours loués. Prendrait maison en échange ou $10,000 comptant. Balance: termes faciles.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: CEdar 3-2027

5-367-9C.

AUBAINE SPECIALE

Trois rues du futur centre d'achat "Goulet"

Norwood. Terrain et propriété en très bon état. Chauffage: gaz. Taxes seulement $161.00 cette année. Grand garage broché pour électricité. 3 chambres à coucher en haut. Salon, salle à dîner et cuisine au premier. Chambre ou soubassement. Vente comprend sécheuse à gaz neuve ou soubassement. Brochage d'électricité complètement renouvelé. Très propre. Seulement $1,500 comptant. Faites affaires avec le propriétaire. Raison de vente: jugez vous-mêmes lorsque vous la visiterez — ou la maison rapetisse, ou la famille devient trop grande. Signalez CH 7-7047 en tout temps.

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre, téléphonez à FERNAND VIAU 253-1361 ou AL 3-0155. T.F.

A VENDRE — Marchandises fraîches et nouvellement arrivées. Articles pour toute la famille. Articles à rabais en vente maintenant. Magnifiques complets pour hommes et chemises blanches. Bons vêtements pour enfants. Vêtements d'hiver maintenant à prix d'aubaine. Opportunity Store, 761, rue Osborne, Winnipeg. Téléphone: GRover 4-1245. Ouvert mardi à samedi inclusivement: 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Jeudi: 10 h. a.m. à 9 h. p.m. 9-456-10C.

VENTE PRIVEE — St-Vital. Maison située à 11, avenue Sadler, tout près église St-Eugène. Grand lot. Jardin. Termes faciles. Pas d'agent. 9-476-10C.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison pour revenu ou famille. Revenu mensuel: $135.00, plus 5 pièces pour propriétaire. Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4757 ou 37. 8-446-11C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Maison: 7 pièces, 2 chambres à coucher au premier. Logis: 3 grandes pièces au 2e. Garage. Prix: $11,950. $2,000 comptant. Balance: $75 par mois.

ST-BONIFACE

Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.

NORWOOD

Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. $1200 comptant.

ST-BONIFACE

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.

ROUTE TRANS-CANADA

Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces. 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.00.

PRES DE LORETTE

Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

NORWOOD

Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

ST-VITAL

Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.

90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG

Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Vente de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartements: 4 logis. $31,500. Termes faciles.

Appelez

J.-A. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

5-351-9C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Téléphone: GLobe 3-0741

Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

PROPRIETAIRE TRANSFERE

$1,000 comptant — Coral Crescent, Parc Windsor, 4 ans. Situé près église Ste-Bernadette, près écoles, centre d'achat et autobus. Superbe bungalow: style ranch, stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Poêle et four encastrés. Allée de côté. Prix: $15,700. Possession immédiate. Termes faciles, CEdar 3-4574.

ST-VITAL — 4 chambres à coucher

$1,000 comptant

Située sur avenue Guay près école catholique et église. Lot clôturé. Garage. Pourrait être convertie en duplex ou maison de famille. Près autobus, centre d'achat. 4 portes du chemin Ste-Marie. Prix: $10,500. Pour visiter CEdar 3-4574.

$2,000 COMPTANT — Vincent Massey

3 ans — Parc Windsor

Bungalow: stuc, style ranch, spacieux. 3 chambres à coucher. Taxes basses. Gaz. Lot clôturé. Cette maison est meilleure qu'une neuve. Allée de côté jusqu'à l'arrière et garage. Complètement paysagé avant et arrière. Armoires et finition en bois naturel. Evier double en acier inoxydable, etc. Près de tout. $16,500 seulement. Termes faciles. CEdar 3-4574.

CHEMIN SPEERS, Parc Windsor

Grand lot: 80' x 150'. Site de choix. Près de tout. Pourrait faire 2 lots. Ne manquez pas ce bon marché. Maison: 3 chambres à coucher. Et parfait, $9,500, $1,000 comptant. Pour voir CEdar 3-4574.

$2,000 COMPTANT

St-Boniface centre — 12 ans

Bungalow: stuc. 3 chambres à coucher. Grand lot clôturé. Soubassement complet. Gaz. Grande cuisine. Récemment peint à l'intérieur. Taxes basses. Près école Marion, autobus, magasins, etc. Prix: $14,500. Termes faciles. CEdar 3-4574.

NORWOOD — $4,000 comptant

Magnifique maison: 4 chambres à coucher. Grands salon, salle à manger et cuisine. Aussi salle d'étude. Soubassement à la grandeur. Nouveau gaz. Grand lot. 1 rue d'école et église Précieux-Sang. Cette maison est en très bon état. 20 ans seulement. Bonne localité. Garage avec maison d'été. Beaucoup d'arbres. 10 minutes de la ville, par autobus. CE 3-4574.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

$4,000 comptant. Site de choix. Bungalow stuc, 7 ans. Duplex ou maison familiale. 2 grandes chambres à coucher en bas. Très belles cuisines haut et bas. Aussi salons: 16' x 14' à chaque niveau. Chambre à coucher: 14' x 14' en bas. Buanderie. Soubassement complet. Garage. Près basilique, hôpital, autobus, magasins et école Provencher. Logis du bas loué si désiré. Possession immédiate. Termes si nécessaires. CEdar 3-4574.

RUE BERTRAND

Duplex: $2,000 comptant. Demi-rue de l'hôpital. 3 chambres à coucher au 1er étage 2e étage. logis privé complètement meublé, loué à $85 par mois. Taxes basses. Soubassement à grandeur. Garage. Maison récemment rénovée. Cuisine et salon de grandeur raisonnable. Aussi, chambre à coucher à l'avant peut être louée. Paiements faciles. CEdar 3-4574.

ON DEMANDE

Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent.

Si vous désirez vendre, appelez E. M. BUCKO

CE 3-4574 le jour GL 3-0741

5-366-9C.

FERNAND VIAU

Oliver, Brown & Shrag

Centre d'achats Windsor Park

A VENDRE

Norwood — Rue Eugénie. $1,800.00 comptant. Maison de famille Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Salon, salle à dîner avec cheminée. 3 chambres à coucher et salle de bain. Taxe: $165.00. Belle propriété. Plein prix: $12,500.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage: huile. Lot: 90' x 150'. Garage. Le tout: $8,500, soit un réduction de $500.

Si vous désirez acheter ou vendre, appelez Fernand Viau 253-1361 ou ALpine 3-0155

6-323-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison: 3 chambres à coucher. Intérieur remis à neuf. Tapis mur à mur. Taxe: seulement $145.00. Chauffage: gaz. $1,500 comptant. Balance: termes faciles.

St-Boniface — De la Morénie. Maison de rapport. 2 logis séparés: 3 et 3 pièces. Soubassement à la grandeur. Lot: 40'. $1,500 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Bertrand. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Lot: 50'. $1,500 comptant. Balance à termes.

Parc Windsor — Bungalow: 1½ an. 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Autoport. Vendrait avec $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire ou louerait avec préférence d'achat.

St-Boniface — Rue Hamel. Maison de rapport: 2 logis privés, 4 et 3. 2 salles de bain. Chauffage: gaz. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison de rapport. 3 logis privés: 4, 4, 3. 3 plomberies. Chauffage: eau chaude, gaz. Bon revenu. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire à 6½%.

St-Boniface centre — Immeuble-appartements: 5 logis. 3 pièces chacun. Salles de bain privées. Réfrigérateurs et poêles. Revenu mensuel: $400.00. Prix et termes très avantageux.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison de famille non moderne en bon état. 9 pièces, 5 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Offres considérées.

A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5645

5-356-9C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces, soubassement et garage. Chauffage: huile. S'adresser à 252, blvd Dollard, ou signaler: CEdar 3-2315. 8-439-10C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Grande cuisine. 1,150 pieds carrés. Près école et église. $16,500. Comptant: $4,500. Signaler: 452-5239. 9-461-T.F.

A VENDRE — St-Vital. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près église, école et moyens de transport. Chauffage: gaz. Garage. Termes faciles. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-8573 après 5 h. 30. 9-462-9C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Roger. Maison: 6 pièces. Revenu mensuel: $60. Grand soubassement. Lot: 40'. Prix: $11,800 à termes.

Rue Des Meurons — Maison: 7 pièces. Revenu mensuel: $120. Prix: $10,800. $800 comptant.

St-Boniface — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Vendrait pour $10,500. Paiement initial minime. Ou louerait pour 6 mois avec option d'acheter.

Paroisse St-Eugène — Tout près église, joli bungalow: 4 pièces. Soubassement. Grand lot. Prix: $9,500. Termes faciles.

AGENCE D'IMMEUBLE

R.-G. LAVIGNE

1134, chemin Ste-Marie

R.-G. Lavigne: ALpine 3-0546

Joseph Grenier: CHapel 7-9184

6-402-9C.

PAUL'S REALTY LTD.

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

MAGASIN-EPICERIE

St-Boniface. Bonne localité. Bon chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Equipement inclus. Moitié comptant ou ferait échange sur maison.

NORWOOD

Duplex: 5 et 3. Près Précieux-Sang. Beau lot et garage. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $13,900.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS: 6 logis

St-Boniface. Site idéal. Chaque logis loué sous bail. Très bon revenu. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse, sécheuse, etc. Rapporte 12% sur investissement. Plein prix: $42,000. Vraiment une aubaine.

ST-VITAL

Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot et jardin. Plein prix: $7,500. Seulement $800 comptant.

NORWOOD

Maison de rapport: 14 pièces. Garage double. Sur lot de 50'. Prix: $14,900. Comptant requis: $2,000.

AVENUE PROVENCHER

Duplex près école Marion. Très propre. Soubassement fini. Garage. $1,000 comptant requis. Plein prix: $11,500.

RUE NOTRE-DAME

Quadruplex. Près école Marion. Presque neuf. Construction de brique et béton. Double garage. Bon revenu. Propriétaire désire se retirer.

SOYEZ LES BIENVENUS

Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, l'augmenter ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations appeler R. THERIAULT ou PAUL GAGNON

Bureau: 247-9267 ou 233-4845

Résidence: ALpine 3-0264

5-372-9C.

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT DE BUANDERIE ET DE NETTOYAGE A SEC, FORT CHURCHILL, MAN.", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 8 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux publics, 269, rue Main, Winnipeg; Surintendant, Ministère des Travaux publics, Fort Churchill, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW PBM-64-19

MARION STREET REALTY LTD.

66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

Norwood — Rue Pinedale. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $4,600.

Dufresne, Manitoba — 480 acres, tout en culture. Bâtisses très âgées. Prix: $90 l'acre. Termes à négocier.

St-Vital — Immeuble - appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 14 ans. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Garage. Près basilique et écoles. $3,000 comptant requis.

Prairie Grove — Ferme: 275 acres, toutes en culture. 12 milles de la ville. Prix et termes à négocier.

Appeler le soir

Louis Engel, CEdar 3-5771

ou

Rudy Leblanc, 253-9705 le jour, CEdar 3-6217

5-361-9C.

A VENDRE

St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.

Parc Windsor — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Garage. Prix: $11,500. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $14,500 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger

Estimation gratuite

Appelez

A.-C. DESAULNIERS

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

ou

JOS. TRUDEAU

CHapel 7-8011

5-366-9C.

Logis à louer

DANS IMMEUBLE NEUF

Près hôpital St-Boniface

203, rue Bertrand

Suites de 3½ à 4½ pièces

Possession immédiate

Signalez 943-9516 le soir ou 452-0637



Au printemps et en été le blanc est de mise lorsqu'on va à la noce.

Nos smokings d'été blancs attirent l'attention. Ils sont impeccables, bien repassés et très élégants, tout en étant légers. Notre service de location comprend tous accessoires. Un service de renseignements gratuit sur vêtements de noces est à votre disposition.

A. HUOT Cie Ltée

200, avenue Provencher

Tél.: 247-3795

Magasin à louer

avec aménagements

Marchandisés à vendre, entre $6,000 et $7,000

Epicerie et viandes

Chiffre d'affaires, $9,000 à $10,000 par mois

Loyer, $200.00 par mois, comprend les aménagements, chauffage et eau; aménagements peuvent être achetés si désiré.

Cette entreprise est située sur une rue principale à St-Boniface et serait idéale pour un couple marié.

Pour un rendez-vous, signalez

CH 7-4101; le soir, 339-8218

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR L'EXPLOITATION D'UNE EPICERIE LIBRE-SERVICE, FORT CHURCHILL, MAN.", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 15 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux publics, 269, rue Main, Winnipeg; Surintendant, Ministère des Travaux publics, Fort Churchill, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW PBM-64-18

MEOTA PIPE LINES LTD.

Avis est donné par les présentes, qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la session en cours, à la prochaine ou la suivante, pour un projet de loi privé permettant d'incorporer une Compagnie sous le nom de Meota Pipe Lines Ltd., dans le but de construire et de diriger de nouvelles tuyauteries provinciales et/ou internationales pour le transport de l'huile, le gaz et autres liquides d'hydrocarbure et produits semblables à l'intérieur du Canada dans les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba et à l'extérieur du Canada selon les provisions de l'acte de la "National Energy Board", chapitre 46 des statuts du Canada 1959 et de toute autre législation générale du Parlement du Canada concernant les tuyauteries. Les demandeurs pourront solliciter d'autres pouvoirs et des provisions incorporées tels que jugés nécessaires pour l'exécution des buts de la Compagnie.

DATE en la ville d'Edmonton, dans la province d'Alberta, ce 13e jour d'avril, A.D. 1964.

A. J. Cressey,
Solliciteur pour le demandeur,
5807 - 104 rue,
Edmonton, Alberta.

Guertin Implements Ltd.

Lot 1490, chemin du Périmètre (près de la Route 59)

Case postale 38, St-Vital 8, Man.

Vente John Deere, pièces, service, pneus Firestone

Tél.: 256-1394

A VENDRE

Lorette — Près chemin Dawson. 130 acres. $75 l'acre. $2,000 comptant. Balance facile.

Centre Canadien français — Petite terre: 20 acres. Maison, étable, puits artésien. Garage. $7,500.

St-Boniface — Duplex. 13 ans. Grand garage. Revenu mensuel: $130, plus résidence, 4 pièces. $19,000. Environ $6,000 comptant.

30 milles de Winnipeg — Sur route pavée. 15 acres avec belles maison et étable. Autres bâtiments. Titre clair. $5,000 seulement.

Fannystelle — Grande maison. Grand lot. $4,500. $2,000 comptant.

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000. $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.

J. CARRIERE REALTY

289, rue Taché

Téléphone: 247-5204

5-370-9C.

Qui n'est pas capable d'être pauvre, n'est pas capable d'être libre. — DANTE.

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE

Boite 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"

Henri DAUDET, gérant

700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1

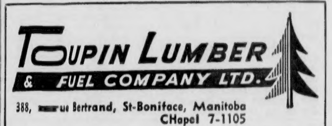
Téléphone: WHitehall 3-4021

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface

Téléphone: 247-1425



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba

CHapel 7-1105

Mesdames,

Etablis en 1906, nous avons toujours refusé de vendre à longs termes. Actuellement nous avons une compagnie de finance qui vous donnera les termes désirés sans augmenter le prix d'achat. Quand vous achetez de nous, vous achetez directement de la manufacture, car nous ne vendons que des fourrures confectionnées dans notre établissement.

ANT. LANTHIER et FILS

254, RUE MAIN — WINNIPEG

TEL.: WH 2-3891

ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché

Téléphone: CEdar 3-4654

MARCEL RAJOTTE, propriétaire

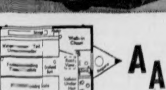
☆ ☆ ☆

Nos spécialités:

"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc. Réparations sur toutes marques d'autos

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.



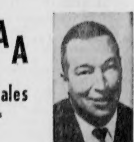


ALLAIRE'S Auto Sales

Agents pour les roulottes ESTA VILLA

Longueur: 14 pieds — Toute meublée $1,795.

Longueur: 16 pieds — Toute meublée $2,095.



Aimé Allaire

Autos neuves et usagées

De toutes marques à vendre

151 - 157 RUE MARION

St-Boniface — Tél.: 247-7090